

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de l'oyanisme d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-2-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, lundi 10 janvier 1944

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES

TELEPHONE : 3961-3962

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration : 3961

Rédaction : 2984

Gérant : 3961

Les Russes se rapprochent du Boug en Ukraine

Au lieu de craindre l'avenir, préparons-le

L'atmosphère est lourde et les difficultés se multiplient, mais de chacun de nos actes dépend l'assurance d'un lendemain meilleur — Malgré nos défaillances passagères, l'avenir sera, en définitive, ce que nous voulons qu'il soit

"J'ai beaucoup mieux à faire qu'à m'inquiéter de l'avenir. J'ai à le préparer. Si l'avenir renferme une part d'imprévisible, il promet, dans son ensemble, une nécessité qui me suffit. Je ne doute point que de la volonté droite il ne sorte du bon : je ne vois rien de tel qui puisse germer de l'inertie. L'avenir! quelle part de notre durée si proche de nos actes actuels! Et quel lien mystérieux et indissoluble unit ce que je fais à ce qui sera!" Se peut-il trouver de plus beau et plus opportun sujet de réflexion que cette parole, d'un si haut enseignement, tirée de l'oeuvre dense et riche que M. l'abbé Félix-Antoine Savard vient de publier sous le titre de *L'Avenir*. Tout, dans notre existence personnelle et dans notre vie collective, se ramène à une juste appréciation de l'importance des actes quotidiens en vue de la préparation de l'avenir.

Songer au lendemain? Personne ne l'interdit. La prudence, au contraire, le conseille. On peut, on doit se demander de quoi demain sera fait. Il est sage d'envisager tous les éléments de la situation présente et des possibilités d'avenir. De n'en négliger aucun aspect, même le plus superficiel ou le plus insignifiant en apparence. L'homme d'action ne procède pas à l'aveuglette. Il examine avec soin le problème qu'il a à résoudre. Il ne prend une décision qu'après une complète analyse des données de la question. Le peuple qui veut assurer sa survivance ne saurait se comporter autrement. Le nôtre ne peut accueillir d'un cœur léger les menaces qui pèsent sur lui, les obstacles que l'on accumule sur sa route, les dangers qui se dressent dans l'ombre, voire en pleine lumière. Notre peuple sait où il devrait savoir que le seul fait de son existence et de sa merveilleuse fécondité éveillent des craintes et suscitent des mesures de répression.

Mais songer à l'avenir ne signifie pas s'en inquiéter. Agir en nation raisonnable qui tâche à prévoir et à détourner les coups est une chose; se perdre en lamentations stériles et en jérémiades démoralisantes en est une autre, fort différente. Autant la première attitude est nécessaire et commandée par les exigences de la vie, autant la seconde est indigne de qui a une tâche à accomplir, un destin à affirmer. Il est humain qu'à certains moments, les courages s'émoussent et les volontés fléchissent. Ce doit être toutefois pour mieux se ressaisir, reprendre confiance avec plus de vigueur et recommencer la montée ardue vers des oeuvres plus rayonnantes. S'inquiéter de l'avenir, outre que cela serait une grave injure à la Providence qui a si bien protégé notre peuple jusqu'ici, ce serait encore perdre de vue le facteur essentiel du succès: la volonté de durée. Qui veut peu, il s'agit de prendre des moyens proportionnés à la fin qu'on veut atteindre.

Le principal moyen, dans l'ordre humain, est l'action. "J'ai beaucoup mieux à faire qu'à m'inquiéter de l'avenir," écrit M. l'abbé Savard. J'ai à le préparer... Je ne doute point que de la volonté droite il ne sorte du bon: je ne vois rien de tel qui puisse germer de l'inertie". Il en est quelque chose, le prêtre-colonisateur qui a ouvert de nouvelles régions à ses compatriotes, qui a reculé les limites de leur domaine; qui a aidé quelques-uns des siens à reprendre goût à la vie libre et stimulante des pays neufs, loin des vieilles paroisses où l'espace était devenu trop restreint, loin des villes où les secours directs entretenaient la misère et le désespoir. Il a agi dans le présent. L'avenir lui a donné raison. Car il y a un lien, certes mystérieux, mais évident et indissoluble, entre ce que l'on fait et ce qui sera. Quiconque veut préparer l'avenir doit agir dans le présent. "Ce qu'on appelle communément le miracle de notre vie, comme peuple: écrit encore M. l'abbé Savard, est l'œuvre de volontés ténues; si nous les avions encore, la Providence nous assurerait bien d'autres succès... Le plus sûr est donc que j'aide les miens à refaire certains gestes

qui ne cessent jamais d'être générateurs de vie et d'indépendance. Qu'importe les misères, la calamité des temps où je travaille? Le goût du pain et de la liberté dans l'avenir est bon et me reconforte. Qu'importe les ingratitude et les rebuffades? Je lève haut les pieds au-dessus des embarras et des corps-morts. Je vois, au bout de la ligne, un horizon de temps où je ne serai plus, mais dont je sais qu'il sera un peu ce que j'aurai voulu qu'il soit". Tous les bâtisseurs de pays, tous les éveilleurs d'âmes ont subi aux mêmes nécessités du travail dans le temps qui vient, en vue des œuvres qui fleuriront dans le temps qui vient.

L'auteur a parfaitement raison de dire qu'on n'improvise pas d'avenir, qu'on ne le gagne pas d'un seul coup comme ces victoires éblouissantes et gratuites qui n'ont jamais existé que dans l'imagination des faibles". Il y en a à qui se découragent à la pensée de toutes les difficultés de notre existence nationale, des dangers dont elle est menacée, et qui vont répétant: "Tout est perdu, à moins d'une intervention éclatante de la Providence". Ils appellent le miracle. Or le miracle canadien existe. Il a été préparé de longue main, sous la protection bienveillante de la Providence, par la résistance tenace, humble mais énergique, de plusieurs générations d'hommes qui ont accompli leur devoir avec persévérance. Parfois, un sursaut national, une reprise plus aigüe que d'habitude de conscience collective. Mais pareils sursauts n'ont jamais duré. Ce qui a duré, par contre, et ce qui nous a sauvés, cela a été notre obstination calme et permanente à ne pas consentir à la défaite.

Avouons que l'atmosphère est lourde. D'une part, on préconise une immigration destinée à nous maintenir dans un état d'infériorité numérique et à neutraliser les heureux conséquences de la fécondité de nos foyers. D'autre part, on s'oppose à l'annexion des assises de la Confédération en grugant la juridiction provinciale, bastion constitutionnel de notre résistance à l'assimilation. Une politique insensée et criminelle nous a dépouillés de nos ressources naturelles et a prolétarisé notre peuple. Et c'est en invoquant maintenant la nécessité de relever le niveau économique et social de notre prolétariat que l'on nous pousse dans les piteuses du fédéral. Les querelles des partis ont détourné notre attention des questions les plus vitales. L'esprit de parti nous maintient dans un état de division et de faiblesse. La guerre n'est pas finie que se posent les problèmes de l'après-guerre. L'impérialisme nous étouffe et le socialisme nous guette. Certes, l'atmosphère est angoissante, l'avenir incertain.

Mais chacun d'entre nous a mieux à faire qu'à s'inquiéter de l'avenir. Il a à le préparer. M. le chanoine Lionel Groulx ne tenait pas un autre langage lorsqu'il disait dans sa conférence *Pourquoi nous sommes divisés*: "Ne dites pas trop: une génération d'égares nous a tout pris: notre présent, notre avenir, et jusqu'à la fierté qui nous gardait le goût de vivre. Une chose vous reste qu'on n'a pu vous prendre, parce qu'elle est imprenable: votre âme de jeunes Français et de jeunes catholiques. Faites-vous un peuple fort, un peuple fier... Un peuple fort, ce serait... un peuple accrocché à ses forces morales, à sa foi, à son catholicisme, par toutes les fibres de son âme, planté dans son passé, dans ses traditions, dans sa terre québécoise, à la profondeur de l'étable. Ce serait un peuple en possession d'une vie organique: vie économique, vie sociale, vie politique, vie culturelle, puissamment hiérarchisée. Ce chef-d'œuvre de force et de foi, vous nous le ferez, vous nous le donnez!"

Si l'on agit, l'on n'aura pas le temps de s'inquiéter de l'avenir: on le préparera!

Léopold RICHER

Notre trente-cinquième année

Le Devoir entre aujourd'hui dans sa trente-cinquième année.

C'est en effet le 10 janvier 1910 que parut le premier numéro de notre journal.

On lui promettait alors de six semaines à six mois de vie.

L'événement, heureusement, a démenti ces sombres pronostics.

Nous espérons que la Providence permettra qu'il en soit encore ainsi pour de longues années à venir.

Bloc-notes

(par O. R. et Emile Benoît)

John-W. Dufoe

M. John-W. Dufoe vient de mourir à Winnipeg, presque subitement. En dépit de ses soixante-dix-sept ans, il a été jusqu'au dernier moment sur la brèche. Il n'y a pas une semaine que son journal, la *Winnipeg Free Press*, publiait de lui un vigoureux article. M. Dufoe, personne ne l'ignore, n'était point de nos compagnons d'armes. Plus d'une fois nous nous sommes heurtés à lui ou à son journal. Ce n'est pas une raison pour ne pas reconnaître son talent et la grande place qu'il tenait dans la presse.

En fait, M. Dufoe, qui avait débuté au *Star* de Montréal, il y a soixante ans, qui s'était élevé à la force du poignet, était probablement à l'heure présente la personnalité la plus marquante du journalisme canadien. En un temps où le journaliste tend de plus en plus à s'effacer derrière le journal et, trop souvent, à n'être que le secrétaire du ou des propriétaires, il avait gardé, il affichait toute son individualité. Il avait eu la chance, l'exceptionnelle chance de rencontrer un patron d'une espèce peu commune.

Dufoe, né dans l'Ontario, avait fait de journalisme à Montréal, dans l'Ouest et à Ottawa, quand Clifford Sifton, l'ancien ministre fédéral, acheta la *Free Press* de Winnipeg et lui en confia la direction, voici plus de quarante ans.

Et il arriva cette chose extraordinaire qu'en 1911, lors de la grande bataille sur la Réprolité, Sifton et Dufoe différaient d'opinion, le rédacteur du journal put mener une vigoureuse campagne pour le projet, alors que le propriétaire dénonçait ce même projet d'un bout à l'autre du Canada.

Dufoe avait été, parait-il, converti au parti libéral par un discours d'Edward Blake. (On aura toujours regretté qu'il n'ait pas, en même temps, accepté les idées de Blake sur les droits des minorités). On a pu toute sa vie le compter parmi les libéraux; mais sa fidélité au parti n'avait rien du fanatisme. Il fut l'un des chefs de la révolte libérale contre Laurier et l'un des grands ouvriers du gouvernement d'Union, en même temps que du mouvement conscriptionniste. De quoi les libéraux officiels ne lui gardèrent certes point une inextinguible rancune puisque M. King vient de confirmer une rumeur depuis longtemps courante, la rumeur qu'il lui avait succédé à la tête du parti libéral dans son cabinet et le poste de représentant du Canada à Washington.

M. Dufoe préféra rester à la direction de son journal. Il y exerça une influence considérable. Il avait des idées, non seulement sur le développement matériel de l'Ouest, mais sur l'avenir du Canada et sur la politique internationale. Ces idées, il les exprima, non seulement dans son journal, mais dans plusieurs livres. — Ces livres, il faudrait trouver le temps de les analyser. Nous ne pouvons aujourd'hui que souligner d'un trait rapide la disparition d'un journaliste qui fut au premier plan de sa profession.

On sait qu'aux dernières années de sa vie, M. Dufoe avait fait partie de la Commission d'enquête sur les relations fédérales-provinciales que présida d'abord M. Rowell. Il passa pour y avoir exercé une forte influence, et dans un sens qui n'était pas favorable à l'autonomie provinciale.

Cela n'aurait rien de surprenant: il était de ceux qui ne passent pas inaperçus.

A la Cour suprême

M. le juge Thibault Rinfret vient d'être appelé à la présidence de la Cour suprême. Le *Devoir* a plus d'une fois indiqué les motifs qui justifiaient cette promotion: M. Rinfret, juriste de grande expérience et de haute réputation, était le doyen de la Cour.

Il était de ceux qui ne passent pas inaperçus.

Citation d'actualité

Tout le monde humain est fait d'avarice: la misère des corps, du refus de donner son bien; la misère des âmes, du refus de donner son temps et son cœur.

Tentative de débarquement soviétique à Ochakov sur la mer Noire — Les Allemands menacés d'encerclement dans la région de Smola — Les troupes anglaises avancent de deux milles sur la route de Rome — La Bulgarie attaquerait la Turquie

Les Russes poursuivent inlassablement leur offensive en Ukraine et l'intensité même qu'ils y mettent depuis la conférence de Téhéran porte à croire que les Anglo-Américains sont eux aussi à la veille de porter un grand coup. Les Allemands s'efforcent de percer à jour les intentions des Alliés, à deviner leurs plans ainsi que les points d'attaque afin de répartir leurs forces en conséquence et de prendre les contre-mesures qui s'imposent. Les Allemands sont aux aguets pour recueillir les moindres indices qui pourraient les renseigner. La radio allemande a rapporté qu'un bombardement aérien intensif de cinq semaines devait préparer l'invasion d'après les plans alliés et elle a signalé l'arrivée à Gibraltar d'un convoi allié de 80 navires venant de l'Atlantique.

Si l'armée allemande a dû se replier sur la défensive à la suite de ses revers et de l'accroissement continu des forces qui la combattent, la propagande allemande qui fonctionnait si brillamment au cours des premières années de la guerre en est elle-même réduite à la défensive. Comme elle n'a plus guère de succès à exploiter, elle doit se rabattre sur la construction des grands ouvrages militaires qui doivent protéger l'Europe-foressée. Elle doit insister sur les effectifs énormes de l'armée rouge pour expliquer les revers en Russie. Les Allemands ne peuvent plus parler de l'Ukraine qu'ils occupaient comme un grenier puisqu'ils sont à la veille d'en être complètement expulsés et le maréchal Goering a récemment déclaré qu'il serait inexact de dire que les territoires évacués ne possédaient aucune valeur, mais que le centre de gravité des points de vue agricole et économique demeurerait toujours l'Allemagne elle-même. On rapporte de Lisbonne que les Allemands n'exposent plus guère de photographies de guerre dans les montres qu'ils avaient louées pour fins de propagande au Portugal, mais plutôt des photos d'intérêt "culturel". Nombre de journaux allemands multiplient les articles qui tendent à démontrer en utilisant l'exemple de l'Italie que la capitulation signifie l'affaiblissement.

EN RUSSIE

Les colonnes du général Vatutine avancent rapidement partout dans le nord de l'Ukraine. Celle qui a franchi la frontière polonaise était rendue aux dernières nouvelles à 5 milles seulement du centre ferroviaire de Sarny qui se trouve à 35 milles à l'intérieur de la Pologne. La radio de Berlin a même annoncé que les troupes rouges avaient atteint Sarny. La chute de cette ville forcerait les Allemands à renoncer à utiliser la ligne de chemin de fer Varsovie-Odessa et à se rabattre sur la ligne de Grest-Litovsk, à 125 milles plus à l'ouest, comme principale artère latérale de ravitaillement.

Au centre du vaste saillant enfoncé dans les lignes allemandes, les troupes du général Vatutine se rapprochent rapidement du fleuve Boug qui pourrait bien constituer la prochaine ligne de défense allemande. Des détachements d'avant-garde ont pris Zbornische, à 15 milles d'un coude du fleuve, et se rapprochent de Vinnitsa, centre ferroviaire sur le Boug qui assure les communications avec la boucle du Dniéper, après avoir occupé Schastlivaya, à 19 milles à l'est de Vinnitsa. Le Boug constitue la frontière orientale de la Transnistrie, la tranche de territoire soviétique que l'Allemagne a attribuée à la Roumanie pour la récompenser de son effort militaire contre les Soviétiques.

La colonne la plus méridionale de l'armée Vatutine s'efforce d'encercler les troupes allemandes qui se trouvent dans la région de Smola en effectuant sa jonction avec l'armée du général Konev qui avance dans la boucle du Dniéper après avoir pris Kirovograd, Alexandrovka, et plusieurs autres localités. Les Allemands auraient vainement lancé de vigoureux contre-offensifs contre l'armée du général Konev et seraient menacés d'un désastre dans le secteur de Smola.

Le haut commandement allemand rapporte que des troupes soviétiques ont tenté un débarquement à l'ouest d'Ochakov, port de la mer Noire qui se trouve à mi-chemin entre l'embouchure du Dniéper et l'extrémité sud de la ligne allemande et le grand port d'Odessa en Transnistrie. Le bulletin affirme que la tentative de débarquement des Russes ne portait pas encore d'effet. Cette opération pourrait avoir pour but d'empêcher les Allemands de s'établir solidement sur le Boug.

DANS LES BALKANS

Les événements militaires de Russie ne sont pas sans exercer une profonde influence dans les Balkans. C'est ainsi que le premier ministre de Roumanie, le maréchal Antonesco, aurait donné instruction au gouverneur de Bessarabie de chasser les réfugiés de toutes les routes et de toutes les lignes de chemin de fer qui conduisent vers le centre de la Roumanie afin de faciliter les mouvements de troupes. Il aurait pris cette mesure sur les instances du ministre allemand, le baron Manfred von Killinger, qui se serait plaint de ce que les réfugiés encombraient les routes et bloquaient les lignes de communication. Les paysans roumains de Bessarabie fuiraient la province en masse, convaincus qu'elle sera envahie par les troupes soviétiques.

Des dépêches parvenues à Stockholm disent que la situation est tendue à Sofia et que nombre d'observateurs craignent que la Bulgarie n'attaque la Turquie. Les Bulgares seraient convaincus qu'ils ne peuvent plus compter sur la neutralité de la Turquie et ils songeraient à porter les premiers coups, probablement dans l'espoir d'occuper rapidement la Turquie d'Europe et d'établir une ligne de défense solide sur les détroits.

En Yougoslavie, le chef des partisans communistes, le maréchal Josip Broz vient de lancer un appel à tous les officiers et soldats qui obéissent au gouvernement.

ments collaborationnistes de Nedich, de Pavleitch et de Rupnik, leur enjoignant de se présenter sans délai au poste le plus proche de l'armée de libération nationale, la sienne. Le maréchal Broz, mieux connu sous le nom de camarade Tito, les avertisse que c'est la dernière occasion qui leur est offerte de rompre avec l'ennemi et qu'ils doivent se rallier aux partisans qui livrent une grande bataille aux environs de Banjaluka, au cœur même du pays. Le bulletin du grand quartier de Tito dit que cinq colonnes allemandes s'efforcent de rompre les lignes des partisans à Banjaluka pour envahir des régions qui avaient été libérées. Le général Draja Mahailovitch, le ministre de la Guerre du gouvernement yougoslave du roi Pierre, a lancé de son côté un message à ses Chetniks pour leur dire que les jours les plus difficiles sont passés et qu'ils abordent cette année décisive de la guerre en disposant d'une puissante machine de guerre.

On annonce en dernière heure qu'une puissante formation de bombardiers lourds des Etats-Unis a de nouveau attaqué Sofia, la capitale de la Bulgarie.

EN ITALIE

La 5e armée a avancé encore de deux milles sur la grande route de Rome et pénétré plus profondément dans le puissant système défensif qui protège le centre stratégique de Cassino. En dépit d'un feu intense de l'artillerie ennemie, des troupes anglaises ont franchi la rivière Pécia à l'ouest du mont Maggiora, au sud de la grande route qui passe par Cassino. Au nord de cette route, des troupes étatsuniennes ont enlevé le pic de Catena-Vecchio qui se dresse à une altitude de 3,500 pieds ainsi que le mont Chiala et le mont Porchia qui leur permettent de dominer le village de Cervaro à 4 milles à l'est de Cassino. La neige qui est tombée en abondance paralyse les opérations dans le secteur de la 8e armée anglaise.

Des bombardiers lourds des Etats-Unis ont durement pilonné le port militaire de Pola au nord-est de l'Italie pour soutenir les partisans yougoslaves. D'autres escadrilles alliées ont attaqué le port d'Ancone et l'aérodrome de Vitorbo au nord de Venise. Dans la journée de samedi, des bombardiers plongeurs alliés ont coulé un navire et en ont avarié deux autres au large de Civitta-Vecchia près de Rome.

L'aviation alliée qui opère de bases en Grande-Bretagne a été pratiquement inactive en fin de semaine. On ne rapporte que des sorties de bombardiers légers dans la nuit de samedi à dimanche et les Allemands ont déclaré que leurs coups avaient porté contre l'antique cité d'Aix-la-Chapelle, la capitale de Charlemagne.

DANS LE PACIFIQUE-SUD

En Nouvelle-Bretagne, les troupes des Etats-Unis doivent combattre durement pour conserver et étendre leurs têtes de pont. Dans la région du cap Gloucester, les fusiliers marins ont progressé d'un mille et trois quarts pour s'emparer d'une colline qui servait de poste d'observation pour l'artillerie. Dans la région d'Arave, les Japonais avaient repris l'aérodrome et le village d'Oumtighalou il y a quelques jours à la suite de furieuses contre-attaques qui leur avaient permis d'avancer de 4 milles. L'aviation alliée qui soutient efficacement les troupes a pilonné Oumtighalou et complètement détruit le village de Didmop.

L'aviation alliée a pilonné les aérodromes de Rabaul ainsi que les installations ennemies du cap Saint-Georges en Nouvelle-Irlande, qui fait face à Rabaul sur le canal de Saint-Georges. Les Japonais semblent résolus à défendre Rabaul et la résistance aérienne a été vigoureuse: les avions alliés ont descendu au moins 10 avions japonais en perdant eux-mêmes 6 appareils. La radio de Tokyo prétend que l'on a descendu 52 avions alliés au-dessus de Rabaul.

LES AFFAIRES POLONAISES

La situation des Polonais est toujours aussi tragique. Un poste clandestin polonais dont on a capté une émission à Londres affirme que les plans allemands d'évacuation de Varsovie comportent la destruction de toutes les industries et les moyens de transport de la capitale et la déportation en Allemagne de tous les Polonais en état de travailler. L'annonceur a demandé à tous les groupements clandestins de résister à cette déportation en ajoutant que les Allemands doivent fusiller tous les polonais susceptibles de diriger un mouvement de révolte.

A Londres, le premier ministre Stanislas Mikolajczyk doit conférer avec le président de la Tchecoslovaquie, M. Edouard Benesh, qui revient de Moscou où il a conclu au nom de son pays une entente avec la Russie. La situation, dit un haut personnage polonais, c'est que M. Benesh rapporte un message de Moscou et que nous voulons voir en quel il consiste. Les Polonais ne paraissent guère croire à la possibilité d'une solution prochaine de leur différend avec la Russie.

Leur pessimisme s'explique facilement si l'on se reporte à l'article publié samedi par le "Times" de Londres. On sait que le grand journal anglais a conseillé aux Polonais dans l'intérêt de leur sécurité de consentir des concessions territoriales à la Russie. Il rappelle que la frontière de 1939 s'éloignait sensiblement des recommandations préparées avec soin par une commission à la conférence de paix de 1919 et déclarait que les Russes n'ont jamais été satisfaits de la frontière russo-polonaise d'avant-guerre et que l'opinion britannique ne l'était pas davantage. Il est certain qu'en définitive, conclut l'article du "Times", faire des concessions territoriales dans la région en litige serait payer bon marché l'assurance solide de l'amitié et de l'appui de la Russie pour l'avenir.

Pierre VIGÉANT

Billet du soir

L'enfant sans mère

C'est un fils de riche famille anglaise. Il a, dans les yeux, la certitude des enfants dont les destins sont infailliblement comblés. Son visage s'anime rarement, il ne gambade pas comme sa compagne de jeu, petite Canadienne française qui traverse la vie. Il joue sagement, prononce lentement des phrases sentencieuses. Lorsqu'il reçoit un cadeau, son regard se allume puis de contentement. Il dit thank you d'un air détaché, puis retourne à ses jeux.

Voilà deux mois sa mère est morte, après une nuit de maladie. C'était une étrange femme vieillie avant l'âge, atteinte d'un mal qui devait la foudroyer. Après cette mort subite, l'enfant n'a pas changé d'attitude. Sa vie a continué, uniformément et sereinement.

Il n'a pas semblé se rapprocher beaucoup de son père qui passe des heures en soins attentifs autour de lui. Une domestique bien stylée a pris la charge de la maison. Aux repas, ils sont les deux, le père et le fils, à la longue table, le fils à l'autre bout. Une lourde peine imprègne l'atmosphère, enveloppée ces deux êtres comme l'humidité des pluies d'automne. L'enfant répond par monosyllabes au propos de son père qui entretient avec lui des conversations de grandes personnes.

Une table de pauvre dont la femme vient de mourir, entourée d'enfants bruyants, n'a pas l'aspect insupportable de ce foyer trop riche, trop compassé, glacé comme un corps

dont la vie brusquement s'est retirée.

La petite de Noël penfaut était dehors, au grand froid, habillée comme toujours de vêtements trop beaux, trop neufs pour des vêtements de jeux. Lui qui jamais ne nous adresse la parole, il s'est approché pour nous demander d'une drôle de voix le bal de notre course. Demain, à nos côtés, il a trottiné avec nous jusqu'à l'arroyo. Il a parlé de sa mère par l'intermédiaire d'un domestique, d'un domestique qui se préparait de la fête du lendemain. Puis il a levé sur nous des yeux qui n'étaient plus vides comme à l'accoutumée mais profonds et tristes, et tristesse que nous laissons passer le lendemain.

A la maison, en compagnie de sa petite amie, il s'est réjoui. Mais l'enfant ne dura pas. D'un ton désabusé il énuméra les cadeaux qu'il recevrait le lendemain. Sur l'annonce de cette joie passagère, il semblait comprendre que, en l'obtendant, il perdait par là même le mystérieux bonheur de conserver au fond du cœur un souhait irréalisable.

Il ne parla pas de sa mère. Mais son nom était en lui, dans ses gestes saccadés, dans ses yeux méconnaissables, sur ses lèvres habituellement relâchées et sans caractère, à ce moment serrées l'une contre l'autre pour ne pas pleurer. Par moments, apparaissait au fond de son regard la lueur chevrolante qu'on aperçoit dans la prunelle égarée des enfants éveillés la nuit et qui est le mal. Soit pitié figure révoltée, soit désir d'intérieur, incapable qu'il était de comprendre le pourquoi de sa peine à la pensée du jour de Noël tout prochain. A la

pensée de sa mère qui ne serait plus là, ce qui creusait en lui un vide affreux. Mon Dieu, vos desseins sont insupportables. Pourquoi meurent-elles les mères qui n'ont qu'un fils, qu'un seul, et encore trop petit pour se garantir de la dure vie?

Julia RICHER

Le carnet du grincheux

Sept compagnies sont impliquées dans une nouvelle conspiration des poudres, immense et universelle celle-là. Elles fournissent de concert à nos contemporains les moyens les plus raffinés et les plus expéditifs de s'entre-détruire, sous forme d'armes et d'explosifs.

Il se dessine à Washington une offensive non pas contre ces marchands de mort, mais contre leur coalition.

Cet assaut contre les syndicats du canon revient périodiquement, comme un sursaut, puis s'éteint. Et les Zaharoff poursuivent leur négocié destructeur.

On laisse prévoir une modification de la loi sur la scolarité obligatoire; les petits "ronardeaux" sont encore trop nombreux, les portes d'échappement trop larges, les "gendarmes" scolaires trop craintifs ou trop tolérants.

Si la coercition scolaire n'est pas une faillite, elle n'est évidemment pas non plus un succès. On devra batailler la loi Perrier: elle n'a pu avoir raison du "foxeau".

La Grincheux

10-1-44

GAZETTE DES TRIBUNAUX

par Paul SAURIOL

Les poteaux de téléphone ne sont pas impossibles en vertu du Code municipal

Arrêt de la Cour d'appel, 29 juin 1943. Dossier no 2373 (C.S. ex parte 282). Compagnie de Téléphone rural Soulanges, opposante appelante, v. Corporation de la paroisse de Saint-Zotique et autres, intimés. Appel accueilli.

La Corporation de la paroisse de Saint-Zotique avait imposé des taxes sur 65 poteaux de la Compagnie de Téléphone rural Soulanges. La Compagnie n'ayant pas payé ces taxes, la Corporation de la paroisse a demandé à la Corporation du comté de Soulanges de saisir ces poteaux, et de les vendre pour satisfaire au paiement des taxes.

La Corporation du comté a pratiqué la saisie, et la compagnie a fait opposition à ces procédures, demandant que la saisie soit cassée et annulée, et que les rôles d'évaluation et de perception, en vertu desquels les taxes ont été imposées, soient aussi déclarés nuls et annulés quant à la compagnie.

La compagnie alléguait que les 65 poteaux dont elle est propriétaire et qui sont installés sur le territoire de la paroisse de Saint-Zotique, sont des poteaux publics de la municipalité de la paroisse de Saint-Zotique; la compagnie n'est pas propriétaire du terrain où ces poteaux sont installés.

La Corporation de la paroisse a contesté l'opposition; elle a admis que la compagnie n'est pas propriétaire du terrain où se trouvent ses poteaux, mais elle a soutenu qu'elle avait le droit d'inscrire ces poteaux au rôle d'évaluation comme immeubles impossibles; elle ajoutait que la saisie était une violation de la loi sur la perception n'ayant pas été faite dans les trois mois qui ont suivi leur homologation, l'opposition de la compagnie à la saisie et à la vente ne pouvait plus être reçue.

M. le juge Boyer, de la Cour supérieure, a, par jugement du 4 août 1942, déclaré la saisie valable, et a rejeté l'opposition de la compagnie. Cette dernière a appelé de ce jugement et la cause a été entendue par M. le juge Lacombe, juge en chef de la province, et MM. les juges Saint-Jacques, Bissonnette, Errol M. McDougall et Alfred Savard au banc, qui ont accueilli l'appel et cassé la saisie.

Voici des extraits des notes de M. le juge Saint-Jacques: "Les corporations municipales, on le sait, n'ont que les pouvoirs que la loi leur donne expressément en matière d'imposition de taxes. Celles qui sont régies par le Code municipal ne peuvent avoir des pouvoirs plus restreints que celles qui relèvent de la loi des cités et villes.

"C'est à l'article 651 C.M., qu'il faut rechercher les pouvoirs des corporations en cette matière, et voici ce qu'il édicte:

Avis de décès

PARISEAU — A Montréal, le 10 janvier 1944, à l'âge de 62 ans, le Dr Léon-Émile Pariseau, époux d'Yvonne Hébert. Les funérailles auront lieu mercredi, le 12 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, 517, avenue Davaar, Outremont, à 8 heures 30, pour se rendre à l'église Saint-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHON — A l'hôpital Métropolitain de Windsor, le 8 janvier 1944, à l'âge de 70 ans, est décédée Clara Perrin, épouse du docteur J.-O. Rochon, de Tilbury, Ont. Les funérailles auront lieu mardi à Tilbury.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS Imprimés ou gravés
Prix et spécimens sur demande
L'Imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est. Montréal
Tél. BÉlair 3361

CALENDRIER

1er mois JANVIER 31 jours
Délai: MARDI 11 JANVIER 1944
Lever du soleil, 7 h. 04.
Coucher du soleil, 4 h. 38.
Lever de la lune, 5 h. 52.
Coucher de la lune, 8 h. 27.
Premier Quartier, le 2, à 3 h. 47.
Pleine Lune, le 10, à 5 h. 56.
Dernier Quartier, le 18, à 10 h. 32.
Nouvelle Lune, le 25, à 10 h. 24.
du mat.

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sab.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Faits divers

Fin tragique du président de la Lithuanie

M. Smetona meurt dans l'incendie qui détruit la demeure de son fils, à Cleveland — Mort accidentelle de deux aviateurs — Un homme tué par un train, un autre par un cheval — La criminalité juvénile augmente — Nombreux accidents et incendies — Cette "maison hantée" de Nouvelle-Ecosse

Cleveland, 10 (C.P.) — Le président Antanas Smetona, de Lithuanie, réfugié aux États-Unis par suite de la guerre, a perdu la vie hier, dans l'incendie qui a détruit la demeure de son fils Julius, à Cleveland, où il demeurait depuis 1942. Les autres membres de la famille du président: Mme Sofie Smetona, sa femme; M. et Mme Julius Smetona, ses enfants; Anthony et Joseph, ses petits-fils, ont eu la vie sauve. Selon les informations de la police, c'est en retournant dans la maison en flammes dans l'espoir de sauver un paletot de fourrure que le président a succombé à l'asphyxie. On a vainement pratiqué sur lui la respiration artificielle. On attribue la cause de cet incendie, qui a causé pour \$6,200 de dommages matériels, à une fourniture surchauffée.

Le président de Lithuanie était âgé de 69 ans. Avocat et publiciste, il s'était lancé, jeune, dans la politique et avait joué un rôle prépondérant dans le mouvement destiné à obtenir l'indépendance de son pays. Chef du parti nationaliste lithuanien, il devint premier président du conseil d'Etat à Wilno, puis président de la république en 1920, réélu successivement en 1931 et en 1938. Le président s'était réfugié aux États-Unis en compagnie de sa femme, le 10 mars 1941.

Deux aviateurs tués

Drumheller, Alberta, 10 (C.P.) — Deux jeunes aviateurs dont on ne révèle pas les noms, ont perdu la vie, samedi, à quelques milles au nord de Drumheller, lorsque leur avion, après avoir frappé des fils électriques au-dessus de la rivière Red Deer, s'est écrasé et a pris feu.

Victime d'un train

Après être tombé dans un banc de neige, sur la voie ferrée, samedi soir, M. Albert Giroux, 35 ans, de Delson, comté de Laprairie, a été écrasé à mort par un train du Pacifique Canadien en route pour Boston. Quand on arrêta le train à St-Jean, on trouva le cadavre broyé de malheurs. Il y aura enquête du coroner, à Montréal, aujourd'hui, sur cet accident.

35 adolescents arrêtés

Au cours d'une descente opérée dans la nuit de samedi à dimanche, 10 détectives municipaux et 20 militaires du Corps canadien de la réserve ont arrêté dans le restaurant Pop's Music Box, 1471 Metcalfe, près Burnside, 35 adolescents et adolescentes qui devront répondre, aujourd'hui, devant M. le juge Nicholson, de la Cour des jeunes délinquants, à l'accusation d'avoir fréquenté des restaurants et cabarets de nuit.

Tuë par son cheval

M. le coroner Lachapelle, de Miramichi, a rendu, en fin de semaine, un verdict de mort accidentelle, dans le cas de M. James Murray, 50 ans, cultivateur de la Conception, comté de Labelle, qui a succombé à une fracture du crâne résultant d'une ruade de cheval. L'accident s'est produit sur la ferme de la victime.

Arrêtés pour enlèvement

New-York, 10 (C.P.) — Sur les indications d'un employé de boutique de bric-à-brac, la police américaine a arrêté dans un cinéma du Manhattan, deux hommes de Norfolk, Virginie, qui se sont avoués coupables d'avoir enlevé, y a quelques temps, deux personnes de Washington et un chauffeur de taxi de Brooklyn, ayant menacé de mort les deux premières personnes et ayant dévalisé la troisième. Les hommes arrêtés sont John R. King, 23 ans, et David Keith, 24 ans.

Les deux jeunes gens ont attribué leur acte à l'absorption de rhum espagnol contenant une proportion de 180 pour cent d'alcool. Tous deux subirent tout d'abord un procès à Brooklyn, sous l'accusation d'avoir porté illégalement des armes à feu, de s'être livrés à des assauts et au vol.

Un grand nom, mais...

Un jeune homme de 19 ans portant un grand nom — nul autre que celui de Jacques Cartier — domicilié au no 4268, chemin St-Michel, St-Jacques, a été arrêté hier, par la police de la ville de Québec, pour avoir volé un sac de farine.

En plus de bruits insolites et de crisements continus, d'autres événements désagréables se succèdent continuellement, déclara à la police M. Hilchie.

Les tables se renversent d'elles-mêmes, la lessiveuse et les chaises se promènent de long en large sur le plancher, un bol de soupe se promène dans l'air, les réveille-matin et autres objets sont précipités au sol.

"Le pire, assure Mme Hilchie, c'est que par deux fois l'esprit malin lui saisis le pied et arracha le talon de sa chaussure à son mari. La seconde fois, elle tomba dans l'escalier et eut la cheville brisée, en plus d'être blessée à la tête et à l'épaule.

Vois résolus par la police d'Outremont
La police d'Outremont a résolu, après avoir ingénieusement retracé le propriétaire d'une cravate volée, une série de vols commis récemment dans l'île de Montréal. Un suspect a été arrêté, en marge de cette affaire, et incarcéré dans les cellules de Westmount. Il s'agit d'un garçon de table, Jules Dagenais, 1535, ouest, Sherbrooke, appartenant à une famille non cul-pabilité devant M. le juge Archambault, aux accusations d'avoir volé pour près de \$800 en fourrages et vêtements à la demeure de M. le juge Gustave Marin, 642, avenue

Rockland, pour \$1,000 de bijoux et de liquors à la demeure de M. Georges Givari, 53, avenue Nelson, et pour \$1,200 de valeurs diverses à la résidence de M. Paul G. Stanley, 559, avenue Lansdowne. Dagenais a été découvert par la police le soir du Jour de l'An, alors qu'il sortait d'un étroit passage à l'arrière du no 712, avenue Rockland, non loin de la résidence de M. le juge Marin. La cravate que portait à ce moment Dagenais portait un numéro d'une buanderie chinoise et l'on a trouvé sur lui des billets de buanderie. On a tenté vainement de retracer la buanderie à l'aide de ces billets. Par contre, la police d'Outremont a été plus chanceuse avec la cravate de Dagenais que l'on a retracée jusqu'à une buanderie chinoise de la rue Sherbrooke ouest, et qui a été identifiée comme une cravate appartenant à M. Paul Stanley, 559, avenue Lansdowne, l'une des trois personnes victimes des vols mentionnés ci-dessus.

M. le juge Archambault a refusé tout cautionnement à Dagenais.

Une locomotive allume un incendie

Toronto, 10 (C.P.) — On attribue aux étincelles échappées d'une locomotive en marche un incendie qui a causé pour environ \$5,000 de dommages, samedi soir, en déformant le pont du Canadian National à la rue Keating, à Toronto, la cale-sèche de la ville, un obstacle, des fils et poteaux de lignes téléphoniques et électriques.

Temple endommagé par le feu

Ottawa, 10 (C.P.) — Un incendie a causé de grands dommages, hier, au temple anglican Holy Trinity, à North-Gower, non loin d'Ottawa, hier. Il a fallu trois heures pour maîtriser cet incendie qu'on attribue à une fournaise défectueuse.

L'immigration

Ottawa, 10. — Au cours d'une conférence prononcée à midi devant le club Rotary au Château Laurier, M. J.-S. Cowan, directeur du service de la colonisation et de l'agriculture du Canadian National, a recommandé que le Canada adopte une politique d'immigration d'après-guerre qui permettrait d'admettre au pays un nombre limité d'immigrants des vieux pays.

M. McGowan a déclaré que cette opinion est tout à fait personnelle et qu'il n'est pas en mesure d'adopter une politique d'immigration positive. Il nous faut reconnaître que des immigrants constituent pour le pays un actif et non pas une obligation. Je suis convaincu que si notre population actuelle était doublée, nous aurions un plus haut standard de vie, un abaissement du coût de la vie et des marchés plus étendus pour nos produits.

Plus loin, M. McGowan insiste sur le besoin de publicité. "Nous devons, dit-il, annoncer davantage notre pays dans l'après-guerre. Il nous faut faire mieux connaître le Canada à la Grande-Bretagne, aux États-Unis et aux autres pays. L'étranger ne sait pas encore bien ce que nous avons. Nous devons annoncer non seulement nos attraits touristiques mais aussi nos ressources naturelles et nos avantages sur le capital étranger. Il nous faut aussi annoncer les produits de nos fermes et de nos usines. Cette campagne de publicité devra être intense et fondée sur une action commune, mais elle nous amènera les immigrants et le développement dont nous avons besoin".

Quant aux types d'immigrants dont le Canada a besoin dans l'après-guerre, M. McGowan est d'avis qu'il ne devrait pas être limité à l'agriculture. "En tout temps, nos villes devraient recevoir des apports extérieurs, particulièrement des parents et des amis de gens déjà établis et les seules restrictions imposées devraient l'être pour des raisons de santé ou d'ignorance.

M. McGowan ajouta cependant qu'il n'était pas en faveur de la politique de la porte ouverte. "Il faut toujours faire un choix, dit-il, mais cela ne signifie pas une politique plus libérale.

Parlant de la valeur de l'immigration, M. McGowan cite un écrivain qui a dit qu'aux États-Unis, dix États qui ont reçu la plus forte proportion d'immigrants ont le double de revenus par tête d'habitant des dix États qui en ont reçu le moins.

Feu Mme J.-O. Rochon

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Rochon, femme du Dr J.-O. Rochon, de Tilbury, Ont., décédée à l'âge de 70 ans, à l'hôpital Métropolitain, de Windsor, Ont.

Mme Rochon, née Perrin (Claire), laisse, outre son mari, deux fils: le Dr René Rochon, de l'Université de Detroit, M. Gérard Rochon, pharmacien à Tecumseh, Ont., ainsi qu'une fille, Mlle Pauline, de Tilbury.

Les funérailles auront lieu mardi, à Tilbury.

Nos respectueuses condoléances à M. le Dr Rochon et aux siens.

Communiste tué

Stockholm, 10 (A.P.) — Le chef communiste danois, Victor Larsen, est tombé dans une embuscade que lui avaient tendue les Allemands à Copenhague et il a été tué par des soldats allemands. Larsen aurait rencontré un soldat allemand qui lui aurait exprimé le désir de désertir en Suède et il aurait convenu de lui fournir des vêtements civils. C'est au rendez-vous que Larsen a été abattu et que l'un de ses compagnons a été grièvement blessé. Un lieutenant allemand a également été tué au cours de la fusillade.

On rapporte que depuis le mois de septembre les patriotes danois auraient exécuté 15 de leurs compatriotes qui agissaient comme informateurs à la solde des Allemands.

Le cours Frégault jeudi matin

Le cours de méthodologie historique de M. Guy Frégault reprendra jeudi matin, à 9 heures, à l'Université de Montréal, boulevard Mont-Royal.

FILMS

JOUR NUIT

en 12 heures

EN TOUTE SAISON VOS FILMS SONT DÉVELOPPÉS & IMPRIMÉS EN DEUX HEURES - APPELEZ LA PHARMACIE MONTREAL

LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DÉTAIL AU MONDE

HA.7251

Assemblées, conférences, etc

Lundi, 10 janvier

Institut Pie XI, à l'Institution des Sœurs-Muettes, 2725, rue St-Denis: cours de dogme à 4 h. 45; cours de morale à 5 h. 30; cours sur le Corps Mystique à 7 h. 45; cours de morale à 8 h. 30.

People's Forum, 8 h. 15 p.m. au Montréal High School Auditorium, rue Université, M. Harry Ozeret, éducateur. Sujet: The fight in our minds.

Société St-Jean-Baptiste, au Monument National, 1182, St-Laurent, cours d'académie par M. José Delacour, salle 31 à 7 h. 45 p.m.

Saint-Vincent-Perrier: assemblée mensuelle à 8 h. 30 au sous-sol de l'église, 8150, rue Duroie. Il y aura réception avec vin, liquors, caviar, etc. à l'occasion du jour de l'an. Les membres sont cordialement invités.

Éléonore-Parent: réunion à 8 h. 15 au sous-sol de l'église Sainte-Océlie. Sujet: La Récolte: séance du mois à 8 h. 15 à la salle paroissiale.

Notre-Dame du Perpétuel-Secours: assemblée ordinaire à 8 h. 15 à 6050, boulevard Monk. Sujet: Les fêtes de Noël.

Saint-Germain: réunion mensuelle à 8 h. 15 au sous-sol de l'église à 1611, rue Saint-Clement.

Maison-Neuve: séance à 8 h. 15 au sous-sol du presbytère, entrée rue Adam.

Préfontaine: assemblée à 8 h. 15 à la salle de la sacristie de l'église Sainte-Jeanne-d'Arc.

Saint-Jean-Baptiste de la Salle: réunion à 8 h. 15 à la salle Saint-René, 2615, boulevard Pie IX.

Francis-Xavier-Garnier: séance mensuelle à 8 h. 15 à l'école Jean, à l'angle des rues Drolet et Villary.

Mardi, 11 janvier

Institut Pie XI, à l'Un. de Montréal, 2900 boul. Mont-Royal, cours d'action catholique, à 4 h. 45; cours d'histoire de l'Église, à 5 h. 30.

Société St-Jean-Baptiste, réunion du Conseil général, au Monument National, 1182, rue St-Laurent, à 8 h. p.m.

Mercredi, 12 janvier

Société St-Jean-Baptiste, au Monument National, 1182 St-Laurent, cours d'académie, par M. José Delacour, salle 31, à 7 h. 30 p.m.

Cours de diction française, par M. Jules Massé, salle 15, à 7 h. 30 p.m.

Cours d'alimentation rationnelle, par Mlle Rachel Beaudoin, 2615, boulevard Pie IX. Les aliments et nos besoins de chaleur et d'énergie: au salon de la société, à 7 h. 45 et à 9 h.

Société St-Jean-Baptiste, réunion des sections suivantes:

Club Saint-Laurent-Kiwias, déjeuner-causette, hôtel Ritz-Carlton à midi et demi; M. P. Philpott, du Comité de la libération nationale, à Ottawa. Sujet: "Ce que j'ai vu en Afrique du Nord".

Société St-Jean-Baptiste, au Monument National, cours de coopération pour les dévies de l'ère nouvelle, par M. François-Albert Angers. Sujet: "La philosophie de la coopération".

La Société généalogique canadienne-française, réunion à 8 h. 15, à la salle St-François, 2600, ouest, Dorchester. Communications: des fêtes de famille et celle de Bellemare, par le Père Béard. Signification des noms patronymiques de nos 160 premiers membres, par M. Casimir Hébert.

JEUDI LE 13 JANVIER

à 3 heures de l'après-midi

Les cérémonies hebdomadaires en l'honneur des FONDATEURS DE L'ÉGLISE CANADIENNE

reprennent désormais le jeudi, à 3 heures, et non le vendredi dans la chapelle de NOTRE-DAME DE BONSECOURS

rue Saint-Paul, vis-à-vis la rue Saint-Denis

● Notre prière obtiendra les miracles nécessaires à leur glorification. ● Notre prière obtiendra les grâces dont nous avons besoin pour nous et pour tous ceux qui nous sont chers.

SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

Les patrons doivent faire connaître le nombre de personnes à leur emploi

LES bureaux de Placement et du Service sélectif ont fait parvenir la formule DLR-2A à tous les patrons — dans l'industrie et le commerce. Ces formulaires doivent être complétés et renvoyés au bureau local au plus tard le 13 janvier 1944.

L'on exhorte tous les patrons à faire des rapports complets et exacts, car la répartition de la main-d'œuvre au Canada se fera dans une large mesure d'après les renseignements qui y seront données.

Si, par hasard, vous n'en auriez pas reçus, veuillez demander, au plus proche bureau de Placement et du Service sélectif, ces formulaires qui donnent toutes les instructions sur la façon de s'en servir.

Les règlements du Service sélectif national touchant les emplois civils exigent que ces formulaires soient remplis.

Ceux qui emploient de la main-d'œuvre agricole ou domestique, de même que les ministères gouvernementaux, en ce qui concerne leur personnel ordinaire, ne sont pas tenus de faire ces rapports.

L-44F HUMPHREY MITCHELL, Ministre du Travail A. MacNAMARA, Directeur du Service sélectif national

Décès du riche Vanderbilt

New-York, 10 (A.P.) — William Kissam Vanderbilt, fondateur et chef du parti du Commonwealth, a déclaré aujourd'hui, en commentant la seconde victoire électorale de son parti, qu'il pourrait s'assurer le succès dans toutes les circonscriptions agricoles de l'Angleterre, au nombre de 250.

Les derniers résultats indiquent que le lieutenant Hugh Lawson a remporté le comté de Slipton Yorkshire pour le parti, par un vote de 12,222 contre 12,001 à son adversaire conservateur, H. Riddiough.

Défaite d'un conservateur en Angleterre

Birmingham, 10 (C.P.) — Sir Richard Acland, fondateur et chef du parti du Commonwealth, a déclaré aujourd'hui, en commentant la seconde victoire électorale de son parti, qu'il pourrait s'assurer le succès dans toutes les circonscriptions agricoles de l'Angleterre, au nombre de 250.

Les derniers résultats indiquent que le lieutenant Hugh Lawson a remporté le comté de Slipton Yorkshire pour le parti, par un vote de 12,222 contre 12,001 à son adversaire conservateur, H. Riddiough.

Retenez le "Devoir" d'avance

chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

MONOTYPISTE sur clavier demandé. — Homme d'expérience; emploi permanent; références requises. S'adresser en personne ou par lettre No 1770 Service Sélectif National, 275 Notre-Dame ouest, Montréal.

OUI! MEUBLEZ VOTRE MAISON

CHEZ ALDUPONT

4020 ST. CATHERINE

JEUDI LE 13 JANVIER

à 3 heures de l'après-midi

Les cérémonies hebdomadaires en l'honneur des FONDATEURS DE L'ÉGLISE CANADIENNE

reprennent désormais le jeudi, à 3 heures, et non le vendredi dans la chapelle de NOTRE-DAME DE BONSECOURS

rue Saint-Paul, vis-à-vis la rue Saint-Denis

● Notre prière obtiendra les miracles nécessaires à leur glorification. ● Notre prière obtiendra les grâces dont nous avons besoin pour nous et pour tous ceux qui nous sont chers.

SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

Les patrons doivent faire connaître le nombre de personnes à leur emploi

LES bureaux de Placement et du Service sélectif ont fait parvenir la formule DLR-2A à tous les patrons — dans l'industrie et le commerce. Ces formulaires doivent être complétés et renvoyés au bureau local au plus tard le 13 janvier 1944.

L'on exhorte tous les patrons à faire des rapports complets et exacts, car la répartition de la main-d'œuvre au Canada se fera dans une large mesure d'après les renseignements qui y seront données.

Si, par hasard, vous n'en auriez pas reçus, veuillez demander, au plus proche bureau de Placement et du Service sélectif, ces formulaires qui donnent toutes les instructions sur la façon de s'en servir.

Les règlements du Service sélectif national touchant les emplois civils exigent que ces formulaires soient remplis.

Ceux qui emploient de la main-d'œuvre agricole ou domestique, de même que les ministères gouvernementaux, en ce qui concerne leur personnel ordinaire, ne sont pas tenus de faire ces rapports.

L-44F HUMPHREY MITCHELL, Ministre du Travail A. MacNAMARA, Directeur du Service sélectif national

La grève municipale

Les négociations continuent à Québec — Augmentation globale de 20% sur la liste de paie de 1939

La grève des fonctionnaires municipaux n'est pas encore réglée, mais on espère recevoir de bonnes nouvelles de Québec d'un moment à l'autre. Le piquetage continue avec régularité, les grévistes ont l'air plus résolu que jamais.

M. le maire Raynault a fait connaître ce matin la nature de l'offre qu'il a soumise aux grévistes vendredi, à son retour de Québec. Il leur a dit que s'ils reprenaient le travail, ils pouvaient compter obtenir, à l'arbitrage, une augmentation globale de 2% sur la liste des salaires de 1939. Ces augmentations seraient réparties selon les mérites dans chaque cas, c'est-à-dire que les uns obtiendraient plus de 20%, d'autres moins.

Les grévistes ont demandé un engagement par écrit émanant de l'autorité compétente, et c'est après ces entretiens qu'on a décidé d'envoyer une délégation à Québec, où les entretiens commencés hier entre les délégués et le cabinet provincial se poursuivent aujourd'hui. La réunion d'hier, commencée à 3 heures de l'après-midi s'est terminée à 8 heures.

QUÉBEC, 10. (D.N.C.) — Le cabinet provincial a reçu à 11 h. 20 cet après-midi, pour la deuxième journée consécutive, les représentants des fonctionnaires municipaux de la cité de Montréal et de la Commission Municipale. La réunion avait été convoquée pour 10 h. 30. Apparemment, elle fut retardée par une réunion de la Commission Municipale. D'après les renseignements que nous avons obtenus, plusieurs propositions ont été faites, au cours de la séance de cinq heures tenue hier après-midi, dans la salle du Conseil des ministres. Le cabinet avait accepté de rencontrer hier après-midi les parties intéressées pour étudier les moyens de mettre fin à la grève. Après l'ajournement de la réunion d'hier, les représentants des grévistes et ceux de la Commission Municipale ont tenu d'importants caucus.

De part et d'autre on espère toujours que le conflit se réglera aujourd'hui même. Rappelons que la grève dure depuis vingt jours, exactement. Elle entrera demain dans sa quatrième semaine. Inutile de dire que pour un grand nombre des 2,000 grévistes, le temps des fêtes n'a pas été aussi gai que d'habitude. Quant à la cité de Montréal, la grève des fonctionnaires municipaux a causé des ennuis considérables.

Rien n'indique, cependant, que les grévistes soient disposés à abandonner la partie. Ceux que nous avons rencontrés ce matin nous ont déclaré qu'ils sont capables de faire face à la situation et que le moral de tous leurs membres est excellent.

MM. Gérard Tremblay et O'Connell Maher, sous-ministre du Travail, assistaient à la réunion de ce matin. M. Adéard Gagnon présidait. MM. Edgar Rochette, ministre du Travail, et Oscar Drouin, ministre des Affaires Municipales, étaient au nombre des ministres présents.

L'Inde ne croit pas à la sincérité britannique

York, Angleterre, 10 (C.P.) — M. L.-S. Amery, secrétaire d'Etat pour l'Inde, a déclaré hier soir dans un discours que l'une des principales raisons pour lesquelles l'Inde a refusé l'offre britannique de lui accorder le statut de dominion après la guerre, c'est que ce pays est convaincu que cette offre n'est que le résultat de la faiblesse anglaise. Les Hindous pensent que les Anglais retireront cette offre dès qu'ils se sentiront assez forts pour le faire. "Il ne peut y avoir, a dit M. Amery, une plus grande incompréhension de toute notre attitude et de nos intentions. Nous avons fait cette offre, la plus généreuse jamais faite par une nation, non par crainte de perdre le fier héritage de nos succès passés, mais parce que nous croyons que la liberté est le principe qui anime le Commonwealth des nations britanniques et qu'elle est la fin à laquelle nous voulons atteindre le gouvernement dans chaque partie de l'Empire".

Projet d'aide aux vétérans

Washington, 10 (A.P.) — Des politiciens de deux groupes politiques, tant du sénat que de la Chambre, ont présenté un programme d'aide financière pour les soldats, programme appuyé par la Légion américaine. Il comporte une paie de démobilitation de \$300 pour ceux qui ont servi 18 mois, de \$400 pour service de 12 à 18 mois; \$200 pour service de 6 à 12 mois; \$300 pour service de trois à 6 mois, et \$100 pour les autres. Une compensation de chômage double de ce que les vétérans auraient reçu pour travail civil pendant la période de leur service militaire; subsides éducationnels de \$50 par mois pour les vétérans célibataires et \$75 pour les soldats mariés, plus les dépenses d'éducation dans les collèges et universités jusqu'à une limite de quatre ans. Paiement de subsides fédéraux aux Etats qui prêteront aux vétérans pour la construction de logis, à bas taux d'intérêts, etc.

Sir John Slessor

Londres, 10 (C. P.). — Le ministre de l'Aviation a annoncé samedi la nomination du maréchal de l'air sir John Slessor, commandant en chef du commandement côtier de la Royal Air Force depuis novembre 1942, comme adjoint du lieutenant-général Sir C. Eaker, qui commande toutes les forces aériennes alliées en Méditerranée. Le maréchal de l'air Slessor aura le commandement de toutes les unités de la Royal Air Force en Méditerranée. Le maréchal en chef de l'air L. Sholto Douglas, qui servait dans le Proche-Orient, lui succède à la direction du commandement côtier de la Royal Air Force.

Policiers et pompiers réclament à Sherbrooke

Sherbrooke, 10 (C.P.) — Le conseil municipal de Sherbrooke s'est réuni en comité plénier, ce soir, pour étudier les réclamations des membres des départements de la police et des incendies de cette ville pour obtenir des augmentations de salaires.

Les membres de ces départements, au nombre de 78, appartenant à un syndicat indépendant et leur aviser légal a soumis au conseil municipal un projet de contrat collectif prévoyant des hausses de salaires. On n'a pas révélé la nouvelle échelle de traitement réclamée.

Les professionnels et la grève

Communiqué du comité de grève des fonctionnaires

Le cas des gardes-malades

Le comité des fonctionnaires municipaux grévistes nous fait tenir le communiqué suivant:

"Notre petite note de l'autre jour, relative aux gens de profession libérale, qui participent à la grève actuelle des fonctionnaires municipaux nous a valu trois communications d'associations professionnelles: médecins, dentistes et infirmières. On protestait hautement que tous les membres de ces associations, contrairement à notre déclaration, étaient restés au travail. Cette affirmation ne cadre pas avec les faits. Les grévistes savent que leurs camarades professionnels, à l'exception des directeurs de Services et de quelques rares hauts fonctionnaires, ont tous fait la grève, sans jamais avoir manqué à la parole donnée au cours des divers votes pris en "assemblée générale". On sait, en effet, que lors de la dernière réunion plénière des fonctionnaires municipaux, tenue dans la salle des pas perdus de l'hôtel de ville, pour décider si la grève devait cesser ou se continuer, l'entente intervenue alors était que les votants s'en retournent à la volonté générale. Quiconque déposait son vote était donc tenu de rester en grève puisque la majorité l'avait décidé.

"Lors de sa visite de la veille du Jour de l'An, à la salle des grévistes, de la Place Jacques-Cartier, le directeur des services, M. Honoré Parent, déclara hautement qu'il s'était toujours considéré et se considérait encore comme le fonctionnaire de la ville, et qu'il ne pouvait, en certains milieux, de lever le nez sur les camarades qui détiennent parfois des postes de commandement, qui n'ont pas de parchemins universitaires à exhiber.

"Quiconque reçoit un traitement, et c'est le cas de tous fonctionnaires de l'hôtel de ville, n'a pas le droit de se mettre dans une caste particulière, de vouloir échapper à la discipline commune. Notons toutefois que les fonctionnaires professionnels, sauf quelques rares exceptions, ont fait leur devoir dans cette grève. Ils comprennent que la lutte menée depuis trois semaines, visant à relever également leurs traitements, n'est pas une lutte pour le profit, mais une lutte pour la dignité. Ils ont été très peu nombreux à se laisser aller à des actes de violence, pendant que d'autres s'engageaient pour obtenir des conditions de travail et une meilleure rémunération, dont tous bénéficieront lors du règlement de la grève, les actifs comme les tireurs au flanc.

De son côté des infirmières du service municipal de santé nous font tenir la déclaration suivante:

"L'Association des infirmières diplômées, Enregistrées de la Province de Québec, adresse ces jours derniers un communiqué aux journaux qui se lit comme suit: "Que les gardes-malades faisant partie d'un corps professionnel, ne prennent pas part à la grève des fonctionnaires municipaux. Cette attitude de revendication étant incompatible avec leur éthique professionnelle".

"L'Association, désireuse de venir en aide à toutes les infirmières, en tout temps à assister les infirmières du Service de l'hygiène municipale, ainsi que tout autre groupe similaire lorsqu'il s'agit de directives professionnelles.

"Que ce soit comme médecins, dentistes, avocats, ingénieurs, chimistes, infirmières, etc., nous n'en sommes pas moins des fonctionnaires municipaux, puisque nous sommes tous au service de la Cité de Montréal.

"L'éthique professionnelle ne doit-elle pas avant tout, nous assurer le bien-être et la sécurité de soi-même, ce qui veut dire rémunération convenable, garantissant notre avenir?"

"L'infirmité de l'hygiène publique accompli un travail pénible, épuisant et souvent dévalorisant, ce qui nécessiterait des vacances plus longues, une assurance de sécurité en temps de maladie, de même qu'en temps de vieillesse.

"Les salaires des infirmières du service de Santé sont inférieurs à tous les autres. Les impôts et les nécessités de la vie courante étant augmentés, ces salaires ne permettent plus de faire face à nos doubles obligations familiales et sociales.

"On compte actuellement à ce service, trois infirmières, qui, ayant plus de 20 ans de service, réussissent à obtenir l'an dernier \$1,500. L'augmentation qui n'avait pas été faite depuis plusieurs années. Et les quelques autres 130 infirmières ayant 8, 10, 15 et 18 ans de service sont au salaire variant de \$1020 à 1,380. Les augmentations statutaires n'ayant jamais été observées. Que faire d'un état de chose si lamentable!"

"Ne sommes-nous pas en droit de nous rebeller devant de telles injustices?"

"Professionnelles ou non, toutes nous avons droit au bon traitement du service qui nous emploie."

Incendie dans un chantier maritime

Richmond, Californie, 10 (A.P.) — Au moins cinq hommes, absolument méconnaissables ont été tués et sept ont été blessés dans un incendie qui a détruit aujourd'hui un dortoir d'ouvriers dans un chantier maritime. Le feu a été découvert par un gardien qui a tiré un coup de revolver pour réveiller les occupants. Les dommages de l'incendie sont évalués à \$25,000.

Les Dafoe sont de la descendance flamande Deffaux

Winnipeg, 10 (C.P.) — M. J. W. Dafoe, président et rédacteur en chef de la Winnipeg Free Press, décédé ici hier, était connu dans le monde des journaux, mais il avait un cousin très connu lui aussi à travers le monde: le docteur Allan Dafoe, qui s'occupa de la santé des quintuplets Dionne pendant leurs premières années.

Les Dafoe descendent d'une famille flamande venue s'établir dans l'Etat de New-York au milieu du XVIIe siècle. Le nom flamand était Deffaux, mais il subit des transformations en Amérique. Certains membres de la famille ne voulant pas accepter les résultats de la guerre de l'indépendance, passèrent au Canada en 1784 pour demeurer sous le drapeau britannique. L'un des immigrants qui avaient adopté le nom anglicisé de Dafoe appartenait à un contingent de loyalistes qui obtinrent des terres à l'est du lac Ontario.

En 1860, Calvin Dafoe, petit-fils du loyaliste, et sa jeune femme anglaise s'établirent sur l'Outaouais. John W. Dafoe, leur aîné, naquit dans une cabane de bois rond près de Combermere, à peu de distance d'Ottawa, en 1866.

Chez les éleveurs

Québec, 10 (D.N.C.) — La Société générale des éleveurs de la province de Québec, qui groupe douze sociétés d'éleveurs d'animaux domestiques, organise sa semaine d'assemblées annuelles, à l'hôtel Mont-Royal, à Montréal, du 6 au 11 mars prochain.

Cette année, six sociétés tiendront leur assemblée annuelle: les éleveurs de Holsteins, les 6 et 7 mars (réunions au Queen's); les éleveurs de Percherons, d'Ayrshires, de Suisses-Brunes et de bovins de boucherie, le 9 avril, congrès de la Société générale des éleveurs, le 10.

Pénurie de caisses de bois pour les oeufs

Ottawa, 10 (C.P.) — Le "ministère de l'Agriculture annonce qu'une pénurie de caisses de bois à oeufs menace d'enrayer l'envoi des oeufs vers les marchés domestiques et vers les établissements où l'on prépare la poudre d'oeufs à destination du Royaume-Uni.

Cette pénurie proviendrait de la négligence des revendeurs à retourner les caisses aux grossistes, à l'incurie de la manutention, au manque de bois et à d'autres causes. Le gouvernement demande de renvoyer les caisses à qui de droit et de les manier avec soin.

Le message de Roosevelt

Washington, 10 (A. P.). — Le président Roosevelt, sur l'avis de son médecin, enverra son message annuel au Congrès demain plutôt qu'il ne le présentera en personne; mais il en prononcera à la radio une version abrégée demain soir, de 9 h. 30 à 10 h. Demain à midi, on portera au Congrès le message qui sera lu par des greffiers.

Les estimés budgétaires annuels pour l'année fiscale se terminant le 30 juin 1945 seront soumis au Congrès jeudi midi.

Sir Henry Maitland

Londres, 10 (C.P.) — Le général sir Henry Maitland Wilson est en fonction depuis samedi comme commandant en chef des forces alliées en Méditerranée. Il aura comme chef d'état-major le lieutenant-général James A. H. Gammell, qui commandait le district militaire de l'Est en Grande-Bretagne. Le chef d'état-major du général Dwight D. Eisenhower, généralissime des forces alliées en Grande-Bretagne, sera le major-général Walter Bedell Smith de l'armée des Etats-Unis.

Politique et armée

Washington, 10 (A. P.). — Le président Roosevelt a donné aujourd'hui des instructions aux secrétaires de la guerre et de la marine pour que les membres du Congrès ne servent pas dans les parties actives des services armés. Il a déclaré que le procureur général Biddle l'a informé que la constitution interdit le service simultané dans l'armée active et au Congrès.

Contre les éléments

Athens, Ge, 10 (A. P.). — Les futurs aviateurs navals, qui seront formés d'atterrir dans le jungle, pourront survivre à cause d'une modification récente au programme de l'école d'entraînement préliminaire ici.

Il s'agit d'une série de leçons sur l'art de conserver sa vie résultant de l'expérience d'autres aviateurs qui ont vaincu les éléments. Par exemple, il y a le cas du lieutenant Kenneth Duval, pilote originaire de Laverne, Okla., qui a vécu 7 jours sur un radeau: il a recueilli des poissons et a extrait de l'eau de leur chair; plus tard, il a utilisé sa tasse de cantine comme un réflecteur pour signaler sa présence à un navire ami.

Les cadets apprennent à identifier les plantes comestibles, comment se procurer de l'eau potable en l'extrait de la boue avec un filtre d'herbe. On leur apprend à faire des lignes de pêche avec des végétaux, des hameçons avec des épines à faire des radeaux.

Le rôle des Canadiens dans la capture d'Ortona

(par Maurice Desjardins)

Avec les Canadiens en Italie, le 10 janvier (C.P., par câble) — (Dépêche retardée) — Les membres d'une unité blindée canadienne-française ont prouvé leur valeur pendant les sept jours du combat de rues dans Ortona. Ils sont fiers du rôle important qu'ils ont joué dans la prise de ce port stratégique de l'Adriatique et sont prêts à se lancer à l'assaut d'objectifs plus importants comme Pescara.

Ils n'étaient pas au volant de leurs lourdes machines de guerre Sherman lorsque je les rencontrai dans les ruines d'Ortona. Ils avaient bonne mine pourtant sous leur beret noir et ne semblaient pas trop regretter d'avoir passé la Noël et le Jour de l'An à chasser les Allemands de maison en maison dans Ortona.

Le sergent René Charette, de Verdun, qui célébrait son anniversaire de naissance, dit que c'était pour lui qu'on tirait du canon. Ses camarades, les sergents Roger Huard, de Montréal, et Hector Bilodeau, de Verdun, disaient en contemplant la ville en ruines: C'est nous qui avons fait ça.

L'escadron canadien - français, commandé par le capitaine Frank Johnson, des Trois-Rivières, n'a pas perdu un seul tank au cours de l'engagement d'Ortona. Plusieurs lourds véhicules ont été endommagés par des mines explosives mais les chenilles étaient immédiatement réparées sous la mitraille par une équipe de techniciens dirigée par le sergent Léo-Paul Perreault, de Montréal.

Plusieurs fois des membres de l'escadron braveront le feu de l'ennemi pour aller attacher une chaîne à remorque à un tank avarié, pour le tirer derrière les lignes.

Les Allemands étaient munis de canons antitanks et d'une arme redoutable appelée "ruche à diable". Le sergent me montre l'un de ces joujoux, une espèce de bombe triangulaire munie de trois aimants, qui peut percer en éclatant une plaque d'acier blindé de sept pouces.

Puis le sergent me conduisit à un verger où d'autres troupiers en salopettes faisaient subir à leurs gros tanks une toilette complète.

Le troupier Roger Poirier, des Trois-Rivières, était en train de revêtir son tank d'une nouvelle couche de peinture italienne trouvée dans une cave d'Ortona.

"Ce fut un combat intéressant, dit le caporal Lucien Brunet, de Montréal. Nous avions la satisfaction de voir toutes les balles de nos mitrailleuses ricocher sur quelque objet et chaque mur de plâtre s'abattre sous nos obus de 75 mm."

C'est le même Brunet qui, un jour, se chargea d'ensevelir le cadavre d'un soldat allemand laissé au par des Italiens qui s'étaient emparés de ses vêtements.

Il ne faut pas oublier non plus le chien du sergent Huard. Ce petit Saint-Bernard fut de toutes les batailles. Il se tenait très sagement à l'intérieur du tank mais il était très joyeux lorsqu'en le laissait sortir.

"Nous avons passé des moments tragiques, dit le caporal Liguori Desrivières, de Sainte-Hélène, comté de Dorchester. Il nous est arrivé d'avoir passé une nuit dans un tank sur la place principale d'Ortona. Les Allemands étaient de l'autre côté de la place et toute la nuit nous ont lancé des grenades."

Parmi les autres Canadiens français de l'unité se trouvent le caporal Paul Lachance, de Pointe-Saint-Charles, à Montréal, le caporal suppléant Pierre Carrière, de Montréal.

D'autres membres de l'unité, sans avoir pris part directement au combat, ont passé une semaine quelque peu mouvementée. Par exemple, le capitaine Jean-Louis Dubreuil, de Montréal, l'adjutant de l'unité; le sergent-major régimentaire Frist Prévoist, de l'Abord-à-Plouffe; le sergent-major d'escadron Omer Lorranger, du Cap de la Madeleine; le mécanicien Jean Lavigne, de Verdun, qui ont subi le feu de l'artillerie allemande pendant plusieurs jours.

Il avait calmement et sagement dirigé le feu de ses deux mortiers, sous une pluie de mitraille, pour réduire au silence un nid de mitrailleuses et mortiers ennemis.

En plein jour, l'ennemi était bien visible sur le versant opposé d'une colline entre deux collines à environ 500 verges. Juteau vit distinctement cinq obus éclater directement sur sa cible, sans compter une vingtaine de projectiles qui poindèrent les abords du nid de mitrailleuses.

Les fantassins canadiens qui prirent la colline quelques heures plus tard confirmèrent la précision du tir et ajoutèrent que les mortiers des Canadiens français avaient également fait taire une batterie de mortiers allemands qui avaient d'abord tenté de riposter.

Ils comptèrent quatre morts autour des mitrailleuses et sept autres des mortiers.

Ce n'est là qu'un incident de la glorieuse poussée du Royal 22e au cours de la campagne d'Italie.

Parmi les compagnons de Juteau qui prirent part au fait d'armes, mentionnons le caporal Paul Ouellette, de Bromptonville, le caporal suppléant Raymond Lepage, de Lachine, les soldats Pierre Senneville, de Montréal, Paul Lambert, de Louisville, Léo Guay, de Lévis, Antoine Beaudin, de Gaspé-Sud, G. Bourgeois, de Trenton, et A. Carbone, de Montréal.

Délégation de Drummondville chez M. Bouchard

Route d'embranchement de la voie Sir-Wilfrid-Laurier à celle de l'Avenir-Richmond-Sherbrooke

Comme disent nombre de voyageurs aux douaniers, les ministres Bouchard et Groux ont dit ce matin aux journalistes:

— Rien à déclarer.

Le ministre de la Voirie et le ministre de la Santé ont cependant reçu chacun plusieurs délégations.

L'une d'elles venait de Drummondville et a exposé au ministre de la Voirie les raisons qu'elle a de proposer un embranchement de quelques milles reliant la voie Sir-Wilfrid-Laurier à la route l'Avenir-Richmond-Sherbrooke. Déjà la voie Sir-Wilfrid-Laurier est reliée à la ville même de Drummondville par Saint-Félix de Grantham. Mais de la ville de Drummondville à l'Avenir, on a déjà proposé une route, tandis que la délégation en propose une autre qu'elle estime plus directe et moins coûteuse. Elle se trouverait à relier les municipalités suivantes: ville Saint-Joseph, Saint-Simon, Saint-Philippe, Saint-Nicéphore, Wickham, l'Avenir, Richmond, etc.

Au nombre des délégués, on remarquait: M. J.-Esdras Dumaine, maire de Saint-Simon; Robert Bernard, schévin de Drummondville, J.-G. Lampron, schévin de Ville Saint-Joseph, O. Bessette, ingénieur de la ville de Drummondville, J.-A. Laferté, président de la Chambre de commerce de Drummondville.

Représentant yougoslave

Le Caire, Egypte, 10 (A.P.) — Mihajlo Kerek, un Slovène qui a dirigé le bureau d'information du gouvernement yougoslave en exil, a été nommé représentant du roi Pierre à la Commission méditerranéenne interalliée. Il a été nommé dans le cabinet de Milan Stoyadinovic en 1938 et dans celui de Dragisa Ovetkovic, qui a été renversé en mars 1939, avant l'invasion allemande de la Yougoslavie. La Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la Russie soviétique, la France et la Yougoslavie sont maintenant représentés à cette Commission. Il reste à nommer un représentant de la Grèce.

Immeuble ravagé à Québec

Québec, 10 (C. P.). — Un incendie d'origine inconnue a ravagé de bonne heure, aujourd'hui, un immeuble de quatre étages, situé rue St-Louis, à la haute-ville. Les dommages sont considérables mais il n'y eut personne de blessé. L'immeuble, propriété de M. A. Cloutier, de Québec, contient un restaurant et des chambres.

D'autres immeubles, de bois eux-mêmes, ont été sérieusement endommagés par le feu à Québec, durant la fin de semaine. Ils sont situés rue Dollard et rue Boisseau, dans le quartier St-Sauveur.

Seconde division polonaise sur le front russe

Moscou, 10 (A. P.). — Une seconde division polonaise est rendue au front avec les Russes et le journal soviétique l'Etoile rouge écrit que cela aidera à repousser les Allemands à l'ouest et à établir une PoLOGNE libre et démocratique.

Trois autres unités étrangères servent actuellement avec les Russes, une yougoslave, une tchécoslovaque et l'escadron Normandie des aviateurs de la France libre.

Collision

M. le juge Duranleau, de la Cour supérieure, a condamné la Compagnie des Tramways de Montréal à payer \$570 à M. Réal Dulong. Le demandeur se trouvait dans un tramway le 21 décembre 1940, lorsque ce tramway vint en collision avec un autre au coin des rues Ste-Catherine et Saint-Denis. M. Dulong a été gravement blessé et a dû passer neuf jours à l'hôpital.

Epidémie de typhus à Kirkenes

Stockholm, 10 (A.P.) — Une grave épidémie de typhus à Kirkenes, principale base allemande dans l'extrême-nord, a obligé les Allemands à isoler la région pour empêcher la maladie de se répandre aux autres fronts. Kirkenes est une base de ravitaillement pour le front de Mourmansk.

Les Allemands eux-mêmes admettent une augmentation de cent pour cent dans les cas de grippe au Danemark et disent que la diphtérie et la scarlatine font aussi des ravages. Le sud du Jutland est particulièrement affecté.

Navire coulé

Rio de Janeiro, 10 (A.P.) — L'agence d'information du gouvernement brésilien a annoncé hier que Recife que des unités de la flotte brésilienne et des unités de la flotte des Etats-Unis avaient récemment coulé un forceur de blocus allemand dans l'Atlantique-sud. Des avions brésiliens et étatsuniens ont également participé à l'opération. Ce forceur de blocus était du même type que celui qui a été récemment coulé dans le golfe de Gascogne et il transportait du matériel de guerre du Japon en Allemagne. Les survivants ont été internés dans le nord du Brésil.

Décès du Dr Léo Pariseau

Le Dr Léo-E. Pariseau est décédé ce matin, à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 62 ans, après une longue maladie. Né à Grenville, P.Q., le 24 mai 1882, il était le fils de M. Louis-Stanislas Pariseau, ingénieur civil, et de Mme Pariseau, née Lawlor, décédée.

D'abord professeur à l'Ecole polytechnique de Montréal, le Dr Léo-E. Pariseau fut parmi les premiers Canadiens à se spécialiser dans la radiologie. Il fut attaché, à titre de radiologiste, à l'hôpital Laval de Saint-Cloud, pendant la guerre de 1914-1918. Après l'armistice, il assumait les fonctions de radiologiste à l'Hôtel-Dieu, fonctions qu'il exerça jusqu'à ces dernières années, lorsque son état de santé le contraignit à prendre sa retraite.

Fondateur, avec quelques collaborateurs, du Journal de l'Hôtel-Dieu, le Dr Léo-E. Pariseau est l'auteur d'un grand nombre d'articles, de mémoires, de communications et de plaquettes sur des sujets scientifiques et historiques. Eminent confèrencier, le Dr Pariseau a prononcé en français et en anglais de multiples causeries où l'élégance de la forme s'alliait à la riche substance du fond. Il laisse une oeuvre considérable dont des amis et des collaborateurs voudront sans doute grouper les éléments épars dans des revues et des comptes rendus de congrès scientifiques. Les ouvrages que formeront ces nombreux travaux feront ressortir l'unité de la pensée du Dr Pariseau, dont la constante préoccupation fut de répondre parmi ses confrères et ses compatriotes le goût de l'étude et de la recherche.

La bibliothèque qu'il avait constituée avec autant de patience que de méthode, et qui est l'oeuvre de toute sa vie, est une collection incomparable d'ouvrages traitant surtout de l'histoire de la médecine. On sait que cette bibliothèque unique sera installée à l'Université de Montréal, pour le plus grand avantage des chercheurs.

Le Dr Léo Pariseau avait épousé, en 1919, Yvonne Hébert, fille du sculpteur Louis-Philippe Hébert. Il laisse dans le deuil, outre sa femme et son père, cinq sœurs: Mme veuve Raymond Dery, Mme Léon Lorrain, Mme Eugène Richard, Mme A. McLeod Murray et Mme F.-C. Olivier, ainsi qu'un frère, M. Paul-E. Pariseau, comptable attaché au service de l'auditeur général du Canada.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille en deuil.

Feu M. C. Legault

M. Chrysologue Legault, contracteur-menuisier, père de M. Ernest Legault, du service d'immigration et de colonisation du Pacifique Canadien, est décédé dimanche matin, à sa demeure, 2240, rue du Grand-Tronc, à l'âge de 85 ans et 2 mois. Il laisse dans le deuil: un frère, Henri, et une sœur, Mme D. Robitoux; trois fils, Ernest, Ovide et Tancrède, et une fille, Adèle.

Né à Vaudreuil, il a travaillé à Chicago pendant quelques années avant de s'installer à la Pointe-St-Charles, où il a vécu pendant au-delà de 60 ans. Il est exposé au salon Thériault. Ses funérailles auront lieu demain matin (mardi) à 9 h., à Saint-Charles.

Le Devoir prie la famille d'accepter l'expression de ses condoléances.

Activité aérienne en Extrême-Orient

Tchoungking, 10 (A. P.). — Des chasseurs américains ont coulé hier six navires japonais sur le Yangtsé et un grand nombre de vaisseaux auxiliaires. Des bombardiers ont atteint des objectifs en Birmanie et en Indochine française, tandis que des bombardiers pilotes par des aviateurs chinois ont coulé un cargo de 1,200 tonnes au large de la côte sud-est de la Chine.

A Sadon, en Birmanie centrale, des bombardiers ont allumé des incendies et à Cam Douang, en Indochine, ils ont porté des coups aux quais, aux lignes ferroviaires et aux entrepôts et provoqué des incendies visibles à 30 milles. Tous les avions sont rentrés à leur base.

LES CAHIERS DES DIX

NUMERO HUIT

Préface de Mgr Olivier Maurault

Montrealville Boucher de la Braderie par M

Pour la première fois, un chef de parti réclame l'indépendance politique

Revue de la semaine par M. André Laurendeau —
M. Saint-Laurent passe pour un homme sérieux —
Les grèves successives indiquent que nous vivons
sous le régime de la peur sociale — La situation
des instituteurs à Montréal

Le "Bloc" aura bientôt son hebdomadaire

Voici la causerie prononcée sous
les auspices du Bloc Populaire cana-
dien, les 8 et 9 janvier 1944, aux
postes CKAC et CHRC, par M. André
Laurendeau, secrétaire général:

Mesdames, messieurs,

1943 s'est bien terminé pour le
Bloc. Au cours des derniers jours
de l'année, un grand magazine de
Toronto, le *MacLean's*, a publié une
interview de M. Maxime Raymond,
et cet événement souleva des com-
mentaires dans les journaux anglo-
canadiens du pays. Décidément,
l'on commence à reconnaître, en de-
hors du Québec, l'importance de notre
mouvement, et l'on s'aperçoit
tout à coup qu'il faudra sérieuse-
ment compter avec lui.

M. Raymond s'est fait poser cer-
taines questions par le *MacLean's*.
Il y répond en langage clair et
franc, sans chercher d'échappatoire,
et ce qu'il a déjà proclamé de-
vant des auditeurs canadiens-fran-
çais, ce qu'il avait affirmé à la
Chambre des Communes à Ottawa,
il le répète avec plus de force en-
core à ce large public anglo-cana-
dien.

— "Quels sont, en résumé, les
buts généraux du Bloc Populaire
Canadien?" lui avait d'abord de-
mandé le *MacLean's*.

Le chef du Bloc répond:

— "Le Bloc Populaire canadien
veut assurer au Canada l'indépen-
dance, aux provinces l'autonomie,
aux deux principales races l'égalité.
Sa politique économique est
conçue en fonction de l'institution
familiale en laquelle il voit la cel-
lule-mère de la société et de l'asso-
ciation professionnelle."

Autre question du *MacLean's*:
"Sur quelles bases estimez-vous
que l'on puisse continuer l'association
des races et des provinces qui con-
stituent aujourd'hui le Dominion du
Canada?"

Réponse de M. Raymond: "Sur le
respect le plus entier des droits his-
toriques et constitutionnels des races
et des provinces qui constituent
actuellement notre pays. Il faudra
donc reconnaître pratiquement
l'égalité réelle des deux races et
l'autonomie réelle des provinces."
Autre question importante du
MacLean's: "Croirez-vous que le
Canada devrait combattre pour dé-
fendre le Commonwealth si l'une
de ses parties venait à être atta-
quée?"

Réponse non moins nette de M.
Raymond: "En aucun cas notre
pays ne devrait participer à la dé-
fense d'un membre quelconque du
Commonwealth, pour cette seule et
unique raison qu'il s'agit d'un
membre du Commonwealth."

Et les questions se suivent, par
fois difficiles et insidieuses. Mais
les réponses du chef du Bloc ne
quittent jamais ce ton à la fois me-
suré et courageux. Et l'on parvient
ainsi à la dernière interrogation.

— "En résumé, demandez le jour-
naliste anglo-canadien, qu'en-
tendez-vous pour l'avenir du Cana-
da comme nation?"

Liberté et dignité nationales

La réponse de M. Raymond tient
en un seul mot: L'INDEPENDANCE.
Mais ce seul mot est lourd de con-
séquences pratiques, il laisse entre-
voir un horizon de liberté et de di-
gnité nationales. Mais ce seul mot
est le résumé de toute une pensée
politique; il rompt vigoureusement
avec tout un passé de servitude co-
loniale, de participation à de
guerre impériales. Mais ce seul
mot marque une date historique
car pour la première fois, dans
l'histoire de notre pays, un chef de
parti ose affirmer que le Canada
doit obtenir l'indépendance politi-
que, qu'il est parvenu à cet âge
adulte où un Etat doit cesser d'être
à la remorque de grandes puis-
sances impériales, pour construire lui-
même son destin de nation nord
américaine.

Certains impérialistes accusent
maintenant M. Raymond d'être un
fanatique. Ce sont là des injures
qui honorent. Comment? Récla-
mer l'égalité des races, le respect
de l'autonomie provinciale, c'est-à-
dire l'application intégrale du pacte
confédératif, ce serait faire preuve
de fanatisme? Proposer à notre
pays l'indépendance comme but
ultime de nos efforts — cette in-
dépense vers laquelle nous ache-
vons une tradition issue de
siècles passés — ce serait obéir à
je ne sais quelle haine de race?
Pour eux, donner des milliards à
l'Angleterre, céder les droits pro-
vinciaux à Ottawa, expédier nos sol-
dats, nos marins et nos aviateurs
dans tous les coins du globe où la
Grande-Bretagne a des intérêts, cela
est raisonnable, patriotique et glo-
rieux. Mais exiger ici le respect
d'une minorité, demander que ce
soit les Canadiens qui dirigent le
Canada, quelle extravagance et
quelle étroitesse! Or, c'est là une
"extravagance" et une "étroitesse"
qui font notre honneur, et que les
Canadiens partagent de plus en
plus. Car nous ne serons pas libres
éternellement à cette camarilla d'es-
prits rétrogrades et d'impérialistes
camouflés qui tiennent en ce mo-
ment les rênes du gouvernement et
qui conduiraient volontiers notre
pays à toutes les aventures sanglan-
tes, pourvu que cela flatte leur sen-
timentalité ou leurs vils intérêts.

Les affirmations de

M. Saint-Laurent

L'interview du *MacLean's* a dé-
terminé un renouveau. Quand
Saint-Laurent est revenu à Ottawa,
lundi dernier (le 3), les journaux
l'ont interrogé. M. St-Laurent,
qui passe pour un homme sérieux,
a pris sa mine la plus sérieuse, et
il a articulé ceci: "Le Bloc Popu-
laire"

re Canadien perd du terrain par-
tout dans la province de Québec."
M. Saint-Laurent est prodigue de
ces déclarations péremptoires. Il a
une manie inoffensive mais curieu-
se: il déclare très souvent que quel-
conque n'est pas libéral n'a aucune
chance de succès dans la province
de Québec. Après le plébiscite, il
prédit la mort, à brève échéance,
de la Ligue pour la Défense du
Canada — laquelle, aux dernières
nouvelles, ne s'en porte pas plus
mal. Dans Outremont, M. St-La-
urent n'a pas pris au sérieux la can-
didature du "candidat des cons-
crits". L'an dernier, au cours des
élections partielles, les citoyens de
Magog ont entendu M. St-Laurent
affirmer que le Bloc était pris au
serieux nulle part. Il faut croire
que les citoyens de Magog et de
Stanstead, en général, ont une autre
façon de voir que l'hon. St-Laurent,
car le 9 août ils élisaient M. Cho-
quette, candidat du Bloc, par une
immense majorité. Quel manque de
sérieux, a dû se dire l'hon. St-La-
urent, en apprenant la défaite de son
candidat.

Le plus étrange, c'est que l'honorable ministre de
la Justice parle beaucoup de ces gens
qu'il "ne prend pas au sérieux". Il
les rencontre partout sur son che-
min. Il s'est fait battre par eux au
plébiscite. Il s'est fait battre par
eux dans Outremont. Il s'est fait
battre par eux dans Stanstead et
dans Cartier. Mais sérieux comme
deux autres ministres de la Jus-
tice dans le cabinet King, M. St-
Laurent conclut que "les gens sé-
rieux" perdent du terrain partout.
Pour être sérieux, selon le ministre
de la Justice, peut-être faudrait-il
voter avec lui les milliards à l'An-
gleterre, le plébiscite et la cons-
cription? Ou encore, peut-être au-
rait-il interner, durant trois ans
et cinq mois, un ancien maire de
Montréal?

Un hebdomadaire

Pour moi, je suis assez satisfait
de "perdre du terrain" considé-
rant les quatre partis coalisés du
plébiscite, puis l'honorable La Fi-
che, puis M. Davidson, puis M.
Phillips. "Perdons" encore "un peu
de terrain" de cette manière-là, M.
Saint-Laurent, et nous nous trou-
verons installés à Québec et Otta-
wa en lieu et place de vos amis li-
béraux. Vous saurez peut-être dire
alors, s'il fallait, oui ou non, pren-
dre le Bloc au sérieux.

En fait, puisque M. Saint-Laurent
ouvre la question, disons que
depuis un mois le Bloc a énormé-
ment progressé. Notre organisa-
tion se parfait à Montréal; elle
progressé dans la plupart des com-
tés. Nous préparons le Congrès du
3 février prochain. Nous lancerons
bientôt un hebdomadaire. La pres-
se anglo-canadienne découvre no-
tre force. En conséquence, l'estime
que nous occupons pas mal de ter-
rain, et que notre mouvement de-
vient de plus en plus "sérieux";
mais il est vrai que je ne suis ni li-
béral, ni ministre de la Justice, et
que je n'ai ni le pouvoir ni le dé-
sir d'interner un ancien maire de
Montréal pendant trois ans et cinq
mois.

La grève des fonctionnaires municipaux

Mardi le 21 décembre, éclatait la
grève des fonctionnaires munici-
paux. A date, elle a donc duré 18
jours. Au moment où je parle, elle
n'a pas encore cessé, quoiqu'un ré-
glement paraisse imminent.

De quoi s'agit-il? Les ouvriers
manuels de la municipalité, par
une grève, l'été dernier, avaient ob-
tenu l'assurance d'une augmenta-
tion de salaire; les policiers et les
pompiers en ont fait autant ces
mois derniers. Les fonctionnaires
de "collets blancs", les seuls à n'a-
voir reçu aucune promesse, parce
que les seuls encore à n'avoir point
déclaré la grève, ont fait entendre
des réclamations d'abord pacifi-
ques. Puis, emportés par la logique
d'un système absurde (dont ils ne
sont pas plus responsables que les
ouvriers), ils ont été forcés de dé-
clarer la grève puisque c'était la
seule arme qui leur restait.

Car on sait à quel degré d'anar-
chie nous sommes rendus. Sous le
régne de MM. King et Godbout, con-
tinuateurs d'un système qui remonte
à la seconde période du "li-
béralisme", seuls obtiennent justice
ceux qui sont capables de se faire
justice eux-mêmes. Nous vivons
sous le signe, non de la justice so-
ciale, mais de la peur sociale. Fui-
tes peur et vous gagnerez.

Les pompiers et les policiers ont
fait peur à M. Godbout: ils ont ob-
tenu ce que le bon sens tout seul
aurait dû leur accorder — soit des
salaires équivalents à ceux payés
par la ville de Toronto. Les fonc-
tionnaires à collet blanc, pour des
raisons qui n'échappent à personne,
n'ont pas réussi à affoler M.
Godbout au même point; ils se sont
longtemps montrés paisibles; donc,
l'intervention de M. Godbout s'est
fait attendre au moins 18 jours.
Pourtant leur cause est sympathi-
que. Eux aussi ils réclament un ra-
justement de salaire qu'on aurait
du leur accorder dans une atmos-
phère de paix et de justice. On les
a poussés à la grève.

Se trouvera-t-il un seul homme
réfléchi, qu'il soit collet blanc,
technicien, ouvrier, pour trouver
bon un système qui constitue une
prime à la violence? qui oblige des
citoyens paisibles à la guerre socia-
le? qui multiplie les abus de l'au-
torité pour aboutir finalement à
une démission de l'autorité, (les
seuls cas où l'autorité ne démis-
sionne pas étant ceux où les em-
ployés n'ont pas réussi à faire trem-
bler le patron ou le chef d'Etat)?

La situation des instituteurs

Et le cycle n'est pas terminé.
Voici que d'autres "collets blancs"

s'agitent: les instituteurs catho-
liques de Montréal. Ont-ils raison de
s'agiter? Je vous fais juges de leur
situation.

Dans Montréal, quel est le salaire
minimum d'un instituteur catho-
lique? Pour les femmes, il est de
\$625 par année, et pour les hom-
mes, de \$900. Et savez-vous, dans
la même ville de Montréal, quel est
le salaire minimum d'un instituteur
protestant? \$1,000 pour les
femmes, \$1,300 pour les hommes.
Qu'est-ce que cela veut dire? Cela
signifie qu'un jeune instituteur
catholique est payé \$400 de moins
d'un jeune instituteur protestant,
et qu'une jeune institutrice catho-
lique reçoit \$375 de moins qu'une
jeune institutrice protestante.

Voyons maintenant: les maxima.
Nos instituteurs ont enseigné de
nombreuses années. Leur salaire
augmente. Ils parviennent à quoi?
S'ils sont catholiques, \$2,900,
pour les hommes, \$1,400 pour les
femmes; s'ils sont protestants, \$3,
900, pour les hommes, \$3,000 pour
les femmes.

Donc, différence annuelle de
\$1,000 pour les instituteurs, et de
\$1,600 pour les institutrices.

Pourtant, catholiques ou protes-
tants, ils habitent la même ville, ils
ont les mêmes dépenses et on les
charge des mêmes responsabilités.
Je pose encore une question: les
instituteurs catholiques ont-ils
raison de s'agiter?

Prenez le cas d'un jeune homme
qui a fait un cours d'étude assez
long; il est passé par l'Ecole Nor-
male. Le voici prêt à enseigner. Il
pose sa candidature à la commis-
sion scolaire, et il est accepté. Il
recevra \$900 par année, c'est-à-dire
un salaire bien inférieur à celui qui
reçoivent plusieurs classes socia-
les qui sont loin d'avoir autant
de responsabilités.

Remarquez-le bien, vous qui m'é-
crivez et qui n'êtes pas institu-
teur: ce sujet vous intéresse, il in-
téresse vivement la nation. Car à
ce jeune homme, à cette jeune fille,
vous allez confier vos enfants. Vos
enfants recevront leur instruction
et une partie de leur éducation de
ces maîtres et de ces maîtresses
d'école. Vous avez donc intérêt à ce
que l'instituteur soit un homme de
valeurs, à ce qu'il donne à vos en-
fants la meilleure éducation pos-
sible.

Ces maîtres, si nous ne les
payons pas, ou si nous les payons
trop mal, se désintéresseront de
leur tâche. S'ils sont intelligents
et actifs, peut-être se fatigueront-
ils de déployer un dévouement aus-
si mal reconnu, et nous perdrons
ainsi une partie de ceux qui au-
raient pu rendre les meilleurs
services. Et petit à petit, l'idée se
répandra que la carrière d'institu-
teur, chez les catholiques, en est
une de dévouement. Sans doute,
tout est loin de se ramener à une
question de salaire, mais le sala-
ire est un élément important du
problème. Et les exigences actuelles
des instituteurs sont si bini-
gnées, si timides, oserai-je dire, que
l'on ne voit pas comment les au-
torités compétentes pourraient ne
les point accepter. Ce ne devrait
être que le premier pas dans le
sens de l'amélioration.

La situation financière de la
Commission des écoles catholiques
de Montréal n'est pas rassurante.
C'est vrai. Il ne faut pas imposer
de nouvelles charges au petit
propriétaire? C'est encore plus
vrai. Mais devant un problème de
cette ampleur, nul ne saurait s'ar-
rêter aux premiers obstacles. Si
un réaménagement général est né-
cessaire, qu'on y procède sans dé-
lai.

Nous autres, Canadiens fran-
çais, ne sommes pas nombreux sur
cette terre d'Amérique. Ce que nous
ne saurions accomplir par le nom-
bre, nous devons le réaliser par la
qualité, c'est-à-dire que nos pre-
miers soins doivent aller à l'éduca-
tion. Les gouvernements de vieux
partis, en quarante ans, ont beau-
coup trouvé à redire sur ce que
certains éducateurs accomplis-
saient ou n'accomplissaient pas.
Mais eux-mêmes, qu'ont-ils fait?
Dans quelle mesure, avec les droits
que très souvent ils se sont arrogés,
ont-ils aidé à l'oeuvre commune?
Ils ont songé à la voirie, au patro-
nage; mais quand se sont-ils vrai-
ment préoccupés de l'éducation
autre que par des initiatives
partielles, autrement que pour nous
prêcher l'enseignement de l'an-
glais?

Aujourd'hui, les instituteurs ré-
clament leur voix. Ils réclament
fort peu. Qu'on les écoute. Qu'on
n'attende pas qu'ils soient, eux
aussi, forcés de faire la grève, pour
se décider à leur rendre justice.
Puis qu'on s'attelle pour une fois
au vrai problème. C'est par l'école
que nous avons sauvé jadis le Cana-
da français. C'est par l'école en-
core que nous reconquerrons ce
que nous avons perdu.

Procédés de bon voisinage

Calgary (C.P.) — Une femme de
Calgary n'aime pas voir sa pho-
graphie exposée à la vue de tous
dans la fenêtre de son voisin. Cette
photographie la montre pas trop
habillée, en robe de nuit, en train
de secouer sa vadrouille à l'arrière
de sa maison. La femme mise en
cause a raconté à la police que son
voisin et ancien ami a outrageuse-
ment fait agrandir la photographie
avant de l'exposer dans sa fenêtre.
Le sergent Pat Geddes, de la police
municipale, a écouté l'histoire
mais n'a rien fait pour enlever la
photo malencontreuse.

Décès de Mme Herbert Hoover

New-York, 8 (A.P.) — Mme Her-
bert Hoover, femme de l'ancien
président des Etats-Unis, de 1929 à
1933, est décédée soudainement
vendredi soir à son appartement du
Waldorf Towers, peu de temps
après avoir été frappée d'une at-
taque cardiaque. Son mari était à ses
côtés.

Mme Hoover, qui était âgée de
68 ans, revenait d'un concert et pa-
raissait en bonne santé. Quelques
minutes plus tard, c'était la crise
à laquelle elle succomba.

Retenez le "Devoir" d'avance
chez votre dépositaire — c'est le
SEUL MOYEN de ne jamais le man-
quer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage:
3361. Il vous donnera l'adresse
d'un dépositaire de votre voisinage.

M. John-W. Dafeo meurt subitement à 77 ans

Le vétéran des journalistes cana-
diens était rédacteur en chef de
la "Winnipeg Free Press" depuis
1901

Winnipeg, 10 (C.P.) — M. John
W. Dafeo, écrivain, journaliste, spé-
cialiste des questions impériales et
internationales, est décédé subite-
ment hier, à la suite d'une attaque
cardiaque, comme il se rendait à
un hôpital. Le doyen des journalis-
tes canadiens — il était âgé de 77
ans — a travaillé jusqu'à la fin et
était samedi à son bureau de pré-
sident et de rédacteur en chef de
la "Winnipeg Free Press".

Lui survivent, sa femme, une
sœur, Mme T. Emerson, de Van-
couver, deux frères, Calvin, de Kil-
larny, Manitoba, et R.-G. de Win-
nipeg, quatre filles et trois fils.

Pendant ses soixante années de
journalisme, M. Dafeo a reçu qua-
tre doctorats honorifiques de di-
verses universités, il a fait partie
de la Commission d'enquête à Ro-
well-Sirois et il a été attaché à la
délégation canadienne à la Confé-
rence de paix de Paris en 1919.
Né à Combermere, Ontario, il
commença sa carrière de journalis-
te à l'âge de 17 ans et il devenait
l'année suivante correspondant
parlementaire du *Montreal Star* à
Ottawa, en 1884. En 1885 et 1886,
il fut rédacteur de l'*Ottawa Jour-
nal* et pendant les six années sui-
vantes, rédacteur à la *Winnipeg
Free Press*. Il fut attaché au *Mont-
real Herald* et au *Montreal Star* de
1892 à 1901, alors qu'il devint ré-
dacteur en chef de la *Winnipeg
Free Press*.

M. Dafeo s'est occupé activement
des conférences de presse impé-
riales de 1909, 1920, 1925 et 1930 et
était président de l'Institut des Re-
lations du Pacifique pendant les
années 1936 à 1938. Il avait été
chancelier de l'Université de Mani-
toba pendant 11 ans.

Il était libéral. Ses écrits sur les
affaires internationales et sa cam-
pagne en faveur de l'établissement
de la Société des Nations lui va-
laient beaucoup d'influence. Il a
souvent exprimé l'idée que le mo-
de ne pourra atteindre à la paix
que par l'action collective contre
l'agression et en faveur d'un com-
merce plus libre.

Parmi ses ouvrages, on relève
Over the Canadian Battlefields,
*Laurier, a Study in Canadian Poli-
tics*, *Contributions to Great Britain
and the Dominions*, *Clifford Sifton
in Relation to His Times and Canada*,
An American Nation.

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de Li-
brairie du "DEVOIR", 430 rue No-
tre-Dame (est), Montréal.

Conférences, réunions et cours publics de la Saint-Jean-Baptiste

Les conférences et les cours pu-
blyes de la Société Saint-Jean-Bap-
tiste de Montréal subventionnés par
le secrétariat de la province re-
prendront cette semaine au Monu-
ment national après l'interruption
des vacances des fêtes.

Organisés en 1896, ces cours ont
permis à des milliers de personnes
d'acquiescer de la culture générale et
de la compétence. Combien de Ca-
nadiens français ont pu ainsi amé-
liorer leur sort et obtenir de meil-
leurs salaires et gagner plus aisé-
ment leur vie!

M. Jules Massé, président de la
Société du Bon Parler français, est
chargé du cours de diction françai-
se et de bon langage qui a lieu tous
les mercredis soirs à 7 h. 30. Mlle
Rachel Beaudoin, B.Sc., professeuse
à l'Institut de nutrition et de dié-
tétique de l'Université de Montréal,
donne le cours d'alimentation ra-
tionnelle tous les mercredis à 7 h.
45 et à 9 h. du soir.

M. Alfred Doucet, C.A., profes-
seur du cours de l'impôt sur le re-
venu, reprendra son cours le mardi
18 janvier. Les hommes devraient
suivre ce cours pour se renseigner
sur la loi si compliquée de l'impôt
sur le revenu afin d'être en mesure
de bien faire leur rapport au gou-
vernement au mois de mars.

M. François-Albert Angers, direc-
teur de l'Activité économique, don-
nera ses deux dernières leçons le
mercredi soir 12 janvier sur la phi-
losophie de la coopération. Il sera
suivi par M. Gérard Filion, secré-
taire de l'Union catholique des cul-
tivateurs, qui traitera de l'histoire
de la coopération.

Le R. P. d'Auteuil Richard, S.J.,
inaugurera ses cours sur la Coopé-
rative d'habitation le vendredi 14
janvier à 7 h. 45 et à 9 h. au Monu-
ment national.

Directives du conseil général

1.—Organiser des soirées récréa-
tives avec causeries populaires et
un programme de vues cinématog-
raphiques;

2.—Faire de la propagande dans
les sections pour envoyer des élè-
ves aux cours gratuits du soir au
Monument national;

3.—Etudier les moyens à prendre
pour le développement écono-
mique des Canadiens français après
la guerre;

4.—Travailler à la francisation
de nos foyers, de notre commerce
et de notre ville.

On pourra manger du lapin

Ottawa, 10 (C.P.) — On annonce
des règlements pour l'inspec-
tion de la viande de lapin domesti-
que pour consommation immédiate,
mise en conserve et exportation.
On appliquera en somme à cette
viande les mêmes règlements d'ins-
pection que pour les viandes de
boeuf, de porc, de mouton et pour
la volaille. Le lapin n'est pas ra-
tionné. C'est pourquoi la consom-
mation s'accroît sensiblement.

Décès du T. R. P. Marcellin

Le T. R. Père Marcellin, de l'Islet,
définitive provincial et gardien du
monastère de Cacouna, est décédé
samedi matin, 8 janvier, à l'hôpital
de Saint-François-d'Assise, Québec.
Le T. R. Père Marcellin (Georges
Caron) naquit à Saint-Cyrille de
l'Islet le 8 décembre 1900. Après
des brillantes études au Collège Sé-
raphique d'Ottawa ses supérieurs
l'envoyèrent en France pour suivre
les cours de philosophie et de théo-
logie. Il fut ordonné prêtre dans la
cathédrale de Toulouse, le 29 juin
1926.

De retour au Canada l'année sui-
vante il fut successivement profes-
seur à Ottawa, directeur du collège
séraphique, vicaire à la paroisse de
Limoulu et supérieur du monas-
tère de la chapelle de la Répara-
tion.

Au Chapitre provincial du 5 juil-
let 1943, il fut élu définitive pro-
vincial et nommé supérieur du mo-
nastère de Cacouna où se trouve
actuellement la maison du noviciat
des Révérends Pères Capucins. Ex-
cellent prédicateur, le Père Mar-
cellin sera regretté de tous ceux qui
ont eu l'avantage de le connaître.
Son service sera chanté mardi
matin, à 9 h., à Québec.

Nouveaux trams

D'ici février, la Compagnie des
Tramways de Montréal recevra dix-
huit nouveaux tramways qui seront
mis en service immédiatement.

Le maréchal Edwards

Ottawa, 10 (C.P.) — M. C. G.
Power, ministre de l'aviation, an-
nonce que le maréchal d'aviation
Harold Edwards, prendra sa retraite
dans un mois. Le maréchal est
revenu au Canada il y a quelques
jours, d'Angleterre, où il était com-
mandant en chef de la R.C.A.F.
après avoir confié sa succession au
maréchal L. S. Breadner.

Des livres qu'on attendait depuis longtemps

LE DUC ET LA DUCHESSE
D'ALENÇON

par Marguerite BOURCET

Volume de 370 pages.

Au comptoir \$1.50, par la
poste \$1.65.

L'ART D'AIMER SES ENFANTS

et
DELIVREZ-LES DU MAL

par VERINE

2 volumes de 275 pages cha-
cun. Au comptoir \$1.25 l'exem-
plaire, par la poste \$1.35.

Les trois volumes \$4.00 franco.

SERVICE DE LIBRAIRIE
DU "DEVOIR"

Décès de M. E. Pelletier

Nous avons le regret d'annoncer
le décès de M. Ephrem Pelletier,
doyen de la paroisse de Lavaltrie,
décédé chez lui, le 8 janvier, à l'âge
de 93 ans. Quatre enfants lui sur-
vivent: le Dr Georges Pelletier, gou-
verneur du Collège des chirurgiens-
dentistes de la province de Qué-
bec; la Rvde soeur Marie de Four-
vières, de la Congrégation Notre-
Dame; M. Lionel Pelletier, cultiva-
teur, de Lavaltrie, et Mlle Blandine
Pelletier. Le défunt laisse aussi de
nombreux petits-enfants, dont le R.
P. Emile Pelletier, O.M.I. Les funé-
railles se feront à Lavaltrie, le
mardi 11 janvier, à 10 heures, à l'é-
glise paroissiale.
Le Devoir offre ses condoléances
à la famille en deuil.

La neige cause une querelle

M. John Cunningham, 50 ans,
4512, av. Patricia, Notre-Dame-de-
Grâce, enlevait la neige près d'une
entrée de garage. Il se prit de que-
relle avec un voisin, vers 8 h. 40.
Au cours de l'altercation M. Cun-
ningham aurait reçu un coup de
pelle à la tête. A l'hôpital
Homéopathique, les internes du-
rent lui faire quatre points de su-
ture pour une blessure au cuir che-
velu.

On recourt à la dynamite contre Mosley

Londres, 10 (C.P.) — Le *Daily
Mirror* écrit qu'on a jeté
deux bâtons de dynamite, qui
ont explosé, à l'entrée de la rési-
dence de sir Oswald Mosley, an-
cien chef fasciste britannique, et de
lady Mosley, à Shipton-under-
Wychwood, Oxfordshire. Personne
n'a été blessé et aucun dommage
n'a été fait.

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: BELair 3361

Cent le mot. 25c minimum comp-
tant.
Annonces facturées 1/4c le mot.
40c minimum.

NAISSANCES, SERVICES SERVI-
CES ANNIVERSAIRES, GRANDS
MESSAGES REMERCEMENTS POUR
SYMPATHIES ET AUTRES, 2c
par mot, minimum de 30c. PLAN-
CAILLES PROCHAINES MARIA-
GES \$1.00 par insertion

Instruments de Musique

Orgue-harmonium, 2 claviers, pé-
dalier, soufflerie; aussi, beau grand
piano à queue Steinway. Occasions
pour paroisse ou communauté. S'a-
dresser à A. Dumas, 194 de l'Épée,
Outremont. CRescent 9188.

LOCATAIRES

de plains-pieds,
appartements et duplex

VOUS POUVEZ NE PAS TENIR COMPTE DE L'AVIS D'ÉVICTION

LA VIE SPORTIVE

Débuts des Carabins chez les Seniors

(Par X.-E. NARBONNE)
Le club de hockey de l'Université de Montréal a fait ses débuts dans les séries de la Ligue Senior de Québec et les Carabins ont subi 2 échecs aux mains des Commandos, d'abord samedi soir dans la capitale fédérale alors que le résultat fut de 6 à 2, et hier, au Forum, alors que les hommes de McCaffrey l'emportèrent sur les Etudiants par 6 à 4.

Ces deux échecs n'ont rien d'humiliant pour nos carabins car il faut prendre en considération le fait que cette équipe a été formée à quelques jours d'avis seulement et que les joueurs n'ont pas eu le temps de se familiariser dans leur jeu car ces équipiers n'avaient eu que quelques pratiques seulement avant de se lancer sérieusement dans la lutte.

La direction de l'équipe universitaire est très satisfaite de la tenue des Carabins et les capitaines Goure et Mantha ainsi que l'instructeur du club, Sylvio Mantha, sont convaincus que le club de l'Université de Montréal améliorera sensiblement son jeu et que les prochains succès se termineront par un résultat tout différent.

Samedi soir, à Ottawa, les Carabins ont eu à lutter contre une équipe en parfaite condition et qui aurait pu vaincre, sous les autres rivaux du circuit Slater et il faut également ajouter que les Carabins semblaient quelque peu nerveux et qu'ils ne purent se faire valoir dans cette rencontre disputée sur une patinoire étrangère. Hier au Forum nos Etudiants firent bien meilleure figure et les Commandos durent se dépenser pour éviter l'échec, et il convient de dire que le gardien de buts de l'Université, le jeune Leclerc, a été la sensation de l'après-midi car il fit des arrêts de toute beauté.

L'assistance à la joute d'hier n'était pas très considérable et il convient de dire que les étudiants de l'Université de Montréal n'ont pas donné l'appui moral et financier que l'on pouvait s'attendre d'eux, et il est à espérer que lors de la prochaine joute locale les partisans des Carabins se feront plus nombreux. Les capitaines Goure et Mantha n'ont rien négligé pour doter notre université d'une bonne équipe, celle-ci sera renforcée sous peu et les amateurs de hockey doivent également faire leur part.

OTTAWA. — Buts: Higginbottom; défenses: Copp et Field; centre: Nicholson; avants: Cheyne et Séguin. Subs.: Shibikey, Smith, A. Lemay, Pratt, Cooper, Shack, Horroek, Barnes.

MONTREAL. — Buts: Leclerc; défenses: Blanchard et Ranger; centre: Haynes; avants: Lorrain et Morin. Subs.: Huguet, Robidas, Laframboise, Lauzon, Dion, Bédard, Lajoie, Denis.

Arbitres: Carter, Bennett.
Première période
1—Montreal, Dion 4.28
2—Ottawa, Cheyne 9.43
3—Ottawa, Shibikey 11.11
4—Ottawa, Coop 15.34
5—Ottawa, Lemay 17.34
Pas de punition.

Deuxième période
6—Ottawa, Copp 4.10
7—Montreal, Lajoie 15.30
Punition: Field.

Troisième période
8—Montreal, Hayes 5.58
9—Montreal, Lorrain 18.20
10—Ottawa, Pratt 19.38
Punitions: Smith, Copp.

Partie de samedi:
MONTREAL. — Buts: Leclerc; défenses: Blanchard et Ranger; centre: Haynes; avants: Lorrain et Morin. Subs.: Huguet, Robidas, Laframboise, Lauzon, Dion, Bédard, Lajoie, Denis.

OTTAWA. — Buts: Higginbottom; défenses: Copp et Field; centre: Nicholson; avants: Cheyne et Séguin. Subs.: Shibikey, Smith, A. Lemay, Pratt, Cooper, Shack, Horroek, Barnes.

Les Rangers ont bataillé courageusement

New-York, 10. — Les Habitants de Dick Irvin ont mis une autre victoire à leur crédit hier soir, pour augmenter leur avance dans la course au championnat de la Ligue de hockey nationale, mais pour en arriver à ce résultat, les Rangers ont dû se dépenser du commencement à la fin. Les Rangers de Lester Patrick bataillèrent énergiquement et ce n'est que par la faible marge d'un point que le Bleu Blanc Rouge assura les honneurs de la victoire, la joute se terminant par le compte de 6 à 5. C'était la 9e victoire consécutive du Canadien et sa 20e depuis l'inauguration de la présente saison. Le Tricolore a maintenant une avance de treize points sur les Leafs, ses plus proches rivaux de la Ligue Nationale.

Devancés par 3 à 0 vers le milieu de la 1ère période, les Rangers tiennent la foule en émoi avec des lancers qui, trois fois, diminuent l'avance des Habitants à un seul but avant de subir leur 5e défaite consécutive et leur 20e en 25 parties.

Dutch Hillier, ailier vétéran, obtenu des Canadiens avant le début de la saison, fut le meilleur compte avec trois buts et une assistance, mais Out Hiler, un autre vétéran, fit du très beau travail lui aussi. Pour les Canadiens, Murph Chamberlain et Ray Gelliffe comptèrent chacun deux buts, tandis que Gelliffe eut un but et une assistance.

Phil Watson, ancienne étoile des Rangers, faisant sa première apparition à New-York dans l'uniforme tricolore, n'obtint qu'une assistance, mais il joua une rôle important dans l'attaque des Canadiens qui ne comptèrent que six buts à cause de la brillante tenue de Ken McAuley, gardien de buts des Rangers.

C'était la première fois depuis leur défaite à Toronto, le 11 décembre, que les Canadiens se voyaient serrés de si près et il leur fallut avoir recours à tous leurs atouts pour empêcher les Rangers d'annuler dans les dernières minutes de la joute.

Alors que le score était de 6 à 5 et qu'il ne restait qu'une minute à jouer, Lester Patrick retira Ken McAuley des buts, mais ses six avants ne purent prendre Durnan en défaut, pendant que les Canadiens venaient tout près de compter à une couple de reprises, mais leurs lancers de l'autre bout de la glace manquèrent le filet par une faible marge en chaque occasion.

Alignement des équipes:
CANADIEN. Buts: Durnan; défenses: Lamoureux et Bouchard; centre: Watson; ailes: Gelliffe et Chamberlain. Subs.: McMahon, Blake, Richard, O'Connor, Lach, Majeau, Heffernan.

RANGERS. Buts: McAuley; défenses: Heller et B. McDonald; centre: Demarco; ailes: Hillier et Hextall. Subs.: Mahaffy, Dill, Gauthier, Aubuchon, J. McDonald, Gooden, Johns.

Arbitres: Chadwick, Scherr et Babcock.

Première période
1 Canadien: Chamberlain . 2.32 (Gelliffe)
2 Canadien: Lach-Richard . 5.28
3 Canadien: Gelliffe . 10.48
4 Rangers: Hillier . 19.29
Pun.: Hextall, Watson, McMahon.

Deuxième période
5 Canadien: Gelliffe . 1.37 (O'Connor)
6 Rangers: Hextall . 13.07 (Hiller, W. McDonald)
7 Rangers: Hillier . 13.22 (Heller, Hextall)
8 Canadien: Chamberlain . 16.37 (Watson)
Pun.: Hillier, Gelliffe, Gooden.

Troisième période
9 Rangers: Hillier-Heller . 1.06
10 Canadien: Heffernan . 5.41 (Majeau)
11 Rangers: Gauthier . 10.22
Aucune punition.

Il exigera une augmentation

St-Petersburg, Floride, 8. — Les premières difficultés au sujet d'un contrat de baseball en 1944 ont été rapportées hier alors que le St-Petersburg Times a révélé que Truett "Rip" Sewell, fameux lanceur des Pirates de Pittsburgh, avait retourné son contrat sans le signer.

Les Times déclarent qu'il tenait son information de sources responsables et hors de tout doute.

Sewell, après un record de 21 victoires la saison dernière grâce à sa fameuse balle "Ephus", avait reçu environ \$12,000 pour ses efforts. Il demanderait aux Pirates de Pittsburgh d'augmenter son salaire à \$20,000 pour 1944, selon le Times.

Ballon volant à la Palestre

Ce soir, à 7 h. 15 p. m., les équipes féminines de ballon volant (volley ball) de Beuchard D.L.L. et de la Palestre Nationale se rencontreront à la Palestre même. Comme on le sait, lorsque ces deux équipes se sont rencontrées, les joueuses de Ste-Thérèse ont gagné par quatre points après un jeu extrêmement serré. Cette fois, l'intérêt ne sera pas moins grand et nous invitons tous les amateurs de ce sport à cette partie, l'entrée est libre.

Nous invitons les clubs qui pratiquent ce sport, et qui aimeraient rencontrer les joueuses de la Palestre, à se mettre en communication avec la Palestre, FR. 2166 ou Mlle Jacqueline Marchand, PL. 1358.

Les artistes des lames de bois: Gaby Pleau de Québec, Joan Staniforth, Margaret et Dorothy Burden, Elizabeth Joyeux, Peggy Pusley, et les deux novices Beauvais, Estelle et Dorothée, seront de la partie pour livrer une belle lutte aux Américaines.

Le Détroit est seul en 4ème place

Détroit, 10. — Les Ailes Rouges de Detroit ont pu passer seuls en 4e position dans la course au championnat de la Ligue Nationale, lorsque les joueurs de Jack Adams triomphèrent des Esperviers de Chicago hier soir, par le compte de 4 à 2, dans une joute excessivement intéressante et contestée.

Les locaux étaient renforcés de Murray Armstrong et Bill "Flash" Rollet, ce dernier en étant venu à une entente avec Jack Adams à la fin de la semaine et il reçut une formidable ovation lorsqu'il sauta sur la glace au début de la joute.

Murray Armstrong s'est mis en évidence à ses débuts à Detroit alors qu'il fournit les passes sur les deux premiers points des Ailes Rouges, pendant que Doug Bentley a compté les deux points des Esperviers.

Le gardien Mike Karakas débute dans les buts des Esperviers hier soir, mais les Ailes Rouges ne le menagèrent pas. Les Esperviers ont bien fait tout ce qu'ils ont pu pour vaincre les locaux et ils ont essuyé le compte par deux fois, grâce à des buts de Doug Bentley, mais les locaux y allèrent de deux autres buts après cela, dans la 3e période, pour s'assurer la victoire. Le Chicago n'a pu gagner une seule fois à Detroit durant les 16 dernières parties qu'il a jouées ici, soit depuis 1940.

Le but vainqueur a été compté par Harold Jackson, joueur de défense recruté du Detroit qui jauge à 50 pieds de Karakas, pour prendre ce dernier en défaut. Syd Howe compta ensuite le 4e et dernier but des locaux.

Les deux premiers buts du Detroit furent comptés par Mud Bruneteau et Carl Liscombe. Le but de Bruneteau était son 20e de la présente saison. Ces deux buts provinrent du beau jeu du joueur de centre Murray Armstrong, qui s'est joint aux Ailes Rouges il y a à peine une semaine après avoir reçu son congé de l'armée canadienne.

Alignement des équipes:
CHICAGO. Buts: Karakas; défenses: Seibert et Johnson; centre: C. Smith; ailes: Mosienko et Bentley. Subs.: Purpur, Marsh, Dye, Gottlieb, Dahlstrom, Heylinger.

DETROIT. Buts: N. Smith; défenses: Quakenbush et Jackson; centre: Grosso; ailes: Carveth et Howe. Subs.: Simon, Hollett, Armstrong, Liscombe, Bruneteau, Brown, Bukovich.

Arbitres: Clancy, McCabe, Young.

Première période
1 Detroit: Bruneteau . 5.48 (Armstrong)
Aucune punition.

Deuxième période
2 Detroit: Liscombe . 6.15 (Armstrong, Simon)
3 Chicago: Bentley . 11.06 (C. Smith, Mosienko)
Pun.: Jackson.

Troisième période
4 Chicago: Bentley . 1.59 (C. Smith, Mosienko)
5 Detroit: Jackson . 12.09 (Grosso, Howe)
6 Detroit: Howe . 13.07 (Grosso, Brown)
Aucune punition.

LE HOCKEY

SAMEDI:
LIGUE NATIONALE
Canadien 8, Rangers 2.
Toronto 12, Boston 3.
LIGUE AMERICAINE
Pittsburgh 3, Indianapolis 1.
Buffalo 6, Cleveland 2.
Hershey 2, Providence 1.
LIGUE SENIOR
Ottawa 6, U. de M. 2.
LIGUE JUNIOR
Verdun 2, Concordia 0.
LIGUE MONT-ROYAL
Valleyfield 7, Cyclone 4.
Armée 4, Lachine 2.
LIGUE DE DEFENSE NATIONALE
C.A.R.C. vs Armée.
McGill vs Marine.

CLASSEMENT DES EQUIPES

LIGUE NATIONALE

LIGUE AMERICAINE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

LIGUE JUNIOR

LIGUE MONT-ROYAL

LIGUE DE DEFENSE NATIONALE

LIGUE SENIOR

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

69ème ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

L'ACTIF DE LA BANQUE ATTEINT LA SOMME RECORD DE \$252,179,733

Le gérant général informe les actionnaires que la Banque a soldé les versements relatifs aux \$15,000,000 d'Obligations de la Province de Québec cédées à la Banque en 1924

OBSERVATIONS DU PRESIDENT SUR LA SITUATION GENERALE

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le samedi, 8 janvier, à son siège social, à Montréal, la 69ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Après les formalités d'usage, le président invite le gérant général, M. Charles Saint-Pierre, à donner lecture du rapport du Conseil d'administration.

Le bilan qui vient de vous être exposé fait ressortir la somme des dépôts à \$237,247,785, en comparaison de \$187,871,528 l'année précédente. C'est le total le plus élevé qu'il ait jamais atteint. Le nombre des déposants a considérablement augmenté. Les dépôts du public ne portant pas intérêt, accusent un gain de plus de dix millions et demi, s'élevant à \$60,933,872. Les dépôts du public portant intérêt, en progression de plus de 25 millions, atteignent le chiffre record de \$141,784,227. Les dépôts des gouvernements, dont le montant s'est accru d'environ treize millions et demi, se sont élevés à \$32,401,456.

La somme des billets de la Banque en circulation était, le 30 novembre dernier, de \$2,138,467, à comparer avec \$3,001,652 il y a un an. Aux termes de la loi des banques, qui restreint graduellement le pouvoir d'émission des banques à charte, le montant maximum des billets qu'elles peuvent émettre était, en 1943, de 45% de leur capital versé; il n'est plus que de 35% cette année, et il sera réduit à 25% en 1945. La double responsabilité des actionnaires diminue proportionnellement d'année en année. L'actif total de la Banque, qui s'est accru de plus de 48 millions et demi depuis un an, se chiffre par \$252,179,733. C'est le montant le plus considérable qu'il ait atteint jusqu'ici. Les disponibilités de caisse ressortent à \$43,604,148, en comparaison de \$34,551,381 l'année précédente et représentent 18.21% du passif envers le public. L'actif rapidement réalisable est passé, d'une année à l'autre, de \$140,780,543 à \$198,067,453. Cette augmentation de plus de 57 millions a porté de 73.74 à 82.71% le rapport de l'actif rapidement réalisable au passif envers le public.

Les prêts courants et escomptes se chiffrent par \$42,761,933, à rapprocher de \$48,412,989 à la clôture de l'exercice antérieur. Aussi, malgré l'importante augmentation de l'actif, les bénéfices nets sont-ils un peu moindres qu'en 1942. La situation résultant de la guerre suffit à expliquer la diminution qu'il est subie, au cours de l'année, les prêts courants et escomptes. Les besoins de crédit bancaire de nombreuses entreprises industrielles et commerciales fabriquant ou vendant des produits destinés à la population civile se sont trouvés amoindris, par suite des difficultés croissantes qu'elles éprouvent à se procurer les matières premières ou les marchandises nécessaires. Les municipalités et autres collectivités publiques continuent de réduire graduellement leurs dettes; aussi nos prêts de cette catégorie ont-ils fléchi, d'une année à l'autre, de \$6,398,193 à \$3,609,996.

Les circonstances ont contraint la Banque à affecter à des placements en valeurs mobilières une part plus considérable que jamais de ses ressources. La somme de ces placements s'est élevée, en un an, de \$102,878,177 au chiffre sans précédent de \$151,203,927; mais le portefeuille de la Banque est un rendement d'autant plus faible qu'il se compose de titres de premier ordre, la plupart à court terme.

Les bénéfices nets de l'exercice, que le compte profits et pertes fait ressortir à \$806,266, accusent une légère diminution par rapport à ceux de l'exercice antérieur, les quels, avant la déduction de la somme de \$80,000 versée au fonds de pension du personnel, se chiffraient par \$836,815. Les bénéfices nets de l'exercice, après provision de \$318,282 pour les impôts fédéraux, ont été répartis comme suit: dividendes, \$420,000; contribution au fonds de pension du personnel, \$80,000; amortissement des immeubles sociaux, \$125,000; versement à la province de Québec, aux termes de la loi 14, Georges V, chapitre 3, \$125,000. Une somme de bénéfices non répartis de \$56,266 a été portée au compte profits et pertes, dont le solde créditeur s'établit à \$310,470, à rapprocher de \$254,204 le 30 novembre 1942.

Les actionnaires apprendront sans doute avec satisfaction que, le 31 décembre 1943, la Banque a fait remise au Trésorier de la province de Québec de la somme de \$1,467,686.87 qui, avec les versements déjà effectués par la Banque, a acquitté le solde des paiements que la Banque s'était engagée à faire, aux termes de la loi 14, Georges V, chapitre 3. La province a ainsi encaissé le plein montant que la Banque était tenue de lui verser, aux termes de cette loi, pour permettre à la province de constituer un fonds d'amortissement destiné à racheter, le 1er mars 1964, les \$15,000,000 d'Obligations de la province cédées et transportées à la Banque en 1924.

Conformément aux ententes conclues entre les banques en vue d'atténuer les difficultés que présente le recrutement du personnel, la Banque a fermé, au cours de l'exercice, cinq succursales, aux endroits suivants: 4600 rue Notre-Dame ouest, à Montréal; à Buckingham et à Perron, dans la province de Québec; à Maxville, Ontario, et à Gravelbourg, Saskatchewan. Elle a en outre transformé quatorze succursales en agences et fermé dix agences. La Banque Canadienne Nationale

naïve tient à la disposition de la clientèle et du public 314 bureaux, soit 200 succursales et 314 agences. Les difficultés que comporte la situation générale, ainsi que la collaboration que la Banque a apportée au gouvernement dans l'application de diverses mesures de guerre, ont considérablement alourdi la tâche du personnel, au cours de l'exercice. Il nous est agréable de reconnaître que les employés ont rempli consciencieusement leurs fonctions, et qu'ils ont fait preuve en toutes circonstances d'un louable dévouement à la fois envers la Banque et envers la clientèle.

Remarque du président

Messieurs, Il y a lieu d'être satisfait, je crois, des résultats du dernier exercice de notre Banque, que le gérant général, M. Charles Saint-Pierre, vient d'exposer et de commenter. Avant de proposer l'adoption de ce rapport, je me permettrai de signaler à votre attention quelques aspects de la situation générale de notre pays.

La production agricole

Les exigences de la guerre ont apporté, au cours de l'année écoulée, certaines modifications à l'économie rurale du Canada. Un grand nombre d'exploitations ont, en totalité ou en partie, substitué à la culture des céréales l'élevage ou la production de produits d'une demande croissante. Le manque de main-d'œuvre et des conditions climatiques défavorables ont réduit la production des grandes cultures dont la valeur brute est estimée à 1,102 millions de dollars, soit une diminution d'une centaine de millions par rapport à l'année précédente. La moisson de blé, dont les derniers relevés de l'Office national de la statistique font ressortir le volume à 294 millions de boisseaux, est moitié moindre que la moisson record de 1942. Les superficies emblavées étaient du reste les moins étendues qu'on eût vues depuis 1918. On n'a pas constaté sans surprise que l'année dernière, alors que le gouvernement des Etats-Unis recommandait aux producteurs de blé d'étendre leurs emblavures de 54 millions d'acres en 1943 à 68 millions d'acres en 1944, le gouvernement canadien indemnisait au contraire les cultivateurs qui avaient consenti à restreindre les leurs. Cette attitude est d'autant plus étonnante, que le congrès des Nations-Unies, qui a étudié le printemps dernier, à Hot Springs, en Virginie, la situation alimentaire dans le monde, a vivement engagé les pays alliés à développer par tous les moyens possibles la production des vivres, afin de se mettre en mesure de nourrir, dès la fin des hostilités, les populations affamées de l'Europe et de l'Asie. Malgré cette recommandation expresse et bien que la reprise de la demande des marchés extérieurs ait sensiblement réduit les stocks canadiens depuis un an, le congrès agricole interprovincial, qui s'est tenu le mois dernier à Ottawa, en vue de fixer les objectifs de la production agricole pour la saison prochaine, n'a pas jugé à propos de préconiser l'extension des emblavures. Cependant, le gouvernement fédéral aurait décidé de discontinuer le paiement d'indemnités. On estime que les superficies semées en blé en 1943, même si elles n'avaient en 1944 qu'un rendement moyen, suffiraient à assurer des stocks correspondant aux besoins prévisibles des deux prochaines années. Le ministère de l'Agriculture préconise plutôt l'augmentation de la production d'autres céréales, de grains oléagineux, de pois, de haricots et de maïs.

L'élevage et l'industrie laitière ont donné un fort rendement. La hausse des prix de la plupart des denrées agricoles a, dans bien des cas, plus que compensé la réduction de la production. Aussi estime-t-on que les revenus de la classe rurale ont été sensiblement plus élevés en 1943 qu'en 1942.

L'activité économique La production industrielle a atteint dans l'ensemble, en 1943, son point le plus élevé. On constate toutefois un fléchissement dans les opérations forestières, la sidérurgie, l'industrie du bâtiment, les pâtes et papiers, les textiles et les fromageries. On estime que les dépenses de guerre du Canada, au cours de l'exercice 1943-44, s'élèveront à 4,356 millions de dollars, à rapprocher de 3,138 millions en 1942-43 et de 945 millions en 1941-42. Au cours de quatre années de guerre, le Canada a lancé quelque 750 bateaux et livré plus de 10,000 avions ainsi que 600,000 véhicules d'automobile. Cette énorme production se superpose à celle de l'industrie manufacturière répondant aux besoins de la population civile. Le rendement en a évidemment été réduit depuis le début des hostilités, par suite de la rareté de la main-d'œuvre et des matières premières, mais il s'est établi, en 1939, à quelque 3,500 millions de dollars.

L'extraction des métaux communs, stimulée par la guerre, exige un grand nombre de mineurs qu'il n'en reste pas assez de disponibles pour l'exploitation normale des mines d'or. Aussi la production du métal précieux a-t-elle subi, l'année dernière, un profond fléchissement. Le Canada, qui tient depuis longtemps le premier rang parmi les pays exportateurs de métaux et de métaux communs, a atteint en 1943 un nouveau record.

cord. Bien que les relevés relatifs au rendement de l'industrie minière ne soient pas publiés pendant la guerre, on estime que le Canada a fourni aux Nations-Unies 95% de leur nickel, 20 p. c. de leur zinc, 12.5 p. c. de leur cuivre, 15 p. c. de leur plomb, 75 p. c. de leur amiante et 40 p. c. de leur aluminium. La production de charbon accuse un léger recul attribuable aux grèves qui ont sévi l'an dernier dans quelques houillères.

L'industrie du bâtiment, qui avait manifesté en 1940 et en 1941 une grande activité qui tenait aux vastes entreprises de construction d'un caractère militaire, connaît depuis deux ans un ralentissement qui s'est accentué l'an dernier. La pénurie de main-d'œuvre et de matériaux, sans parler des mesures de restriction dont elle est frappée, entrave l'industrie du bâtiment. Aussi constate-t-on, dans toutes les régions du pays, les besoins sans cesse croissants de maisons d'habitation et de locaux de toutes sortes.

La question de l'étatisation des banques donne lieu à de nombreux commentaires et elle deviendra sans doute une matière de controverse politique, mais nous n'avons pas l'intention de nous en occuper sur ce sujet. Nous nous contenterons de faire observer que ceux qui s'imaginent qu'une banque administrée par l'Etat consentirait des avances à des taux sensiblement inférieurs aux taux courants à l'heure actuelle se font des illusions. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur la formule de déclaration de l'impôt sur le revenu, articles 36 et 39, pour constater que le gouvernement fixe à 8% le taux d'intérêt sur des versements différés ou des soldes d'impôt.

Fonds international de stabilisation De nombreux spécialistes étudient les problèmes que comporte le commerce international pendant la période qui suivra immédiatement le retour de la paix. Il y a deux façons d'échanger des marchandises et des services entre nations comme entre particuliers: on peut pratiquer le troc ou recourir à la monnaie. Le troc, méthode incommode et désuète, est loin de faciliter le libre mouvement des marchandises d'un pays à un autre. L'usage de la monnaie, beaucoup plus pratique, n'est cependant pas exempt de danger. Les monnaies, quand elles sont détachées de l'or, sont des instruments d'un maniement délicat, sujets à se dévaluer.

On accumule des soldes créanciers dans des banques de l'extérieur, soit en prévision de paiements, soit dans l'intention de payer ou de commander des marchandises. Il importe donc de ne pas oublier que, lorsque des devises sont mises par un pays à la disposition d'autres pays, cette opération a pour objet le transport du produit du travail. Il va sans dire que ces mesures doivent sauvegarder les légitimes intérêts des pays en cause.

En Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et au Canada, des spécialistes avertis préconisent diverses méthodes qui, sous des noms différents, ont un même objet. En Angleterre, on suggère une union internationale de compensation, tandis que le plan des Etats-Unis comporte un fonds international de stabilisation. Le Canada paraît avoir attaché moins d'importance aux mots qu'aux faits auxquels ces propositions se rapportent. Quand on sera tombé d'accord sur les remèdes les plus appropriés à la situation, on devra les appliquer. Ou cette colonne internationale se posera-t-elle, dans un monde de nationalité? Car il faudrait bien que quelque chose soit fait pour empêcher que le nouvel organisme ne soit un corps et qu'il soit pourvu d'une constitution, puisqu'il sera appelé à se donner une structure financière, à détenir de l'or, à ouvrir des crédits et à manier des soldes bancaires dans des vingtaines de pays. La Banque des règlements internationaux est une société suisse. Pourquoi le fonds international de stabilisation ne serait-il pas une société canadienne? Notre pays ne manque pas d'hommes compétents pour diriger une entreprise de cette envergure; il est fort intéressé au progrès du commerce international; il n'est pas assez puissant pour qu'on lui prête l'ambition de dominer l'économie mondiale, et il est bien placé pour coopérer en pleine compréhension avec deux des plus grands nations commerçantes du monde.

L'après-guerre L'année qui commence verra-t-elle le rétablissement de la paix, du moins en Europe? Nul ne saurait le dire. Mais que la paix soit prochaine ou lointaine, il n'est pas trop tôt pour s'y préparer. Quel rang le Canada occupera-t-il, parmi les nations, dans le monde d'après-guerre? Notre pays possède des richesses naturelles abondantes et variées. Nous pourrions compter sur une main-d'œuvre plus nombreuse qu'avant la guerre. A nos grands réseaux ferroviaires s'ajoutent une marine marchande importante et une aviation commerciale considérable. Placé au carrefour des grandes routes aériennes, notre pays sera rapidement pourvu à la fois d'avionneries, d'aéroports, de pilotes et de techniciens. Si nous voulons tirer le meilleur parti de ces avantages, il est indispensable que nous ayons une monnaie saine, une fiscalité prévoyante, une politique commerciale réaliste et un régime économique propre à stimuler l'esprit d'entreprise.

La nationalisation des banques La question de l'étatisation des banques donne lieu à de nombreux commentaires et elle deviendra sans doute une matière de controverse politique, mais nous n'avons pas l'intention de nous en occuper sur ce sujet. Nous nous contenterons de faire observer que ceux qui s'imaginent qu'une banque administrée par l'Etat consentirait des avances à des taux sensiblement inférieurs aux taux courants à l'heure actuelle se font des illusions. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur la formule de déclaration de l'impôt sur le revenu, articles 36 et 39, pour constater que le gouvernement fixe à 8% le taux d'intérêt sur des versements différés ou des soldes d'impôt.

Fonds international de stabilisation De nombreux spécialistes étudient les problèmes que comporte le commerce international pendant la période qui suivra immédiatement le retour de la paix. Il y a deux façons d'échanger des marchandises et des services entre nations comme entre particuliers: on peut pratiquer le troc ou recourir à la monnaie. Le troc, méthode incommode et désuète, est loin de faciliter le libre mouvement des marchandises d'un pays à un autre. L'usage de la monnaie, beaucoup plus pratique, n'est cependant pas exempt de danger. Les monnaies, quand elles sont détachées de l'or, sont des instruments d'un maniement délicat, sujets à se dévaluer.

On accumule des soldes créanciers dans des banques de l'extérieur, soit en prévision de paiements, soit dans l'intention de payer ou de commander des marchandises. Il importe donc de ne pas oublier que, lorsque des devises sont mises par un pays à la disposition d'autres pays, cette opération a pour objet le transport du produit du travail. Il va sans dire que ces mesures doivent sauvegarder les légitimes intérêts des pays en cause.

En Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et au Canada, des spécialistes avertis préconisent diverses méthodes qui, sous des noms différents, ont un même objet. En Angleterre, on suggère une union internationale de compensation, tandis que le plan des Etats-Unis comporte un fonds international de stabilisation. Le Canada paraît avoir attaché moins d'importance aux mots qu'aux faits auxquels ces propositions se rapportent. Quand on sera tombé d'accord sur les remèdes les plus appropriés à la situation, on devra les appliquer. Ou cette colonne internationale se posera-t-elle, dans un monde de nationalité? Car il faudrait bien que quelque chose soit fait pour empêcher que le nouvel organisme ne soit un corps et qu'il soit pourvu d'une constitution, puisqu'il sera appelé à se donner une structure financière, à détenir de l'or, à ouvrir des crédits et à manier des soldes bancaires dans des vingtaines de pays. La Banque des règlements internationaux est une société suisse. Pourquoi le fonds international de stabilisation ne serait-il pas une société canadienne? Notre pays ne manque pas d'hommes compétents pour diriger une entreprise de cette envergure; il est fort intéressé au progrès du commerce international; il n'est pas assez puissant pour qu'on lui prête l'ambition de dominer l'économie mondiale, et il est bien placé pour coopérer en pleine compréhension avec deux des plus grands nations commerçantes du monde.

L'après-guerre L'année qui commence verra-t-elle le rétablissement de la paix, du moins en Europe? Nul ne saurait le dire. Mais que la paix soit prochaine ou lointaine, il n'est pas trop tôt pour s'y préparer. Quel rang le Canada occupera-t-il, parmi les nations, dans le monde d'après-guerre? Notre pays possède des richesses naturelles abondantes et variées. Nous pourrions compter sur une main-d'œuvre plus nombreuse qu'avant la guerre. A nos grands réseaux ferroviaires s'ajoutent une marine marchande importante et une aviation commerciale considérable. Placé au carrefour des grandes routes aériennes, notre pays sera rapidement pourvu à la fois d'avionneries, d'aéroports, de pilotes et de techniciens. Si nous voulons tirer le meilleur parti de ces avantages, il est indispensable que nous ayons une monnaie saine, une fiscalité prévoyante, une politique commerciale réaliste et un régime économique propre à stimuler l'esprit d'entreprise.

La nationalisation des banques

La question de l'étatisation des banques donne lieu à de nombreux commentaires et elle deviendra sans doute une matière de controverse politique, mais nous n'avons pas l'intention de nous en occuper sur ce sujet. Nous nous contenterons de faire observer que ceux qui s'imaginent qu'une banque administrée par l'Etat consentirait des avances à des taux sensiblement inférieurs aux taux courants à l'heure actuelle se font des illusions. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur la formule de déclaration de l'impôt sur le revenu, articles 36 et 39, pour constater que le gouvernement fixe à 8% le taux d'intérêt sur des versements différés ou des soldes d'impôt.

Fonds international de stabilisation De nombreux spécialistes étudient les problèmes que comporte le commerce international pendant la période qui suivra immédiatement le retour de la paix. Il y a deux façons d'échanger des marchandises et des services entre nations comme entre particuliers: on peut pratiquer le troc ou recourir à la monnaie. Le troc, méthode incommode et désuète, est loin de faciliter le libre mouvement des marchandises d'un pays à un autre. L'usage de la monnaie, beaucoup plus pratique, n'est cependant pas exempt de danger. Les monnaies, quand elles sont détachées de l'or, sont des instruments d'un maniement délicat, sujets à se dévaluer.

On accumule des soldes créanciers dans des banques de l'extérieur, soit en prévision de paiements, soit dans l'intention de payer ou de commander des marchandises. Il importe donc de ne pas oublier que, lorsque des devises sont mises par un pays à la disposition d'autres pays, cette opération a pour objet le transport du produit du travail. Il va sans dire que ces mesures doivent sauvegarder les légitimes intérêts des pays en cause.

En Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et au Canada, des spécialistes avertis préconisent diverses méthodes qui, sous des noms différents, ont un même objet. En Angleterre, on suggère une union internationale de compensation, tandis que le plan des Etats-Unis comporte un fonds international de stabilisation. Le Canada paraît avoir attaché moins d'importance aux mots qu'aux faits auxquels ces propositions se rapportent. Quand on sera tombé d'accord sur les remèdes les plus appropriés à la situation, on devra les appliquer. Ou cette colonne internationale se posera-t-elle, dans un monde de nationalité? Car il faudrait bien que quelque chose soit fait pour empêcher que le nouvel organisme ne soit un corps et qu'il soit pourvu d'une constitution, puisqu'il sera appelé à se donner une structure financière, à détenir de l'or, à ouvrir des crédits et à manier des soldes bancaires dans des vingtaines de pays. La Banque des règlements internationaux est une société suisse. Pourquoi le fonds international de stabilisation ne serait-il pas une société canadienne? Notre pays ne manque pas d'hommes compétents pour diriger une entreprise de cette envergure; il est fort intéressé au progrès du commerce international; il n'est pas assez puissant pour qu'on lui prête l'ambition de dominer l'économie mondiale, et il est bien placé pour coopérer en pleine compréhension avec deux des plus grands nations commerçantes du monde.

L'après-guerre L'année qui commence verra-t-elle le rétablissement de la paix, du moins en Europe? Nul ne saurait le dire. Mais que la paix soit prochaine ou lointaine, il n'est pas trop tôt pour s'y préparer. Quel rang le Canada occupera-t-il, parmi les nations, dans le monde d'après-guerre? Notre pays possède des richesses naturelles abondantes et variées. Nous pourrions compter sur une main-d'œuvre plus nombreuse qu'avant la guerre. A nos grands réseaux ferroviaires s'ajoutent une marine marchande importante et une aviation commerciale considérable. Placé au carrefour des grandes routes aériennes, notre pays sera rapidement pourvu à la fois d'avionneries, d'aéroports, de pilotes et de techniciens. Si nous voulons tirer le meilleur parti de ces avantages, il est indispensable que nous ayons une monnaie saine, une fiscalité prévoyante, une politique commerciale réaliste et un régime économique propre à stimuler l'esprit d'entreprise.

La nationalisation des banques La question de l'étatisation des banques donne lieu à de nombreux commentaires et elle deviendra sans doute une matière de controverse politique, mais nous n'avons pas l'intention de nous en occuper sur ce sujet. Nous nous contenterons de faire observer que ceux qui s'imaginent qu'une banque administrée par l'Etat consentirait des avances à des taux sensiblement inférieurs aux taux courants à l'heure actuelle se font des illusions. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur la formule de déclaration de l'impôt sur le revenu, articles 36 et 39, pour constater que le gouvernement fixe à 8% le taux d'intérêt sur des versements différés ou des soldes d'impôt.

Fonds international de stabilisation De nombreux spécialistes étudient les problèmes que comporte le commerce international pendant la période qui suivra immédiatement le retour de la paix. Il y a deux façons d'échanger des marchandises et des services entre nations comme entre particuliers: on peut pratiquer le troc ou recourir à la monnaie. Le troc, méthode incommode et désuète, est loin de faciliter le libre mouvement des marchandises d'un pays à un autre. L'usage de la monnaie, beaucoup plus pratique, n'est cependant pas exempt de danger. Les monnaies, quand elles sont détachées de l'or, sont des instruments d'un maniement délicat, sujets à se dévaluer.

On accumule des soldes créanciers dans des banques de l'extérieur, soit en prévision de paiements, soit dans l'intention de payer ou de commander des marchandises. Il importe donc de ne pas oublier que, lorsque des devises sont mises par un pays à la disposition d'autres pays, cette opération a pour objet le transport du produit du travail. Il va sans dire que ces mesures doivent sauvegarder les légitimes intérêts des pays en cause.

En Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et au Canada, des spécialistes avertis préconisent diverses méthodes qui, sous des noms différents, ont un même objet. En Angleterre, on suggère une union internationale de compensation, tandis que le plan des Etats-Unis comporte un fonds international de stabilisation. Le Canada paraît avoir attaché moins d'importance aux mots qu'aux faits auxquels ces propositions se rapportent. Quand on sera tombé d'accord sur les remèdes les plus appropriés à la situation, on devra les appliquer. Ou cette colonne internationale se posera-t-elle, dans un monde de nationalité? Car il faudrait bien que quelque chose soit fait pour empêcher que le nouvel organisme ne soit un corps et qu'il soit pourvu d'une constitution, puisqu'il sera appelé à se donner une structure financière, à détenir de l'or, à ouvrir des crédits et à manier des soldes bancaires dans des vingtaines de pays. La Banque des règlements internationaux est une société suisse. Pourquoi le fonds international de stabilisation ne serait-il pas une société canadienne? Notre pays ne manque pas d'hommes compétents pour diriger une entreprise de cette envergure; il est fort intéressé au progrès du commerce international; il n'est pas assez puissant pour qu'on lui prête l'ambition de dominer l'économie mondiale, et il est bien placé pour coopérer en pleine compréhension avec deux des plus grands nations commerçantes du monde.

L'après-guerre L'année qui commence verra-t-elle le rétablissement de la paix, du moins en Europe? Nul ne saurait le dire. Mais que la paix soit prochaine ou lointaine, il n'est pas trop tôt pour s'y préparer. Quel rang le Canada occupera-t-il, parmi les nations, dans le monde d'après-guerre? Notre pays possède des richesses naturelles abondantes et variées. Nous pourrions compter sur une main-d'œuvre plus nombreuse qu'avant la guerre. A nos grands réseaux ferroviaires s'ajoutent une marine marchande importante et une aviation commerciale considérable. Placé au carrefour des grandes routes aériennes, notre pays sera rapidement pourvu à la fois d'avionneries, d'aéroports, de pilotes et de techniciens. Si nous voulons tirer le meilleur parti de ces avantages, il est indispensable que nous ayons une monnaie saine, une fiscalité prévoyante, une politique commerciale réaliste et un régime économique propre à stimuler l'esprit d'entreprise.

meux encore, de prévenir les abus. Mais son rôle essentiel consiste à créer, au moyen d'une législation et d'une administration sages et prévoyantes, un ensemble de circonstances propres à faciliter l'activité économique et le progrès social. N'allons pas confondre l'agitation fébrile du temps de guerre, les improvisations souvent intempestives de l'Etat qui construit et exploite, à coup de milliards, des usines qui resteront sans ouvriers et sans commandes au lendemain de la guerre, avec l'activité saine d'entreprises dans lesquelles les particuliers ont engagé leurs capitaux et leur intelligence pour en assurer le succès. Ce n'est pas l'Etat qui a résorbé le chômage, ce sont les citoyens de ce pays qui, par leur travail, leurs impôts et leurs souscriptions aux emprunts publics, ont remis en marche la machine économique qui, avant la guerre, fonctionnait au ralenti.

Rachats d'obligations

Plusieurs rachats partiels ou totaux d'émissions ont été faits ces semaines-ci ou seront faits tout prochainement. Les détenteurs de ces titres doivent évidemment les présenter à la date du remboursement car autrement ils risquent de perdre de l'intérêt. Il va de soi, en effet, qu'après la date stipulée pour le rachat, les intérêts sont discontinués. Au nombre des principales émissions qui seront ainsi rachetées on peut mentionner: \$321,000 d'Obligations du Collège Notre-Dame du Sacré-Coeur. Ce sont des titres à 4 p. c. datés du 1er janvier 1937 et de 100 dollars. Le remboursement est effectué depuis le 1er janvier 1944 au prix de 100. \$114,000 d'Obligations de l'Externat Classique Sainte-Croix. Ce sont des obligations de 1ère hypothèque datées du 1er février 1935 dont l'intérêt est de 4-1/2 p. c. Le rachat se fait le 1er février 1944 au prix de 100. \$21,000 d'Obligations de la Compagnie de l'Orphelinat St-François d'Assise. Les obligations portent intérêt à 4-1/2 p. c. Elles furent émises en 1935 et étaient datées de 1944 à 1951. Le 1er février il y aura rachat de \$551,100 d'Obligations des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge (Nicolet). Ce sont des obligations de première hypothèque portant intérêt à 4 et 4-1/2 pour cent et remboursables de 1944 à 1960. Le prix de rachat est de 101. La Congrégation de la Fraternité Sacramentale remboursera elle aussi le 1er février 1944 le solde d'une émission portant intérêt à 4 p. c. Cette émission avait été vendue en 1935. Le prix de rachat est de 100.

Le 1er février on rachètera le solde de \$700,000 d'Obligations de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus. Ce sont des titres à 4 p. c. émis en 1936 et normalement remboursables de 1944 à 1956. Le prix de rachat est de 101. Le 1er février aussi on remboursera au prix de 101, \$116,000 d'Obligations de l'Orphelinat St-François d'Assise. Les obligations portent intérêt à 4-1/2 p. c. Elles furent émises en 1935 et étaient datées de 1944 à 1951.

Le 1er février il y aura rachat de \$551,100 d'Obligations des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge (Nicolet). Ce sont des obligations de première hypothèque portant intérêt à 4 et 4-1/2 pour cent et remboursables de 1944 à 1960. Le prix de rachat est de 101. La Congrégation de la Fraternité Sacramentale remboursera elle aussi le 1er février 1944 le solde d'une émission portant intérêt à 4 p. c. Cette émission avait été vendue en 1935. Le prix de rachat est de 100.

Au Cap-de-la-Madeleine

Le Cap de la Madeleine a obtenu, cette semaine, des conditions avantageuses pour son émission de \$35,000 d'Obligations. Cinq soumissions différentes furent envoyées à la cité pour des titres à 3 1/2% échéant en série jusqu'en 1964. L'émission a été adjugée à la Caisse populaire de Sainte-Madeleine au prix de 99.60. Le loyer ne coûtera donc guère plus de 3 1/2% au Cap de la Madeleine pour l'argent emprunté. On se souvient que la dernière opération financière du genre effectuée par la municipalité avait été faite durant février 1943. A cette date, le Cap de la Madeleine avait versé \$23,000 d'Obligations à 4%, soit 1963, au prix de 98.50. Cette fois-ci, la ville obtient 99.60 pour des titres à 3 1/2%.

Voici la liste complète des soumissions reçues par la cité pour son dernier emprunt de \$35,000: Caisse populaire de Sainte-Madeleine, \$29,600; Corporation de Prêts de Québec \$98.76; L.G. Beaudin & Cie Ltée, \$98.60; Banque Canadienne Nationale, \$98.03; Wood, Gundy & Co. Lt., \$96.00. L'emprunt a été contracté afin de compléter le système d'acqueduc de la municipalité dans la mission Saint-Odilon. Les titres sont datés du 3 janvier 1944.

Arrivages de grains

Les fermiers de l'Ouest canadien livrent 4,065,493 boisseaux de blé au cours de la semaine terminée le 30 décembre, à rapprocher de 5,033,662 la semaine précédente. De plus le début de la campagne, soit depuis le 1er août, les arrivages atteignent un total de 117,530,979 boisseaux contre 143,950,314 la période correspondante de la campagne précédente.

Les fermiers de l'Ouest canadien livrent les quantités suivantes de grains secondaires durant la semaine terminée le 30 décembre (chiffres de la semaine précédente entre parenthèses): avoine, 2,708,362 (5,309,975) boisseaux; orge, 1,794,121 (3,508,599); seigle, 187,475 (251,435); graine de lin, 81,546 (115,143).

Le Collège Notre-Dame-du-Sacré-Coeur

Le Collège Notre-Dame du Sacré-Coeur a vendu récemment, il y a quelques temps, une émission de \$250,000 d'Obligations. La finance était divisée en deux tranches soit \$115,000 portant intérêt à 3 p. c. et remboursable de 1945 à 1954 et \$135,000 à 3-1/2 p. c. et remboursable de 1955 à 1963. Les fonds servent à rembourser le solde d'une émission de \$321,000 qui est rachetée le 1er février. Les nouvelles obligations sont datées du 2 janvier 1944.

La famille royale héritière au Danemark est la maison de Schleswig-Solstein-Sonderbourg-Glücksbourg.

COMMERCE et FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été samedi de 10,047 actions et de 47,605 actions minières, en comparaison de 24,430 actions et de 10,415 actions minières vendredi dernier.

	Haut	Bas	Form.		Haut	Bas	Form.
Aluminium	91 1/2			Imp. Tobacco	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Asbestos	21 1/2	21 1/2	21 1/2	Int. Bronze priv.	21 1/2		
Bathurst	13 1/2	13 1/2	13 1/2	Int. Nickel	30		
Bell Telephone	155			Int. Paper	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Can. Cement priv.	10 1/2			Int. Pete	22 1/2	22 1/2	22 1/2
C. Nor. Power	3	3	3	Int. Power priv.	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Canada Steel	10 1/2	10 1/2	10 1/2	Int. Steel	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Can. Steadship p.	32 1/2	32 1/2	32 1/2	Massey-Harris	9		
Can. Breweries	34 1/2	5 1/2	5 1/2	Mount. Power	20 1/2	20	20
Can. Bronze	9 1/2	9 1/2	9 1/2	Nat. Breweries priv.	41	41	41
Can. Car	25 1/2	25 1/2	25 1/2	Nat. Steel Car	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Can. Car priv. (mov.)	147	147	147	Nat. Steel Car	40 1/2	40 1/2	40 1/2
Can. Celanor	25	25	25	Orillville	23	23	23
Can. For. Invest.	25	25	25	Pennams	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Can. Loco	10 1/2	10 1/2	10 1/2	Peterborough	13	13	13
Can. Pac. Ry	24	24	24	Quebec Power	47 1/2	47 1/2	47 1/2
Can. Smelting	24	24	24	St. Law. Corp. priv.	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Can. Bridge	13	13	13	Shawinigan	47 1/2	47 1/2	47 1/2
Can. Coal priv.	118			Steel of Canada	64	63	64
Dom. Glass	8 1/2	8 1/2	8 1/2	Steel of Can. priv.	66	69	69
Dom. Steel & Coal B	73	8	8	Tuckett priv.	154	154	154
Dom. Steel & Coal C	73			United Steel	49	49	49
Dom. Textile	73			Winn. Electric	7	6 1/2	6 1/2
Dryden	29	20	20	Zelen	19	19	19
Electric Electric A	109	109	109	Banques:			
Gen. Steel Wares p.	124	124	124	Commerce	133		
Hollinger	14			Imperial	135		
Howard Smith	14			Royale	137	137	137
Imp. Oil	14	14	14				

69e assemblée générale annuelle de la Banque Canadienne Nationale

L'actif et les dépôts atteignent un chiffre record — Situation d'une grande liquidité

La Banque a soldé par anticipation ses versements relatifs aux \$15,000,000 d'obligations de la Province de Québec cédées à la Banque en 1924

Observations du président sur la situation générale

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social, à Montréal, le samedi 8 janvier, la 69e assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Beaudry Leman.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice clôturé le 30 novembre 1943, qui a été soumis à l'assemblée par le gérant général, M. Charles Saint-Pierre, révèle une excellente situation.

La somme des dépôts ressort à \$237,247,785, en comparaison de \$187,871,528 l'année précédente. C'est le total le plus élevé qu'ils aient jamais atteint. Le nombre des déposants a considérablement augmenté. Les dépôts du public ne portant pas intérêt, accusant un gain de plus de dix millions et demi, s'élèvent à \$60,933,872. Les dépôts du public portant intérêt, en progression de plus de 25 millions, atteignent le chiffre record de \$141,784,227.

L'actif total de la Banque, qui s'est accru de plus de 48 millions et demi depuis un an, se chiffre par \$252,179,733. C'est le montant le plus considérable qu'il ait atteint jusqu'ici. Les disponibilités de caisse ressortent à \$43,604,148, en comparaison de \$34,551,381 l'année précédente et représentent 18.21% du passif envers le public. L'actif rapidement réalisable est passé, d'une année à l'autre, de \$140,786,543 à \$198,037,453. Cette augmentation de plus de 57 millions a porté de 73.74

à 82.71% le rapport de l'actif rapidement réalisable au passif envers le public.

Les prêts courants et escomptes se chiffrent par \$42,761,933, à rapprocher de \$48,442,989 à la clôture de l'exercice antérieur. La somme des placements de la Banque s'est relevée, en un an, de \$102,878,177 au chiffre sans précédent de \$151,203,927; mais le portefeuille de la Banque est d'un rendement d'autant plus faible qu'il se compose de titres de premier ordre, la plupart à court terme.

Les bénéfices nets de l'exercice, que le compte Profits et Pertes fait ressortir à \$806,266, accusent une légère diminution par rapport à ceux de l'exercice antérieur, lesquels, avant la déduction de la somme de \$60,000 versée au Fonds de pension du personnel, se chiffraient par \$836,815. Ces bénéfices, après provision de \$318,282 pour les impôts fédéraux, ont été répartis comme suit: dividendes, \$420,000; contribution au Fonds de pension du personnel, \$80,000; amortissement des immeubles sociaux, \$125,000; versement à la Province de Québec, aux termes de la Loi 14, Georges V, chapitre 3, \$125,000. Une somme de bénéfices non répartis de \$56,266 a été portée au compte Profits et Pertes, dont le solde créditeur s'établit à \$310,470, à rapprocher de \$254,204 le 30 novembre 1942.

Le 31 décembre, la Banque a fait remise de \$1,467,688 au Trésorier de

la province de Québec, aux termes de la Loi 14, Georges V, chapitre 3. Cette somme versée par anticipation, ajoutant aux paiements effectués depuis vingt ans, a soldé les versements que la Banque était appelée à faire en vertu de cette loi. On se rappelle qu'en 1924, au moment de la fusion de la Banque Nationale et de la Banque d'Hydro-Québec, devenue depuis la Banque Canadienne Nationale, la province de Québec avait cédé à celle-ci \$15,000,000 de ses obligations 5%, à l'échéance de 40 ans. La Banque s'était engagée à verser annuellement à la province, pendant quarante ans, la somme de \$124,172. Le chiffre de ces versements avait été établi de manière à permettre à la province de constituer un fonds d'amortissement dont le montant, y compris les intérêts calculés au taux que comportent les obligations, atteindrait \$15,000,000 à l'échéance de ces titres, soit le 1er mars 1964. Ainsi, la Banque Canadienne Nationale s'est acquittée en vingt ans d'engagements dont la durée prévue était de quarante ans.

Le gérant général signale, en terminant, que les employés de la Banque ont rempli consciencieusement leurs fonctions et qu'ils ont fait preuve en toutes circonstances d'un louable dévouement à la fois envers la Banque et envers la clientèle.

En proposant l'adoption du rapport du conseil d'administration, le président, M. Beaudry Leman, a fait quelques observations sur diverses questions d'ordre général, telles que l'économie de guerre, la crise de main-d'œuvre, les impôts, le loyer de l'argent et le fonds international de stabilisation monétaire, et il a conclu en ces termes:

"Ainsi qu'il arrive d'ordinaire aux époques troublées, il se rencontre aujourd'hui des gens qui prétendent tout remettre en question, y compris le régime d'initiative privée et de libre entreprise auquel nous devons le développement économique de notre pays. Attribuant à ce régime toutes les faiblesses inhérentes à la nature humaine, ces gens dont l'infirmité n'est d'ailleurs pas encore démontrée, voudraient y substituer un système qui, à les entendre, rétablirait le paradis terrestre: pour les uns, ce serait une économie plus ou moins dirigée, pour les autres, un socialisme plus ou moins déguisé.

"N'allons pas confondre l'agitation fébrile du temps de guerre, les improvisations souvent intempestives de l'Etat qui construit et exploite, à coups de milliards, des usines qui resteront sans ouvriers et sans commandes au lendemain de la guerre, avec l'activité saine d'entreprises dans lesquelles les particuliers ont engagé leurs capitaux et leur intelligence pour en assurer le succès. Ce n'est pas l'Etat qui a résorbé le chômage, ce sont les citoyens de ce pays qui, par leur travail, leurs impôts et leurs souscriptions aux emprunts publics, ont remis en marche la machine économique qui, avant la guerre, fonctionnait au ralenti."

Dans le monde ouvrier

Grève municipale de quelques heures à Joliette — Entente entre la boulangerie Brosseau et le Syndicat — La grève municipale de Philadelphie prend fin puis reprend — La police du "Canadien National" ne veut avoir aucun lien avec les unions ouvrières

Joliette suit l'exemple...

Joliette, 10 — Tous les services municipaux de Joliette furent paralysés durant quelques heures, samedi, par suite d'une grève générale des employés de la ville, incités à quitter le travail par leur union internationale. Pendant cette grève qui commença samedi matin pour se terminer le même jour vers midi, les services d'eau et d'électricité furent presque complètement paralysés.

La grève éclata après que le conseil municipal de Joliette eut refusé, vendredi soir, de prendre une décision quant aux recommandations de la commission d'arbitrage provinciale qui avait étudié les conditions de travail des employés municipaux.

Dès que la grève fut déclarée, samedi, le conseil municipal se réunit d'urgence, sous la présidence du maire Boisvert, et décida de se rendre aux exigences des employés, c'est-à-dire d'accepter les recommandations de la commission provinciale d'arbitrage qui prévoyait une augmentation de salaire de 15% aux pompiers, aux policiers et aux employés qui travaillent à plein temps, de nouvelles heures de travail et un congé hebdomadaire d'une journée aux pompiers et policiers, etc.

Dans la boulangerie

M. Albert Sénécal, organisateur du Syndicat des employés de la Boulangerie et de la Pâtisserie Inc., de Montréal, nous informe que la Boulangerie Brosseau, ltée (Pain Excel) vient de conclure un contrat de reconnaissance syndicale avec le Syndicat National. Ce contrat a été signé par MM. Noël Messier et Jean Vaudry, tous deux officiers du Syndicat de cette boulangerie, et M. S. B. Saxby, au nom de la compagnie. Ce contrat donne le droit au syndicat de devenir le seul agent négociateur pour et au nom des ouvriers boulangers et pâtisseries aussi bien que des vendeurs de pain de cette boulangerie. Le même document mentionne également qu'un contrat de travail sera étudié par les deux parties contractantes par l'intermédiaire d'un comité de négociation dont feront partie des membres du Syndicat.

En ce qui concerne les vendeurs de pain de la Boulangerie Brosseau, on se rappelle que des pourparlers ont déjà été entamés depuis le 15

décembre 1943. Il y aura pour les vendeurs de pain un contrat particulier et leurs demandes sont déjà devant le Conseil Régional du travail en temps de guerre.

Le 16 décembre dernier, le conseil régional avertit le Syndicat que les demandes de commissions plus élevées et le plein boni de vie chère et autres questions relatives aux vendeurs de pain seraient étudiées bientôt et qu'un délai de dix jours était accordé à la boulangerie Brosseau pour faire connaître son point de vue. Le Syndicat a déjà transmis au conseil ses demandes.

M. Sénécal nous informe également qu'il vient de terminer avec M. Cyprien Miron, conciliateur en chef du ministère provincial du Travail, le relevé de l'effectif de ses membres dans les différentes boulangeries de la métropole. Et alors, il sera en mesure de prouver aux employeurs concernés que le Syndicat représente bien la majorité des employés. M. Sénécal attend d'ici quelques jours le rapport du conciliateur. Sitôt ce rapport reçu, le Syndicat commencera à négocier des contrats de reconnaissance syndicale dans les autres boulangeries et entamera de nouvelles négociations pour des contrats de travail particuliers dans chaque boulangerie.

L'imbraglio de Philadelphie

Philadelphie, 10 (A.P.) — Les chefs de trois locaux de l'American Federation of State, County and Municipal Employees (A.F.L.), avaient décidé, vendredi, de mettre fin à la grève générale des employés manuels de la ville de Philadelphie qui durait déjà depuis trois jours. Mais, samedi, les représentants des grévistes ont décidé à leur tour de passer outre à la décision de leur Fédération et de ne pas retourner au travail tant qu'ils n'auront pas obtenu une hausse de salaire de 10 cents l'heure. Le traitement moyen de ces employés est actuellement de \$5.28 par jour.

Au réseau ferroviaire de l'Etat

Selon des officiers de la division de la police et de la sécurité publique au Canadian National, les policiers du réseau ferroviaire de l'Etat ne favoriseraient "à aucun moment et dans nulle circonstance" leur affiliation à quelque union ouvrière que ce soit, que celle-ci s'appelle l'American Federation of Labor ou qu'elle se nomme le Congrès canadien du travail, pour ne parler que de ces grandes unions.

Ces mêmes officiers précisent que le référendum tenu actuellement à travers le pays parmi les policiers du Canadian National sous la surveillance du ministère fédéral du Travail, n'a pour but que de déterminer si les policiers favorisent une représentation locale ou une représentation nationale, dans leurs relations avec leurs patrons.

Chez les employés de tavernes

Le local 200 de l'Union internationale des employés de tavernes a procédé à l'installation de son nouveau comité exécutif, samedi. M. Jules Ratelle en est le président. M. Roméo Savard, propagandiste, et M. Charles Lalonde, secrétaire, ont appris aux membres qu'ils ont adressé une requête au Conseil régional du travail pour obtenir le plein boni de vie chère. Les patrons ont jusqu'à aujourd'hui pour faire connaître leur attitude. Si les patrons s'opposent, il va falloir que le Conseil régional du travail entende les deux parties.

Grève à la boulangerie

Jos. Robin & Fils

La boulangerie Jos. Robin & Fils prie sa clientèle de faire preuve d'indulgence parce que son service a été désorganisé par une grève de ses employés.

Convocations

Ce soir, à 8 heures, assemblée du Syndicat des peintres de Montréal, sous la présidence de M. Joseph Boucher, avec rapport de l'agent d'affaires, M. Joseph Arcand.

Ce soir, au 1231 St. Deming, assemblée du Syndicat des peintres Inc., de Montréal, et assemblée générale du Syndicat des barbières.

Lucien Romier est décédé à Vichy

Berne, 10 (A.P.) — On annonce la mort subite, survenue le soir du 5 janvier, de M. Lucien Romier, historien, journaliste et économiste français de grande réputation. Il avait été destitué quelques jours plus tôt du cabinet de Vichy dont il faisait partie depuis les premiers mois de la défaite.

Ancien directeur du Figaro de Paris, ses ouvrages lui avaient acquis une grande influence. Les Montréalais se souviennent de son passage ici où ses conférences attirèrent un vaste public.

On attribue à Romier la paternité du décret du 13 novembre, privant Pierre Laval de son droit de succession au poste de chef de l'Etat, en cas de décès du maréchal Pétain. D'aucuns laissent entendre que sa mort ne se serait pas produite de façon naturelle et qu'il aurait peut-être été la victime d'une vengeance.

Mort du vice-président de la "Canada Starch"

M. James Henderson Hunter, vice-président de la Canada Starch Co. Ltd. et pendant plusieurs années ingénieur conseil renommé, est mort samedi soir au Royal Victoria, quelques heures après avoir subi une attaque cardiaque pendant qu'il marchait sur le boulevard Westmount. Il était dans sa 79e année.

Cartes Professionnelles

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers
441, St-François-Xavier - Montréal
Tél. MARquette 2383-2384

AVOCATS

YVES PELLETIER
AVOCAT
Bureau: 60, St-Jacques O., LA. 7209
Soir: 3875 Wellington, Verdun
WE. 2214

M. Hellman Swards
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice de la Cie des Tramways
159 Craig ouest PLateau 5222

Anatole Vanier C.R. Guy Vanier C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
87 ouest rue Saint-Jacques
Tél. HArbour 2841

BREVETS D'INVENTIONS

Le Manuel de l'Inventeur
10\$
écrit par
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE EST MONTREAL

MARQUES DE COMMERCE
Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
751, Ste-Catherine ouest. Montréal

COMPTABLES

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
Comptables agréés - Chartered Accountants
Maurice Chartré C.A. Maurice Samson C.A.
A.-E. Beauvais C.A. J.-P. Gauthier C.A.
E. Harry Knight C.A. Léon Côté C.A.
Gérard Marceau C.A. Paul-E. Trudel C.A.
Lucien-P. Bélin C.A. Lionel Roussin C.A.
Jacques Ankers C.A. G.-F. Lafferty C.A.
Dollard Enoc C.A. Albert Garneau C.A.
Raymond Fortier C.A. Jean Lacroix C.A.
Guy Bernard C.A. Percy Auer C.A.
E. Bourquin C.A. J.-Paul Talbot C.A.
Marc Ankers C.A. Roger Roy C.A.
Montréal Québec Rouyn

Retenez le "Devoir" d'avance
chez votre dépositaire — c'est le
SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.
Téléphones au service du tirage:
3613 3361* il vous donnera l'adresse
d'un dépositaire de votre voisinage.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
Leila Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

Cartes d'Affaires

DACTYLOGRAPHES

44 DU NOUVEAU 44
Assortiment complet
Underwood, Remington, Royal, Portatif et Standard Machines à Additionner, Calculatrices, Projecteurs de Chèques, Pointes, etc. etc.
Canada Dactylographe Enr.
Nouvelle adresse: 44 St-Jacques O.
HAR-ur 6868 R.-T. Armand, prop.

DACTYLOGRAPHES

Royal - Remington - Underwood - L. C. Smith - Corona. Silencieux, régulier et portable. Projecteurs de chèques, calculatrices, machines à additionner. Vente service échange location.
N. MARTINEAU & FILS
1019 rue BLEURY
Entre les rue Vitry et LaSalle

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
908 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Moultures - Cadres - Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
LANC. 2264

LAITERIE

CH. 6988-2385 Hôt. ROSEMONT
LAITERIE
Rosemont
Laiterie canadienne-française
B. PATENAUD propriétaire

COMPTABLES

CARON & CARON
Comptables Agréés - Chartered Accountants
Edmond Caron R.A. L.S.C. C.A.
Henri Caron R.A. L.L.L. L.S.C. C.A.
55, rue St-Jacques
HARbour 3635 MONTREAL
159 rue Alexandre TROIS-RIVIERES

P.-A. GAGNON & CIE
P.-A. Gagnon C.A. René Gagnon C.A.
Comptables agréés
Chartered Accountants
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST RUE CRAIG
Tél. HArbour 5990

Hurtubise & Hurtubise
Léon-A. Hurtubise C.P.A.
Gérard Hurtubise C.P.A.
Comptables publics licenciés
60, St-Jacques O. - Montréal
Téléphone: HArbour 1553

MA. 1339 Dom. CL. 5723
Lucien VIAU, C. G. A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ
Spécialité: Impôt sur le revenu
57, St-Jacques ouest - Montréal

LUCIEN-D. VIAU, C.A.
COMPTABLE AGREE
4643 avenue Verdun, VERDUN
YOrk 0642

MEDECIN

Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.M.C. F.R.C.S.C.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies générales endocrinologiques, urinaires, digestives, circulatoires, respiratoires.
FRontenac 3232 816 Sherbrooke est

OPTOMETRISTES OPTICIENS

Spécialité: LUNETTES
EXAMEN DE LA VUE
AUJUSTEMENT DES VERRES
A. PHANEUF-A. MESSIER
OPTOMETRISTES OPTICIENS
1707 St-Denis, TROIS-RIVIERES

Examen des yeux
Réparation de lunetterie
Service postal.
Léo-Paul TROTTIER, o.d.
OPTOMETRISTE et OPTICIEN
MANUFACTURIER
1638 est. av. Mont-Royal - FR. 1665

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
Leila Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

Cartes d'Affaires

DACTYLOGRAPHES

44 DU NOUVEAU 44
Assortiment complet
Underwood, Remington, Royal, Portatif et Standard Machines à Additionner, Calculatrices, Projecteurs de Chèques, Pointes, etc. etc.
Canada Dactylographe Enr.
Nouvelle adresse: 44 St-Jacques O.
HAR-ur 6868 R.-T. Armand, prop.

DACTYLOGRAPHES

Royal - Remington - Underwood - L. C. Smith - Corona. Silencieux, régulier et portable. Projecteurs de chèques, calculatrices, machines à additionner. Vente service échange location.
N. MARTINEAU & FILS
1019 rue BLEURY
Entre les rue Vitry et LaSalle

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
908 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Moultures - Cadres - Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
LANC. 2264

LAITERIE

CH. 6988-2385 Hôt. ROSEMONT
LAITERIE
Rosemont
Laiterie canadienne-française
B. PATENAUD propriétaire

COMPTABLES

CARON & CARON
Comptables Agréés - Chartered Accountants
Edmond Caron R.A. L.S.C. C.A.
Henri Caron R.A. L.L.L. L.S.C. C.A.
55, rue St-Jacques
HARbour 3635 MONTREAL
159 rue Alexandre TROIS-RIVIERES

P.-A. GAGNON & CIE
P.-A. Gagnon C.A. René Gagnon C.A.
Comptables agréés
Chartered Accountants
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST RUE CRAIG
Tél. HArbour 5990

Hurtubise & Hurtubise
Léon-A. Hurtubise C.P.A.
Gérard Hurtubise C.P.A.
Comptables publics licenciés
60, St-Jacques O. - Montréal
Téléphone: HArbour 1553

MA. 1339 Dom. CL. 5723
Lucien VIAU, C. G. A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ
Spécialité: Impôt sur le revenu
57, St-Jacques ouest - Montréal

LUCIEN-D. VIAU, C.A.
COMPTABLE AGREE
4643 avenue Verdun, VERDUN
YOrk 0642

MEDECIN

Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.M.C. F.R.C.S.C.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies générales endocrinologiques, urinaires, digestives, circulatoires, respiratoires.
FRontenac 3232 816 Sherbrooke est

OPTOMETRISTES OPTICIENS

Spécialité: LUNETTES
EXAMEN DE LA VUE
AUJUSTEMENT DES VERRES
A. PHANEUF-A. MESSIER
OPTOMETRISTES OPTICIENS
1707 St-Denis, TROIS-RIVIERES

Examen des yeux
Réparation de lunetterie
Service postal.
Léo-Paul TROTTIER, o.d.
OPTOMETRISTE et OPTICIEN
MANUFACTURIER
1638 est. av. Mont-Royal - FR. 1665

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
Leila Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

Cartes d'Affaires

DACTYLOGRAPHES

44 DU NOUVEAU 44
Assortiment complet
Underwood, Remington, Royal, Portatif et Standard Machines à Additionner, Calculatrices, Projecteurs de Chèques, Pointes, etc. etc.
Canada Dactylographe Enr.
Nouvelle adresse: 44 St-Jacques O.
HAR-ur 6868 R.-T. Armand, prop.

DACTYLOGRAPHES

Royal - Remington - Underwood - L. C. Smith - Corona. Silencieux, régulier et portable. Projecteurs de chèques, calculatrices, machines à additionner. Vente service échange location.
N. MARTINEAU & FILS
1019 rue BLEURY
Entre les rue Vitry et LaSalle

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
908 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Moultures - Cadres - Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
LANC. 2264

LAITERIE

CH. 6988-2385 Hôt. ROSEMONT
LAITERIE
Rosemont
Laiterie canadienne-française
B. PATENAUD propriétaire

COMPTABLES

CARON & CARON
Comptables Agréés - Chartered Accountants
Edmond Caron R.A. L.S.C. C.A.
Henri Caron R.A. L.L.L. L.S.C. C.A.
55, rue St-Jacques
HARbour 3635 MONTREAL
159 rue Alexandre TROIS-RIVIERES

P.-A. GAGNON & CIE
P.-A. Gagnon C.A. René Gagnon C.A.
Comptables agréés
Chartered Accountants
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST RUE CRAIG
Tél. HArbour 5990

Hurtubise & Hurtubise
Léon-A. Hurtubise C.P.A.
Gérard Hurtubise C.P.A.
Comptables publics licenciés
60, St-Jacques O. - Montréal
Téléphone: HArbour 1553

MA. 1339 Dom. CL. 5723
Lucien VIAU, C. G. A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ
Spécialité: Impôt sur le revenu
57, St-Jacques ouest - Montréal

LUCIEN-D. VIAU, C.A.
COMPTABLE AGREE
4643 avenue Verdun, VERDUN
YOrk 0642

MEDECIN

Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.M.C. F.R.C.S.C.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies générales endocrinologiques, urinaires, digestives, circulatoires, respiratoires.
FRontenac 3232 816 Sherbrooke est

OPTOMETRISTES OPTICIENS

Spécialité: LUNETTES
EXAMEN DE LA VUE
AUJUSTEMENT DES VERRES
A. PHANEUF-A. MESSIER
OPTOMETRISTES OPTICIENS
1707 St-Denis, TROIS-RIVIERES

Examen des yeux
Réparation de lunetterie
Service postal.
Léo-Paul TROTTIER, o.d.
OPTOMETRISTE et OPTICIEN
MANUFACTURIER
1638 est. av. Mont-Royal - FR. 1665

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
Leila Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

Cartes d'Affaires

DACTYLOGRAPHES

44 DU NOUVEAU 44
Assortiment complet
Underwood, Remington, Royal, Portatif et Standard Machines à Additionner, Calculatrices, Projecteurs de Chèques, Pointes, etc. etc.
Canada Dactylographe Enr.
Nouvelle adresse: 44 St-Jacques O.
HAR-ur 6868 R.-T. Armand, prop.

DACTYLOGRAPHES

Royal - Remington - Underwood - L. C. Smith - Corona. Silencieux, régulier et portable. Projecteurs de chèques, calculatrices, machines à additionner. Vente service échange location.
N.

Bloc - notes

(suite de la première page)

ment douter de sa promotion d'est que lorsqu'il s'agit de Canadiens français la logique ne prime pas toujours en matière d'accès aux hautes fonctions fédérales.

Enfin tout est pour le mieux et l'on ne peut que féliciter de son geste le gouvernement d'Ottawa.

M. Binford sera le deuxième Canadien français à occuper cette présidence.

O. H.

La Banque Canadienne Nationale

Les actionnaires de la Banque Canadienne Nationale ont tenu, samedi, leur réunion annuelle. Le président de cette institution, M. Beaudry Leman, au nom du conseil d'administration, leur a fait un exposé de la situation économique sous divers aspects dans notre pays et un peu aussi dans le reste du monde; le gérant général, M. Charles Saint-Pierre, leur a exposé des chiffres qui indiquent l'état plus que satisfaisant des affaires de l'institution. De ces chiffres, il ressort toutefois que la Banque Canadienne Nationale est dans le cas des autres et qu'elle se ressent des circonstances de la guerre et du régime économique qui en résulte.

Par exemple l'actif total est très sensiblement accru alors que l'on constate, au poste des "prêts courants et escomptes", une régression assez sensible, ce qui ne manque pas d'avoir un effet sur les bénéfices nets. C'est encore cette régression qui a obligé la Banque à affecter une plus grande part de son avoir à des placements en valeurs mobilières et qui a incité ses administrateurs à fermer un certain nombre de ses succursales.

Le bilan soumis par M. Saint-Pierre comporte encore une écriture qui se trouve à l'ordre un chapitre d'histoire des banques dans notre province: La Banque Canadienne Nationale vient de faire remise au trésorier de la province d'une somme de \$1,487,690.00, dernier versement au fonds d'amortissement créé par le gouvernement de Québec lors de la constitution, en 1924, de la Banque Canadienne Nationale par la fusion ou l'absorption de l'ancienne Banque Nationale par l'ancienne Banque d'Hocheville.

M. Beaudry Leman, dans son allocution présidentielle, a parlé de la production agricole et notamment du problème du blé, de la production industrielle (manufactures, métallurgie, bâtiment, etc.), de la crise de la main-d'œuvre, du commerce extérieur, des impôts du loyer de l'argent, du fond international de stabilisation, de la nationalisation des banques, de plusieurs autres problèmes. On trouvera ailleurs, dans notre journal le texte même des pièces soumises par M. Beaudry Leman et Charles Saint-Pierre. On nous permettra cependant, de souligner de façon particulière les remarques de M. Leman en matière de conclusion. Elles se rapportent à la grave problème de l'avenir économique de l'après-guerre.

"Ainsi qu'il résulte d'un bilan que nous venons de publier, dit M. Leman, il se reconstruit aujourd'hui les lieux qui prétendent tout remettre en question, y compris le régime d'initiative privée et de libre entreprise auquel nous devons le développement économique de notre pays. Attribuant à ce régime toutes les faiblesses inhérentes à la "curie biomatique" des gens dont l'incapacité n'est d'ailleurs pas encore démontrée, voudraient y substituer un système qui, à les entendre, rétablirait le paradis terrestre: pour les uns, ce serait une économie plus ou moins dirigée, pour les autres, un socialisme plus ou moins déguisé.

"Le pouvoir public est justifié de l'intervenir dans la vie économique lorsqu'il s'agit de réprimer ou, mieux encore, de prévenir les abus. Mais son rôle essentiel consiste à créer, au moyen d'une législation et d'une administration sages et prévoyantes, un ensemble de circonstances propres à faciliter l'activité économique et le progrès social. N'allons pas confondre l'inflation fébrile du temps de guerre, les improvisations, souvent intempestives de l'Etat qui construisent et exploitent, à coups de milliards, des usines qui resteront sans ouvriers et sans commandes au lendemain de la guerre, avec l'activité saine d'entreprises dans lesquelles les particuliers ont engagé leurs capitaux et leur intelligence pour en assurer le succès. Ce n'est pas l'Etat qui a résorbé le chômage, ce sont les citoyens de ce pays qui, par leur travail, leurs impôts et leurs souscriptions aux emprunts publics, ont remis en marche la machine économique qui, avant la guerre, fonctionnait au ralenti.

La mise en garde faite par M. Beaudry Leman contre les improvisations souvent intempestives de l'Etat nous paraissent opportunes, quand on ne serait que pour inciter les gens à réfléchir sur l'élaboration de plus en plus manifeste d'un certain ordre de choses.

Emile BENOIST

Nouvelles de guerre

Leçons sur l'histoire du Canada aux aviateurs de la Royal Air Force

Initiative de l'Université Bishop, à Lennoxville — Afin que ces jeunes gens soient plus renseignés qu'on ne l'est généralement sur le Canada en Angleterre — Le loyer fixé avant la construction ou la réfection — Les névroses de guerre — Canon antichar présenté aux Chinois

Lennoxville, 10. — L'Université de Lennoxville a inauguré hier une série de cours sur l'histoire et sur l'essor du Canada à l'intention des membres de la R.A.F. du groupe de l'Atlantic Transport. La cérémonie s'est déroulée sous la présidence de M. D.C. Coleman, chancelier, président du Canadian Pacific.

Le but principal de cette série de cours est de renseigner les aviateurs de la Royal Air Force sur le Canada de façon qu'ils connaissent mieux notre pays et son histoire. La plupart des Anglais d'Angleterre, cette connaissance plus complète sera utile aux aviateurs pendant leur séjour au Canada ainsi qu'après la guerre.

Le loyer fixé avant la construction — Ottawa, 10 (C.P.). — Le ministre des Finances, M. J.-I. Isley, a déclaré aujourd'hui que les entrepreneurs ou les propriétaires qui veulent diviser leurs maisons actuelles en des logements multiples peuvent demander à la Commission des prix de fixer le taux des loyers avant d'entreprendre les travaux.

Les plans et tous autres détails devront être soumis aux évaluateurs de la commission qui fixeront le loyer maximum à la lumière de ces plans. Quand les travaux seront terminés, les inspecteurs visiteront les lieux pour voir si les plans ont été fidèlement suivis, et ils confirmeront ensuite le loyer ou feront les rectifications nécessaires le cas échéant.

M. Isley a dit que cette détermination préalable des loyers avait deux buts principaux. Premièrement elle rassurera ceux qui veulent construire ou modifier leurs maisons. Jusqu'à ce jour le loyer maximum des nouveaux logements n'était pas fixé tant que les travaux n'étaient pas complètement terminés et que le locataire n'avait pas signé de bail. Bien que cette détermination préalable du loyer soit avantageuse pour le propriétaire, dit M. Isley, elle n'est pas obligatoire.

"Si un propriétaire le désire, il pourra déterminer la construction soit terminée et faire appel ensuite à un évaluateur pour fixer le loyer, trente jours avant la signature d'un bail avec un locataire."

Deuxièmement, cette fixation anticipée permettra de suivre la même procédure pour ceux qui louent des maisons du gouvernement, construites en vertu du plan de conversion des maisons.

Bien que le gouvernement soit techniquement libre de tout contrôle, à titre de propriétaire de logements, en vertu du plan de conversion des maisons, il se soumet volontairement au prix maximum des loyers, tels que fixés par la Commission des prix, dit M. Isley.

M. F. W. Nicoll, directeur des logements, qui est chargé du plan de conversion, soumettra ses plans à l'évaluation de la commission pour fixer les taux des loyers, comme un propriétaire ordinaire. Les locataires qui ne sont pas satisfaits des loyers fixés par l'évaluateur ont le droit d'en appeler de sa décision à la cour établie à cette fin.

Les loyers en vertu du plan de conversion du gouvernement, étaient en concurrence avec les taux légaux, dit M. Isley, mais il est préférable de donner aux locataires la protection de la loi des loyers maxima. Cela évitera les plaintes, dit le ministre.

D'après ce plan de conversion, le gouvernement loue de grosses maisons, les convertit en plusieurs logements et les loue à des particuliers, surtout dans les endroits surpeuplés. Ce plan a été tenté à Ottawa à titre d'expérience et ensuite on l'a appliqué à Montréal, Toronto, Vancouver, Victoria, Hamilton, Halifax, Moncton, St-Jean, Québec, St. Catharines, Brantford, Windsor, Sarnia, Edmonton, Calgary, Galt et London.

Conférence ce soir sur les névroses de guerre — Cet après-midi, à 5 heures, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, 2900, boulevard Mont-Royal, aura lieu une conférence par le Dr W.-S. MacLay, O.B.E., directeur médical du Mill Hill Emergency Hospital (Angleterre), sur le traitement des névroses de guerre.

Un film illustrera la conférence, montrant l'organisation et le fonctionnement d'un centre de traitement en Angleterre. Le Mill Hill Emergency Hospital est un hôpital de 500 lits, spécialement affecté au traitement des névroses de guerre, à la fois chez les militaires et chez les civils.

Le Dr MacLay, éminent spécialiste de la question, s'est intéressé aux différents aspects que prend le problème des névroses et il décrira les diverses méthodes de traitement et les résultats obtenus dans son centre. Il insistera particulièrement sur l'importance du facteur social dans le traitement (psychothérapie de groupe, assistance sociale, réintégration dans la vie civile des névroses de guerre, etc.).

Ce centre de Mill Hill pour le traitement des névroses est quelque chose de tout nouveau, n'ayant pas encore d'équivalent au Canada. La

conférence du Dr MacLay et son film documentaire ne manqueront pas d'intéresser non seulement neurologistes et psychiatres, mais tous les médecins, étudiants en médecine, gardes-malades ou membres du service social qui, d'une manière ou d'une autre, peuvent se trouver en présence de problèmes posés par des névroses de guerre.

Le Dr Emile Legrand, professeur de psychiatrie à l'Université de Montréal, présentera la conférence. Entrée par la Faculté de médecine.

Canon antichar offert aux Chinois

Les employés de la Commission d'Inspection du Royaume-Uni et du Canada, qui déjà avaient souscrit \$12,000 pour des "cadeaux" semblables, présenteront un canon antichar de six livres aux héroïques soldats chinois. Le ministre de Chine au Canada, Son Excellence le Dr Low See Senn, sera l'invité d'honneur à la présentation, laquelle aura lieu à 2 h. 30, lundi après-midi aux Magasins militaires canadiens de Longue-Pointe.

À la cérémonie de présentation, plusieurs personnes en vue seront du groupe. Mentionnons le major-général Chiang, de l'armée chinoise, le major-général E.J. Renaud, C.B. E., commandant du district militaire no 4; le brigadier G.E. Howard, d'Ottawa, régisseur général de la Commission d'Inspection; le lieutenant-colonel C.S. Kirby, aussi d'Ottawa, directeur-adjoint de l'Inspection des munitions et volants d'artillerie; le lieutenant-colonel A.S. English, officier administratif de la commission à Montréal.

Les autres représentants du personnel de la commission comprendront Mme M.B. Campbell, d'Ottawa, Mme H. McMillan, de Scarborough et M. Earl Chang, examinateur chinois. Le personnel local de la commission en dehors de l'ordonnance à Longue-Pointe (Div. des signaux et des armes de petit calibre) assistera à la présentation.

Le fonds des Services de guerre de la Commission d'Inspection fut inauguré le 1er avril 1942 pour recevoir toute souscription volontaire de la part des membres de la commission pour l'achat d'équipement pour nos forces armées. Une ambulance de quatre lits, un équipement dentaire complet et un canon antichar, le tout d'une valeur approximative de \$12,000, ont déjà été offerts. L'ambulance et l'équipement dentaire furent présentés à l'armée canadienne outre-mer, tandis que le canon antichar fut offert au général Montgomery, ancien commandant de la huitième armée.

À la Canadienne! — Avec le groupe de bombardement du C. A. R. C. outre-mer. — Le C. A. R. C. réussit en ce moment une expérience intéressante à une des unités de conversion aux avions en Angleterre. Il s'agit d'un cercle militaire pour les équipages de bord, cercle où les officiers et les sous-officiers des équipages de bombardement peuvent manger et vivre à la canadienne.

Les stations du corps d'aviation ont toujours eu des mets distincts pour les officiers, les sous-officiers, les aviateurs et les membres du personnel de la W.A.A.F. D'autre part, le personnel navigant, les membres des équipes au sol, le personnel de l'administration et tous ceux qui sont attachés au corps d'aviation ont toujours fait partie de ces différents cercles bien que vivant à part dans leurs groupements respectifs.

Le nouveau cercle, réservé aux équipages aériens, offre à ses membres, autant que faire se peut, un régime spécial, des commodités diverses et une variété considérable de divertissements. On en dit l'initiative à un certain nombre d'officiers supérieurs de la station.

Le commandant de la station, le capitaine de groupe Franklin A. Samson, d'Ottawa et de Toronto, autrefois commandant à Upinas, près d'Ottawa, l'a ouvert officiellement l'autumn dernier.

Selon les propres paroles du capitaine de groupe Samson, cette expérience démontre que "les membres des équipages, qu'ils soient officiers ou sergents, appréhendent à se mieux connaître et qu'il s'ensuit un accroissement de bonne volonté et de cordialité qui ne manque pas de créer un esprit de coopération plus efficace dans les équipages."

Le cercle des équipages de bord fait partie d'un centre de récréation à la station et il comprend une salle à manger spacieuse, des cuisines, des salons, des dortoirs, des salles de jeu, de lecture et de correspondance ainsi qu'un grand stade.

La vaste salle à manger constitue le principal avantage de ce nouveau cercle. Les membres des équipages de bord y mangent quatre fois par jour à des tables conçues pour tenir huit personnes, soit le capitaine, ses six équipiers et un invité.

L'orientation des réformes — Toronto, 10 (G.P.). — Au cours

d'un ensemble de la Royal Canadian Institute, le colonel George Kilpatrick, directeur du Service d'éducation de l'armée, a dit samedi soir, à Toronto, que le système d'enseignement dont jouissent actuellement les membres de nos forces armées devra être modifié, après la guerre, de façon à permettre à chacun de cultiver ses propres talents, dans le but de favoriser la meilleure réadaptation possible à la vie civile.

Des milliers de jeunes gens ont appris des métiers nouveaux depuis qu'ils ont revêtu l'uniforme, mais ils seraient désireux de se lancer dans une autre carrière, à l'issue de la guerre. Les plans que nous élaborons, dit le colonel Kilpatrick, doivent s'harmoniser parfaitement avec ceux du ministère des pensions.

Le système d'éducation présentement en vigueur fait partie intégrante de l'entraînement militaire.

Augmentation du nombre des cadets

Ottawa, 10 (C.P.). — Le quartier général de la défense nationale a annoncé hier soir que le service des cadets du Canada, composé d'un groupe d'officiers membres de la milice active non permanente du Canada, a été "considérablement" augmenté, d'après un arrêté ministériel daté du 27 décembre 1943.

La nouvelle dit que l'on a établi un barème du nombre des officiers permis pour les corps de cadets d'importance variable et l'on a pris les dispositions nécessaires pour accorder à ces officiers une solde maximum de 40 jours en plus de la solde qu'ils reçoivent pendant que les cadets sont au camp en été.

En quelques lignes

— Les victimes de la guerre annoncées aujourd'hui par le ministère de l'Air comprennent, entre autres: l'officier-pilote Joseph-Clement Bausel, de Montréal, porté disparu; le sergent Jean-Marcel-David-Joseph Dugas, du Manitoba; le sergent Stanley-Joseph Ouellette, de Kenora, Ont., et le sous-lieutenant d'aviation Basil-Norman Passant, de Burlington, Ont., aussi portés disparus.

— Le ministère du Travail annonce que le Service sélectif va s'occuper la main-d'œuvre nécessaire aux mines d'or.

— Le lieutenant Guy Robitaille, C.M., survivant de la campagne de Sicile, et premier citoyen de Lantz, blessé au combat, a reçu une obligation de \$1000 de la Victoire de la part de la population de Lantz.

— Il n'y a plus aucune chambre à louer à Vancouver. Les militaires peuvent difficilement trouver un lit dans des salles publiques.

— Les soldats canadiens stationnés sur le front de l'Adriatique publient depuis environ trois mois un journal hebdomadaire de quatre pages sous le nom de Red Patch. Il est imprimé dans une remorque.

— Le lieutenant-colonel Jos. Brosseau, V.D., officier commandant du 2e bataillon de réserve du Régiment de Maisonneuve, annonce la promotion du lieutenant Jean-L. Charlebois au grade de capitaine. Cet officier s'est joint à l'unité en mai 1942. Il fut plus tard nommé à l'état-major du bataillon en qualité d'adjoint, poste qu'il remplit depuis avril dernier.

Les parades régimentaires hebdomadaires recommenceront demain pour se continuer comme avant les fêtes. Tous les membres du bataillon seront présents et l'entraînement se poursuivra avec une nouvelle ardeur.

— La princesse Juliana de Hollande a quitté Ottawa hier pour se rendre à New-York où elle assistera à un dîner donné par les associations de secours hollandaises. Elle sera de retour à Ottawa mercredi.

— M. Jean Houppert prononcera mercredi soir une conférence sur Maurice Barrès et Jacques Bainville, dont les vues sur l'avenir se sont révélées si justes. M. Houppert parlera au Ritz-Carlton, à 9 heures. Il est professeur à la Faculté des Lettres.

Chronique des Pasquier

par Georges DUMAMEL de l'Académie Française

Pour public averti

LE NOTAIRE DU HAVRE
LE JARDIN DES BETES SAUVAGES
VUE DE LA TERRE PROMISE
LA NUIT DE LA SAINT-JEAN
LE DESERT DE BIEVRES

LES MAÎTRES
CECILE PARMY NOUS
LE COMBAT CONTRE LES OMBRES
SUZANNE ET LES JEUNES HOMMES
LA PASSION DE JOSEPH PASQUIER

Chaque volume \$1.25 au comptant; \$1.35 par la poste. La série \$12.00 franco.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

OUVERTS DE 10 à 6:30
SAMEDI COMPRIS



DUPUIS

Tricotez en janvier

... pour militaires

pour vous-même et pour ceux qui apprécieront des BAS GANTS FOULARDS

tricotés à la main

LAINE "FINGERING"

4 BRINS en écheloux de 4 onces. Moine, kaki, bleu aviation.

Chaque once .15

LES ARTICLES DE FANTAISIE

DUPUIS - dentelles (St-Catharines)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président

A.-J. DUCAL, v.-p. et dir. gér. ARMAND DUPUIS, sec. trés.

Nouvelles des États-Unis

Le projet Canol

Blâme au secrétariat de la guerre — Pour régler le conflit ferroviaire — L'aviation — Conscription des jeunes

Washington, 10. — Le comité sénatorial présidé par le sénateur Truman a rendu public samedi son rapport sur le projet pétrolier Canol. Le comité recommande de laisser au secrétariat de la guerre de décider si cette entreprise doit être continuée ou abandonnée, mais il critique vivement le ministère pour s'être ainsi lancé dans une dépense de \$13,000,000, et il déclare que si le projet est continué l'on devrait s'efforcer de négocier une nouvelle entente avec la Canada et l'Imperial Oil Co., afin de sauvegarder les intérêts des États-Unis dans cette exploitation après la guerre.

Le rapport conclut que le projet a été une erreur dès le début, et que la poursuite de l'entreprise est impardonnable. Toutefois, quant à l'avenir, le comité laisse la décision au secrétariat de la guerre qui a défendu le projet pendant toute l'enquête. Le comité estime que si l'affaire était abandonnée maintenant on pourrait sauver \$17,000,000 de coût total prévu.

En temps de guerre, dit le rapport, une action rapide mérite d'être louée, même quand les événements subséquents prouvent que c'était une action mal avisée; toutefois l'action intelligente est préférable à l'inaction, mais ce doit être une action intelligente. Les conclusions de l'Imperial Oil et le gouvernement canadien ont été préparés sans prévision, sans même un effort pour obtenir des termes justes et raisonnables. Il n'est pas prouvé que le Canada aurait refusé de discuter un projet plus juste ni qu'on n'aurait pas pu obtenir du Canada un contrat plus équitable.

Le rapport fait l'historique de l'affaire. Le projet a été autorisé par le H. G. Somervell puis approuvé par le président Roosevelt. Le coût total devait être assumé par les États-Unis. Il s'agissait de développer les ressources pétrolières de Norman Wells, T. N. O., de transporter le pétrole par oléoduc à une raffinerie qu'on construirait à White Horse, Yukon, puis de transporter ensuite le pétrole par oléoduc jusqu'à la mer, à Skagway, Alaska.

Un autre oléoduc devait transporter le pétrole de la raffinerie, le long de la route de l'Alaska, jusqu'au lac Watson, Canada.

L'Imperial Oil Co. devant exécuter les travaux, les ressources souterraines devaient rester la propriété du Canada, les installations nouvelles seraient après la guerre

offertes en vente au Canada, à l'Imperial Oil ou offertes au public, la valeur de ces installations devait être fixée par accord entre les parties intéressées.

La défense du projet par le secrétariat de la guerre c'est que l'affaire était urgente, qu'on avait besoin de ce pétrole parce que la guerre sous-marine allait mal et qu'on manquait de pétroliers.

Le comité recommande: 1o qu'on ne fasse pas d'autre dépense pour le forage des puits avant de négocier un contrat plus avantageux pour les États-Unis; 2o qu'on ne continue pas la construction de l'oléoduc ni de la raffinerie sans un nouveau contrat, hi sans une déclaration du secrétariat de la guerre que ce pétrole vaut dans le moment la dépense de matériel et de main-d'œuvre nécessaire pour le terminer; 3o qu'à l'avenir tout ce qui concerne les approvisionnements de pétrole relève de l'administrateur de ce produit, M. Ickes, qui n'a pas été consulté dans ce projet.

Chemin de fer

Washington, 10 (A.P.). — Le président Roosevelt a dit samedi que les conducteurs, chauffeurs et aiguilleurs de chemins de fer pourraient avoir les mêmes augmentations de salaires que les mécaniciens et les préposés aux trains sans perdre un sou, à condition que leur ordre de grève soit annulé et non seulement ajourné.

Ces conditions c'est d'abord quatre cents l'heure, augmentation autorisée avant l'arbitrage du président, puis cinq cents l'heure, et aussi des vacances annuelles d'une semaine avec salaire.

4 à 1

Washington, 10. — Dans un article du périodique *Abolition News*, le directeur de l'Office du contrôle des ressources en aviation, M. Wright, écrit que la production des avions américains dépasse celle du reste du monde, allies et ennemis ensemble. Bien qu'on n'ait pas de chiffres précis sur la production de certains allies, ni sur celle de l'ennemi, dit M. Wright, on peut dire que la production des Allies est maintenant de 4 à 1 comparée à la production des pays de l'Axe; la production des États-Unis seuls est plus que le double de celle

Appel militaire

Washington, 10 (A.P.). — Le service sélectif a annoncé samedi une diminution rigoureuse des sursis professionnels accordés à des conscrits de 18 à 21 ans; on compte recruter ainsi au moins 115,000 autres conscrits qui ne sont pas pères de famille.

Ce nouveau règlement n'affecte pas les jeunes agriculteurs de 18 à 21 ans; ce groupe comprend 405,680 jeunes hommes dont 397,300 ne sont pas papas. Les sursis pour occupation industrielle restent valides si le directeur du service sélectif autorise l'exception. A part ces exceptions on n'accordera plus de sursis pour l'industrie aux conscrits de cet âge; les sursis en vigueur valaient jusqu'à l'expiration mais on ne les renouvellera pas.

Daily Mail

New-York, 10 (A.P.). — C'est demain qu'on enverra aux "gens influents des États-Unis" le premier numéro du résumé hebdomadaire du *Daily Mail* de Londres, écrit et mis en page à Londres, et imprimé à New-York. Cette édition transatlantique a douze pages de 9 pouces par 12. On a photographié ce numéro à Londres sur micro-film, en le réduisant à la grandeur d'un billet de banque, on l'a envoyé par avion et on l'a imprimé à New-York après avoir agrandi la photographie.

Aluminium

Washington, 10 (A.P.). — Le vice-président de l'Aluminum Co. of America, M. L.-W. Wilson, en parlant des diminutions de production dans les usines de l'Alcoa, a dit hier qu'une production excédant les besoins militaires serait un gaspillage de main-d'œuvre et de combustible, et donc quelque chose de peu patriotique.

On a appris que l'office de la production de guerre se prépare à annoncer que la diminution de production d'aluminium annoncée sera plus proche de 25% que de 40%. Les dirigeants de cette industrie estiment que même une coupure de 25% laissera un surplus de production au-dessus de la demande pour ce métal, bien qu'on étudie de nouveaux emplois de l'aluminium à la place de l'acier. On ferait en tout 17 unités de production tant dans des usines du gouvernement que dans des usines privées; cela comprend les quatre unités fermées la semaine dernière.

Récupération

Washington, 10 (A.P.). — Après le 1er mars les acheteurs de pâte dentifrice ou de crème à barbe n'auront plus besoin de remettre les vieux tubes. Ces vieux tubes étaient surtout importants pour la récupération de leur teneur en étain. Comme cette proportion d'étain a été diminuée l'an dernier les tubes qu'on remet maintenant contiennent moins de ce métal.

Les ouvrages de Jacques Bainville

HISTOIRE DE FRANCE (2 volumes), 600 pages. Au comptant \$2.50, par la poste \$2.65.
L'ALLIANCE (2 volumes), 500 pages. Au comptant \$2.50, par la poste \$2.65.
NAPOLÉON (2 volumes), 650 pages. Au comptant \$2.50, par la poste \$2.65.
LA RUSSIE ET LA BARRIÈRE DE L'EST, 300 pages. Au comptant \$1.25, par la poste \$1.35.
L'ANGLETERRE ET L'EMPIRE BRITANNIQUE, 250 pages. Au comptant \$1.25, par la poste \$1.35.
LES CONSEQUENCES POLITIQUES DE LA PAIX, 250 pages. Au comptant \$1.25, par la poste \$1.35.
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Adoptés

Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de J. A. DÉSAY, (Limitée)

Qualité supérieure

Montréal

(BERNIER & SES FILS)

FRANÇOIS MONTEAGNE

499 S. SULLIVAN MONTREAL IMPORTATEURS EN GROS TOILES SAUVAGES & CROQUIS DE 2531-2

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 av. S.-CATHARINE 10 local C.R.L.P. 10 h. 15 à 12 h. 30

Librairie, Boutiques, Diverses, etc. 1786-1787



Les hommes sautent des bateaux d'invasion derrière un mince écran de fumée répandue par la Marine, qui jouera un rôle important dans l'invasion, et ils pataugeront dans l'eau jusqu'à la ceinture avant de mettre pied sur la terre ferme. Les salles des mitrailleuses leur tiennent au-dessus de la tête. (Photo Armée canadienne outre-mer)